

COMPTES RENDUS. SCIENCES SOCIALES

Editions de l'E.H.E.S.S. | *Annales. Histoire, Sciences Sociales*

**2007/1 - 62e année
pages 161 à 220**

ISSN 0395-2649

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-Annales-2007-1-page-161.htm>

Pour citer cet article :

« Comptes rendus. Sciences sociales »,
Annales. Histoire, Sciences Sociales, 2007/1 62e année, p. 161-220.

Distribution électronique Cairn.info pour Editions de l'E.H.E.S.S..

© Editions de l'E.H.E.S.S.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Laurent Mucchielli

Mythes et histoire des sciences humaines
Paris, La Découverte, « Recherches »,
2004, 343 p.

L'histoire des sciences humaines est devenue, en quelques années, un pôle de recherche novateur, attirant à lui de nouveaux chercheurs et renouvelant les questionnements. Laurent Mucchielli, chercheur au CNRS, est l'un de ceux qui a efficacement contribué, depuis plusieurs années, à développer ce domaine de l'histoire des sciences resté trop longtemps méconnu. Initiateur de la *Revue d'histoire des sciences humaines*, il est l'auteur de nombreux travaux qui s'efforcent de promouvoir une « approche historique de l'histoire des sciences humaines ». *Mythes et histoire des sciences humaines* réunit dix articles publiés entre 1993 et 2000. Il complète et précise très utilement des pistes ouvertes dans *La découverte du social. Naissance de la sociologie en France*¹.

L. Mucchielli prend fermement parti pour une démarche « historiciste » contre les erreurs du « présentisme », pour user de l'opposition canonique construite par George W. Stocking en 1965. Défendre le point de vue « historiciste », c'est en premier lieu étudier les constructions intellectuelles dans leur contexte, déployer complètement l'espace des controverses sans rien omettre des acteurs, des enjeux, des registres et des réseaux mobilisés. S'efforçant de mettre en évidence « l'étroite imbrication entre science, philosophie, morale et politique », cette démarche ne se confond donc ni avec « l'histoire épistémologique préoccupée des seuls contenus prétendus "scientifiques" [...] ni [avec] l'histoire disciplinaire à la recherche du présent dans le passé, ni [avec] les approches sociologiques en

termes de stratégies de conquête de la légitimité scientifique dans un champ donné » (p. 197). L'auteur illustre tout particulièrement cette démarche dans la seconde partie de son ouvrage. Ainsi, le chapitre 6 montre, par exemple, comment, sur fond d'antisémitisme, dans le contexte de l'affaire Dreyfus, la centralité de la notion de race dans l'anthropologie française se trouve contestée. L'anthropologie d'un Vacher de Lapouge est vigoureusement critiquée par l'équipe de *L'Année sociologique* qui contribue, par ce biais, à discréditer les thèses raciologiques en anthropologie. L. Mucchielli propose également de restituer le projet de Théodule Ribot dans son contexte intellectuel et d'insister sur sa contribution au développement et à l'institutionnalisation de la psychologie universitaire en France, *via* notamment les efforts de la *Revue philosophie* et ses réseaux (chap. 7). Deux autres chapitres (8 et 9) sont consacrés à Émile Durkheim. S'interrogeant sur les *Règles de la méthode sociologique*, L. Mucchielli resitue sa parution dans un double contexte : le contexte objectif du champ intellectuel de l'époque, que laisse notamment voir le système des références (prépondérance de Spencer et de Comte, importance de l'histoire de la philosophie, occultation des sources scientifiques contemporaines), et le contexte subjectif éclairant le positionnement scientifique de Durkheim, qui se pose en fondateur d'une sociologie scientifique (critique des perspectives proposées par les criminalistes, anthropologues et philosophes). Le chapitre 9 est consacré à la « révélation » de Durkheim qui, de son propre aveu, découvre en 1895 « le rôle capital joué par la religion dans la vie sociale ». Bien plus qu'une « révélation », ce moment serait, en réalité, une « libération » intimement liée à l'histoire personnelle douloureuse de

Durkheim. À partir d'un détour par la psychologie, L. Mucchielli soutient que, en proie à des crises de dépression chronique, le sociologue aurait été particulièrement disposé « à ressentir au plus profond de lui-même la nature de l'influence de la vie communautaire sur la conscience individuelle » (p. 323). De fait, « Durkheim en est donc venu par l'étude de la religion à ajouter une sorte de psychosociologie des croyances et des sentiments qui réintroduit au cœur de l'analyse la subjectivité et le vécu des individus, y compris ceux du chercheur » (p. 326).

L'approche « historiciste » se caractérise également par un versant critique. Dans la première partie de son ouvrage, L. Mucchielli s'élève contre les usages intéressés du passé (caractéristique, à ses yeux, du « présentisme ») et les manipulations de la mémoire disciplinaire, et invite à « dépasser le mythe et la sacralisation des ancêtres » (p. 41). Il s'attaque alors à la thèse d'un Durkheim « père fondateur » de la sociologie et souligne que le durkheimisme est avant toute une pratique collective de recherche (chap. 1). Contre une certaine historiographie, il soutient que « la rupture franco-allemande à responsabilité durkheimienne est un mythe » (p. 87) et rappelle que Durkheim et Bouglé furent des introducteurs de la sociologie allemande en France avant 1914 (chap. 3). L. Mucchielli souligne également que, contrairement à des idées reçues, la nouvelle histoire (c'est-à-dire l'histoire économique et sociale) est née à la fin du XIX^e siècle (et non dans les années 30 avec Lucien Febvre et Marc Bloch) et qu'une psychologie collective, terrain commun de la sociologie et de la psychologie, connaît une première fondation entre 1890 et 1940, étape majeure dont les sociologues et les psychologues ont pourtant perdu la mémoire après 1945.

Le ton joyeusement iconoclaste de la première partie a quelque chose de communicatif. Néanmoins, cette partie soulève une série d'interrogations pour lesquelles L. Mucchielli n'apporte pas toujours certains éclaircissements attendus. Si l'on approuve les critiques que l'auteur adresse à une histoire sans contexte et à « l'histoire whig », on demeure moins convaincu par les admonestations adres-

sées aux philosophes qui redécouvrent actuellement Gabriel Tarde (chap. 2). Pourquoi condamner, au nom de l'historicisme, ces auteurs (réunis sous le titre quelque peu abusif de « réseau deleuzien ») qui ne prétendent pas faire de l'histoire mais penser au présent avec (ou contre) Tarde ? L'usage des auteurs de la tradition sociologique française serait-il le monopole des seuls historiens ? À bien des égards, L. Mucchielli ne nous semble pas suffisamment distinguer deux niveaux pourtant différents : faire une histoire historienne et penser avec un auteur. Si une œuvre est le produit de son temps, elle peut n'en être pas moins *inactuelle*, bref utile aujourd'hui, pour nous. Sans doute répondra-t-il qu'il y a des bons et des mauvais usages de ces auteurs. Cette position le conduit, par un retournement quelque peu paradoxal, à défendre les droits absolus de « l'historicisme » au nom des nécessités du présent. L'ensemble de l'ouvrage manifeste, en effet, la crainte sourde de voir, à l'occasion de la frénésie des « retours à », libérer le poison de certaines thèses ou concepts que le passé était péniblement et patiemment parvenu à contenir. D'où, pour L. Mucchielli, la primauté accordée et inlassablement réaffirmée, dans tous ses travaux, du durkheimisme et de sa force immunitaire : la lutte contre les modèles naturalistes et physiologiques, la virulente critique des thèses de l'anthropologie racologique ou encore les liens historiques avec la Ligue des droits de l'homme. Symétriquement, l'auteur fait silence absolu sur les disciples de Frédéric Le Play et ne masque pas la répugnance que lui inspirent le « déterminisme » et l'« abstraction » de Tarde ainsi que l'accueil favorable que Worms réserve aux thèses de Vacher de Lapouge. Faire l'histoire des sciences humaines, c'est, semble suggérer L. Mucchielli, rappeler pourquoi certains ont à juste titre gagné et d'autres perdu, pourquoi le présent doit maintenir la condamnation sur certaines prises de position passées. Son travail oscille donc constamment entre une histoire historienne revendiquée et une « épistémologie historique » qui hésite à s'avouer. Le geste historiographique proposé par l'auteur demeure, en somme, quelque peu ambigu : la volonté de démystifier l'histoire des sciences humaines à partir d'une étude

concrète des pratiques intellectuelles *in situ*, pour lui rendre toute sa proliférante complexité, se double d'un effort pour réduire drastiquement les possibles légitimes dans le mouvement historique. L'histoire des sciences humaines est rentrée dans les gonds du durkheimisme. Voilà qui démontre admirablement combien la distinction entre « historicisme » et « présentisme » n'a pas toujours l'évidente clarté qu'on veut lui prêter.

FRÉDÉRIC AUDREN

1 - Paris, La Découverte, 1998.

Elke Winter

Max Weber et les relations ethniques. Du refus du biologisme racial à l'État multinational
Préface de Philippe Fritsch
Suivi de *Le débat sur « race et société » au premier Congrès de la Société allemande de sociologie (1910)*, introduit par Elke Winter, traduit par Vanessa Wilkening et Elke Winter
Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 214 p.

Face à l'étendue de l'œuvre de Max Weber, le nombre de textes ou de passages que l'on pourrait faire figurer dans une anthologie weberienne de « sociologie des relations ethniques » paraît assez limité. On y inclurait le petit chapitre IV de la deuxième partie de *Wirtschaft und Gesellschaft (Économie et société)* intitulé « Ethnische Gemeinschaftsbeziehungen » (« Les relations communautaires ethniques »). Y figurerait également un extrait du chapitre VIII, « Politische Gemeinschaften » (Communautés politiques), plus précisément, les quatre pages consacrées à « Die Nation » ; ce chapitre ne figure d'ailleurs pas dans l'édition française d'*Économie et société*. On y ajouterait quelques passages tirés des études de sociologie des religions (en particulier *Le judaïsme antique et Hindouïsme et bouddhisme*) ainsi que divers extraits d'autres textes.

Pourtant, ce nombre réduit de pages et de passages qui font partie, il ne faut pas l'oublier, des interrogations plus générales et systématiques de Weber sur les formes et processus de

Vergemeinschaftung et de *Vergesellschaftung*¹ ont, depuis l'école de Chicago, fortement intéressé, et parfois influencé, les chercheurs spécialistes des relations ethniques. Cependant, et cela est en quelque sorte le point de départ du travail d'Elke Winter, les lectures de ces pages de Weber ont été parfois tellement divergentes, voire contradictoires, qu'un inventaire critique s'imposait. C'est le premier mérite de ce livre dense et clair qui s'adresse d'abord, et expressément (p. 24), aux chercheurs en relations ethniques. L'auteur s'efforce de classer les différentes approches en quatre catégories principales : les théories de la frontière ethnique, de la solidarité ethnique, de l'exclusion ethnique et de l'activité politique (p. 58). Cet exercice de classification n'est pas aisé, tant les manières d'utiliser des arguments, les concepts ou les citations de Weber sont multiples et poursuivent des buts différents. Si le lecteur extérieur à ce champ de la sociologie s'y perd un peu, il est récompensé par la clarté avec laquelle E. Winter présente en trois chapitres (I : Race et racisme, II : Les groupes ethniques, III : La nation et son organisation étatique) les idées de Weber en la matière. Elle distingue par ailleurs une lecture « nord-américaine » de la pensée de Weber, où les chercheurs se serviraient de l'analyse sociologique de celui-ci pour faire valoir la différence entre groupe ethnique et nation/projet politique territorial (p. 91), et une lecture « européenne », pour laquelle le projet nationaliste de Max Weber remettrait en question la valeur théorique de son projet sociologique (p. 96).

La question du racisme et des relations entre « ethnies » dans l'œuvre de Weber a toujours été biaisée par le poids accordé, surtout après la Seconde Guerre mondiale, à des propos nationalistes et anti-polonais contenus dans la leçon inaugurale de Weber, à Fribourg-en-Brigau en 1895, sur « Der Nationalstaat und die Volkswirtschaftspolitik » (L'État national et la politique économique), dans laquelle il traitait les ouvriers agricoles saisonniers venant de Pologne ou de l'Ukraine comme un danger pour la germanité. Ses propos sur « le très bas niveau de vie physique et intellectuel » du petit paysan polonais, qui « se nourrit, pour ainsi dire de l'herbe du sol », et sur la « race inférieure » qui a le dessus sur les

paysans et les journaliers allemands (p. 41 *sqq.*) choquant, cela se comprend, le lecteur ou la lectrice qui sont habitués à voir en Weber le chantre de la neutralité axiologique. E. Winter elle-même se focalise peut-être trop sur cet aspect, ce qui l'amène à rapporter, sans hésiter, la caractérisation de ce discours comme « brutal » par Weber lui-même, dans une lettre à son frère Alfred², à ses propos sur l'infériorité et l'animalité des Polonais.

Pourtant, la satisfaction, exprimée par Weber, d'avoir provoqué ses auditeurs ne concernait pas cet aspect de son discours, mais, plutôt, son attaque frontale contre certaines certitudes de la science économique de son temps ; notamment l'idée qu'il existe une valeur spécifiquement économique – la productivité ou la rentabilité – qui puisse être le critère naturel d'une *politique* économique. E. Winter aurait d'ailleurs pu citer un autre texte de Weber, certes postérieur, dans lequel il analyse en des termes beaucoup plus mesurés le problème politique et économique que constituaient les migrants et immigrants polonais pour la paysannerie allemande³. Concernant son attitude envers les Polonais, on pourrait également évoquer ses propositions, faites au milieu de la guerre, d'intégrer la Pologne dans un espace économique allemand ou centre-européen. Le nationalisme de Weber se comprend à partir de la situation de l'Allemagne de l'après-Bismarck et en tenant compte de ses ambitions politiques pour ce jeune État national, mais non de préjugés à fondement raciste. La teneur anti-polonaise de son discours de 1895 se fondait sur la crainte que des immigrants, disposés et habitués à accepter des conditions de salaire et de vie inférieures à celles des paysans allemands, ne finissent par chasser ces derniers de leurs terres.

À l'encontre des interprétations très divergentes des textes de Weber qu'elle étudie, E. Winter s'efforce de démontrer l'unité théorique de la sociologie weberienne des relations ethniques (p. 6), unité articulée autour des trois notions de race, groupe ethnique et nation (p. 26). Elle perçoit la cohérence de l'approche de Weber dans la recherche d'un équilibre entre des explications culturelles et idéelles de l'action sociale d'une part, et des explications matérielles et rationnelles de

l'autre (p. 122). Dans la théorie de Weber, l'ethnicité est un produit des relations sociales (p. 75) ; le groupe ethnique est défini à l'intérieur de ces relations et l'« ethnicité » renvoie à une expérience historique de longue durée interprétée en termes de culture, de langue, de mœurs, de mentalité, etc. (p. 125).

La position de Max Weber par rapport à certaines tendances des sciences sociales qui, sous la pression essentiellement de la biologie, cherchaient à incorporer des idéologies naturalistes et biologistes, devient d'ailleurs parfaitement claire à travers sa controverse avec Alfred Ploetz à l'occasion du premier congrès de la Société allemande de sociologie, en 1910 (cf. en particulier les propos de Weber p. 174). A. Ploetz (1860-1940), un des fondateurs de l'« hygiène raciale » en Allemagne, avait d'abord fait des études d'économie, ensuite de médecine. Il figure parmi les signataires de l'appel à fonder la Société allemande de sociologie et avait été invité à présenter une conférence plénière sur « Des concepts de race et de société et quelques problèmes y afférents ». Le débat sur « race et société », qui suivit la conférence de A. Ploetz, était en partie connu du lecteur francophone grâce à l'étude et la traduction partielle publiées par Léon Poliakov et Colette Guillaumin ; il est reproduit ici en entier en traduction française. Certes, la conférence plénière de A. Ploetz sur les notions de race et de société n'y figure pas, mais le lecteur dispose maintenant, à côté de l'intervention de Weber, des sept autres contributions au débat ainsi que de la réponse de A. Ploetz, au cours de laquelle s'était développé un échange assez vif entre ce dernier et Ferdinand Tönnies et, surtout, entre Ploetz et Weber. La traduction de ces interventions et de la transcription sténographique du débat, ainsi que la très utile introduction que E. Winter y a ajoutée, donnent une vision très claire et vivante du contexte intellectuel et des enjeux de ces débats sur la question des fondements des sociétés humaines auxquels se sont livrées, il y a un siècle, la sociologie naissante et la biologie.

HINNERK BRUHNS

1 - Ces concepts clefs sont d'ailleurs traduits dans ce livre par « sociation » et par « communalisation », alors qu'il aurait été préférable d'aban-

donner sur ces points les anciennes traductions françaises et d'adopter les traductions proposées, il y a quelques années déjà, par Jean-Pierre Grossein : « sociétisation » et « communautarisation ».

2 - Lettre du 17 mai 1895, citée dans la *Max-Weber-Gesamtausgabe (MWG)*, vol. I, 4, p. 48.

3 - MAX WEBER, « Deutschlands äußere und Preußens innere Politik. I. Die Polenpolitik », *Frankfurter Zeitung, MWG*, vol. I/15, 1917.

**Hermann Krapoth
et Denis Laborde (dir.)**

Erinnerung und Gesellschaft.

Mémoire et société. Hommage

à Maurice Halbwachs (1877-1945).

Jahrbuch für Soziologieggeschichte

Wiesbaden, VS Verlag für

Sozialwissenschaften, 2005, 287 p.

Maurice Halbwachs passa un an à l'université de Göttingen, en 1902-1903, pour travailler sur les manuscrits de Leibniz. Cent ans plus tard, en juillet 2003, des universitaires allemands et français se réunissent dans cette institution, pour lui rendre hommage et discuter ses travaux. L'aspect le plus émouvant de cet hommage tient au fait que, franco-allemand et centré sur la question de la mémoire collective, il se soit tenu à Göttingen, à quelques dizaines de kilomètres du camp de Buchenwald dont le sociologue n'est jamais revenu. Et que la publication qui en résulte comprenne le fac-similé du récit rédigé par Halbwachs lui-même de l'expulsion du territoire allemand dont il fut l'objet en 1910, pour avoir publié dans *L'Humanité* de Jaurès un article relatant la répression d'une grève. Wolf Lepenies resitue avec pertinence ces trois épisodes allemands de la vie de M. Halbwachs dans le cadre plus vaste des conflits politiques et intellectuels qui ont longtemps marqué les rapports entre la France et l'Allemagne et s'interroge notamment sur l'un des grands mystères de l'histoire de la sociologie : pourquoi Émile Durkheim et Max Weber se sont-ils mutuellement ignorés ? Il a en effet fallu attendre le premier numéro des *Annales d'histoire économique et sociale*, publié en 1929, pour qu'un sociologue durkheimien, M. Halbwachs en l'occurrence, consacre un article substantiel et chaleureux à l'œuvre de Max Weber, jusque-là inconnu en France.

Jacques Revel analyse de façon pénétrante les relations complexes entre la sociologie durkheimienne et les historiens fondateurs des *Annales*, entre M. Halbwachs d'un côté, et Lucien Febvre et Marc Bloch de l'autre. Au-delà des conflits disciplinaires et des rivalités de personnes, se jouait dans ces relations une partie marquée par une véritable ambivalence. Accord profond et fraternel sur l'ambition scientifique d'ensemble de ces nouvelles disciplines qu'ils contribuaient les uns et les autres à fonder : Halbwachs, « un brave type ! », était un collaborateur régulier et particulièrement prolixe de la revue. Mais divergences aussi profondes sur les formes de production et de transmission de la mémoire collective. Les historiens s'opposaient fortement à la façon durkheimienne d'hypostasier la société en en faisant un acteur global de l'histoire. Dans un compte rendu très acerbe des *Cadres sociaux de la mémoire*, publié en 1925, M. Bloch reprochait au sociologue l'anthropomorphisme et le finalisme de sa conception de la société et daubait sur l'aspect « attrape-tout » du terme de mémoire collective. Critiques qui ont fait mouche puisque, de 1925 à 1942, M. Halbwachs n'a cessé de les méditer et d'en tenir compte pour modifier considérablement son point de vue. C'est en effet une nouvelle conception de la mémoire qui se dégage du volume posthume et inachevé publié après la guerre par sa sœur, Jeannine Alexandre, sous le titre *La mémoire collective*. On doit à Gérard Namer, qui participait au colloque de Göttingen, une nouvelle édition de ce travail, plus conforme aux intentions du sociologue et plus respectueuse de son inachèvement et de ses inconnues.

Cette publication franco-allemande participe du spectaculaire regain d'intérêt manifesté pour les travaux de M. Halbwachs, depuis une quinzaine d'années, en France et à l'étranger. Le nombre important d'historiens parmi les contributeurs explique que, parmi l'œuvre très riche et très diverse de M. Halbwachs, l'accent ait été surtout mis sur la mémoire collective. C'est d'ailleurs ce thème qui donne son titre à ce volume bilingue : Jan Assmann, fin connaisseur des travaux de M. Halbwachs et spécialiste d'histoire culturelle, critique le poids excessif que joue le présent (présentisme) dans la conception halbwachsienne de

la mémoire collective et suggère de lui ajouter une nouvelle dimension, celle de mémoire culturelle dont la fonction est justement de rétablir l'équilibre et de prendre en compte l'action du passé sur le présent. Marie-Claire Lavabre revisite également le concept, en souligne la fécondité et les limites. Elle reprend à son compte les apports « désinvoltes » de Roger Bastide qui incitait à comprendre aussi les mécanismes historiques et sociaux que produisent l'oubli. Le thème des « trous de mémoire » donne lieu à diverses variations dans l'intervention d'Annette Becker.

À mesure que se multiplient éditions de textes non encore publiés, rééditions commentées, traductions, biographies, préfaces, articles, colloques et séminaires, l'œuvre de M. Halbwachs apparaît sous un jour nouveau. Complexe, elle a encore beaucoup à dire et à apprendre aux sciences sociales d'aujourd'hui, à l'histoire comme à la sociologie ou la psychologie. À preuve l'intensité du débat sensible à la lecture de ce recueil. Dans une analyse très subtile, Éric Brian et Marie Jaisson remettent en question la représentation dominante de l'œuvre de M. Halbwachs, qui serait divisée en deux parties ne communiquant pas entre elles : la morphologie sociale et statistique, d'un côté, à laquelle le sociologue aurait consacré la première moitié de sa vie, de l'autre, la psychologie collective centrée sur la mémoire, qui aurait occupé l'essentiel de son énergie des années 1920 jusqu'à sa mort. Ils montrent au contraire qu'un fil rouge assure l'unité d'une œuvre qui gagne ainsi en puissance dans cette nouvelle perspective. L'unité profonde de la pensée de M. Halbwachs tient à sa conception probabiliste du monde social. Côté morphologie, le calcul des probabilités est l'outil adéquat pour mesurer l'écart entre fait de hasard et fait social. Dans le cas de la mémoire, les régularités sont produites par le système des représentations partagées par l'individu et intimement ancrées en lui. Ce système trace un itinéraire très personnel par la sélection qu'il opère parmi la complexité des influences subies. À l'origine, Leibniz, dont il était justement venu étudier les manuscrits à Göttingen et ses combinatoires en 1903.

Au total, un ouvrage qui incite à relire les travaux de Maurice Halbwachs. On regrettera

pourtant que la version finale de cette publication n'ait pas fait l'objet de la part de ses éditeurs d'une relecture plus attentive. On aurait ainsi éliminé un trop grand nombre de coquilles dont la répétition gêne parfois la lecture.

CHRISTIAN BAUDELLOT

Bruno Latour

Changer de société. Refaire de la sociologie
Paris, La Découverte, 2006, 401 p.

Réunissant un ensemble de réflexions destinées à l'origine au public universitaire anglais, ce livre, dont le titre original *Reassembling the social: Introduction to actor-network theory* est beaucoup plus explicite, relève à la fois d'une ambition modeste et d'un objectif audacieux. Il s'agit, en première analyse, de proposer, après une vingtaine d'années de travaux et de recherche, une première tentative de présentation complète de l'architecture intellectuelle de la « sociologie de la traduction », autrement appelée « théorie de l'acteur-réseau », qui s'est constituée au début des années 1980 autour de Michel Callon et Bruno Latour au sein du Centre de sociologie de l'innovation de l'École des mines de Paris. Depuis lors, le courant s'est enrichi des apports de la sociologie des techniques proposée par Madeleine Akrich et de la sociologie de la médiation et de l'attachement (autour de la passion musicale ou de l'addiction) d'Antoine Hennion. Après deux décennies, cette approche a été mise à l'épreuve dans de nombreuses thèses et articles, en France comme à l'étranger, qui ont contribué à installer ses méthodes et ses objets dans le champ de la sociologie, de l'anthropologie comme de la science politique, voire de l'histoire (principalement des sciences). Le livre est construit comme une véritable présentation pédagogique de cette théorie sociologique (nombreux encadrés, fiches bibliographiques, sur des notions analytiques, etc.). Mais, au-delà de cette introduction, B. Latour souhaite montrer que ce courant sociologique, fondé à l'origine sur l'analyse des sciences et des techniques en société, participe d'une entreprise de refondation de la

sociologie dans son ensemble. Le titre anglais, *Reassembling the social*, témoigne de cette volonté de revenir aux termes principaux de la définition du « social » trop longtemps considéré comme l'objet constitué de l'enquête sociologique. B. Latour récuse d'emblée un double postulat : celui d'une discipline sociologique considérée aujourd'hui exclusivement comme un discours de dénonciation et de dévoilement plutôt que comme un savoir de compréhension du social, et celui de son objet, la société, considérée comme une activité rangée aux côtés d'autres domaines, le droit, l'économie ou la politique. S'opposant aussi bien à l'instrumentalisation appauvrissante d'un savoir expert qu'à la division du travail intellectuel par tranches de réalité sociale (travail, marché, famille, santé, politique, etc.), B. Latour se propose de revivifier le programme sociologique en donnant au social une autre assise : « Lorsque les chercheurs en sciences sociales ajoutent l'adjectif "social" à un phénomène, ils désignent un état des choses stabilisé, un assemblage de liens qu'ils peuvent ensuite invoquer, si nécessaire, pour rendre compte d'un phénomène » (p. 7) ; il entend ainsi revenir aux objectifs de la tradition sociologique française incarnée, selon lui, par Gabriel Tarde. Plutôt que de considérer le social comme un « matériel » ou « un domaine particulier », la sociologie de l'acteur-réseau veut suivre la manière dont se constitue le social, dont il s'assemble, à travers l'examen de processus complexes. En refusant l'explication tautologique du social par le social, cette approche invite à rompre avec les évidences de la discipline sociologique actuelle qui se prend pour une science naturelle de la société et fait trop souvent de ses chercheurs des experts en ingénierie sociale. Si cette critique est aujourd'hui bien entendue, B. Latour se lance dans l'explicitation d'un programme alternatif, d'une « sociologie forte » fondée sur l'explication des agrégats sociaux à partir des « associations » : « Être social ne désigne plus une propriété assurée puisqu'il s'agit d'un mouvement qui peut échouer à établir de nouvelles connexions ou à produire un assemblage bien formé » (p. 17). En scrutant ces mouvements constitutifs du social, en dressant la carte de ces associations, en traçant

la trajectoire, les acteurs et les nœuds, B. Latour dessine une autre pratique pour les sciences sociales, celle qui consiste à suivre les *traces* laissées par ce travail d'élaboration des associations, car la dimension méthodologique est essentielle dans le projet de la sociologie de la traduction. En sortant des débats sans issue sur la nature de la société, B. Latour offre un nouvel horizon de recherche où l'étude des collectifs est préférée à celle de la société, et où la politique a pour tâche de construire un « monde commun ». Ce changement d'échelle possède une portée épistémologique et politique, comme le rappelle la conclusion, car la sociologie des associations se veut en prise sur le réel et sa recomposition constante. Elle se veut pertinente politiquement car elle permet de rendre compte des nouveaux acteurs qui cherchent à s'affirmer sur la scène de ce « monde commun » alors que les repères se brouillent et que notre conception du social se délite.

L'ouvrage se fonde ainsi sur une double méthodologie. Dans un premier temps, pour éviter de partir d'une réalité sociale préconstituée, la sociologie des associations donne à l'analyse des controverses une importance de premier plan car celles-ci autorisent une saisie des phénomènes dans un contexte d'incertitude, mettent au jour les contradictions et les bifurcations, et rouvrent les boîtes noires des processus sociaux. Les controverses offrent aussi un mode d'entrée documentaire. Ici, B. Latour propose au lecteur d'abandonner les « formatages » traditionnels de l'analyse sociologique, et opère une série de glissements heuristiques : aux groupes, il faut préférer l'analyse des regroupements, des traces laissées par les opérations de formation des groupes ; contre l'étude des logiques d'action qui projettent *a posteriori* des motivations sur les pratiques, il faut revenir aux sources de l'action, aux spectres des possibles, et au haut degré d'incertitude qui préside aux décisions ; ensuite, il faut élargir la gamme des acteurs étudiés et intégrer l'analyse des objets. Ces différents cadrages conduisent à considérer le social comme en perpétuel équilibre dynamique, constitué de faits disputés plutôt que de propriétés sociales stables. La dimension polémologique est néanmoins un moyen

d'appréhender cette « mise en social » des phénomènes, elle n'est pas considérée comme un état permanent ou comme une pathologie du social.

Dans un second temps, le chercheur se doit de produire une carte générale ou une liste qui rendent compte du déploiement des acteurs et des trajectoires de ces multiples opérations qui reconfigurent les « mondes communs ». L'entreprise du sociologue s'apparente ici à la pratique du dessin ou à la topographie et s'appuie sur la saisie de trois mouvements : « localiser le global » en utilisant le dispositif du panorama ; « redistribuer le local » en s'intéressant aux « localisateurs » ; « connecter les sites », c'est-à-dire prêter attention aux médiateurs et aux « énoncés » qui permettent en même temps la montée en généralité et la redistribution. Par l'articulation de ces différentes techniques d'enquête, il s'agit d'échapper à l'oscillation permanente entre description structurelle et approche pragmatique, entre analyse macroscopique et fétichisation du local, d'où le terme d'« acteur-réseau » qui concilie ces deux échelles sans les opposer.

Cet ouvrage, on le voit, ouvre de nombreuses pistes de réflexions méthodologiques sur les meilleurs moyens de repérer ces opérations d'assemblage. Il se veut en résonance avec les nombreux débats qui traversent l'ensemble des sciences sociales, sans s'enliser dans des querelles stériles (pour ou contre l'interactionnisme ; pour ou contre la sociologie critique, etc.). Il propose en effet de sortir des discussions épistémologiques sans fin pour s'aventurer sur le terrain plus téméraire des pratiques et des conditions d'enquête. Au-delà des objets, des chantiers et des terrains qui lui sont propres, la sociologie de la traduction relance ainsi la possibilité de nouvelles alliances disciplinaires par le bas, où les pratiques historiennes ont pleinement leur place, puisque les historiens sont bien placés dans ce type de recherche « après la bataille » qui fonde un des principes du programme de l'acteur-réseau. La dimension longitudinale des processus, la valorisation des traces, l'entrée par les controverses, l'approche topographique du social, le jeu dynamique des échelles, la réflexion sur les catégories, l'importance des pratiques documentaires, l'attention portée

aux actions et aux situations historiques, la prise en compte des objets et de la culture matérielle, la mise en valeur des médiations révèlent, sinon un territoire commun, du moins des pratiques partagées, et recommandent la lecture et la discussion de ce livre.

STÉPHANE VAN DAMME

**Hélène Blais
et Isabelle Laboulais (dir.)**

Géographies plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850)

Paris, L'Harmattan, « Histoire des sciences humaines », 2006, 349 p.

Ce recueil, dû à une équipe d'historiens et de géographes réunie autour d'Hélène Blais et d'Isabelle Laboulais, rassemble les communications présentées lors de deux journées d'étude organisées en 2003 par la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme, mises en perspective par une solide introduction théorique. À la charnière entre histoire intellectuelle, histoire de la géographie et historiographie, il propose les éléments d'une archéologie de la géographie. L'ouvrage cherche à combler un vide historiographique en retraçant, par-delà la limite entre histoire moderne et histoire contemporaine, les contours de la géographie avant l'institutionnalisation de la discipline en France et en Allemagne, un article de Charles W. J. Whithers fournissant un utile contrepoint anglais. La perspective choisie, délibérément exploratoire, prolonge les travaux pionniers consacrés par Bernard Lepetit aux réseaux dans la France moderne, par Daniel Nordman aux expéditions scientifiques, et par Marie-Claude Robic aux antécédents de la théorie des lieux centraux. Les deux derniers auteurs reviennent d'ailleurs sur ces thèmes dans les présentes *Géographies plurielles*.

Non seulement l'ouvrage défriche un secteur insuffisamment documenté de l'histoire de la géographie, mais surtout il l'aborde dans une perspective nouvelle. Le collectif souhaite rompre avec l'étude des précurseurs de la géographie de la seconde moitié du XIX^e siècle,

pour esquisser le projet d'une archéologie non téléologique de la géographie, placée sous le patronage de Michel Foucault. L'attention se porte donc explicitement à la fois sur les futurs éléments constitutifs de la discipline géographique et sur les pistes ensuite abandonnées. Ainsi Valeria Pansini s'attache-t-elle aux topographes militaires, chargés de préparer puis de reconstituer les batailles. Elle considère leur système de références comme « un chemin que les savoirs sur l'espace n'ont pas suivi » (p. 170), mais souligne la pertinence de cet objet à la fois pour sa légitimité sociale contemporaine et pour le savoir-faire spatial qu'il manifeste. Quant à Serge Briffaud, il met en évidence l'importance de la sensibilité et du paysage intérieur dans l'approche humboldtienne, ensuite négligée par les écoles de géographie qui ne retiendront de l'œuvre que la matérialité du paysage.

Cette prise de position en rupture avec la problématique des influences conduit à parler nécessairement au pluriel des géographies. La géographie n'est en effet pas seulement pratiquée par des géographes, mais par des administrateurs, des militaires, des naturalistes comme Alexandre von Humboldt, des ingénieurs tels que Jean Reynaud, ou des écrivains polygraphes à l'instar de Bernardin de Saint-Pierre, qui perfectionne le genre du mémoire topographique et annonce la phénoménologie du paysage (Gabriel R. Thibault). La géographie se révèle en outre à la fois omniprésente, par l'ampleur des sujets qu'elle aborde ou l'écho qu'elle rencontre auprès du public, et insaisissable, tant elle se trouve mêlée aux autres disciplines, littéraires ou scientifiques. Se refusant à plaquer une définition anachronique de la discipline, les auteurs construisent des corpus structurellement composites afin de restituer l'éclatement qui prévaut de la seconde moitié du XVIII^e siècle à la première moitié du XIX^e siècle. L'ouvrage commence donc par s'interroger sur la place conférée à la géographie dans l'organisation scientifique de l'époque (I : « Les savoirs géographiques »), consécutive au tournant épistémologique du XVI^e siècle, avant de la traquer dans les pratiques de différents groupes sociaux (II : « Les pratiques géographiques ») et dans les écrits de grandes figures (III : « Quelques postures

singulières »). Ces sondages sans prétention à l'exhaustivité réfléchissent aux conditions de possibilité d'une histoire de « la géographie sans les géographes » (André Miquel) et décrivent à la fois des divergences et des convergences.

L'éclatement de la géographie se décline en différents motifs. La géographie apparaît à la fois subdivisée entre différentes branches, variables selon les auteurs, démembrée entre différentes disciplines, comme en témoigne l'analyse que propose I. Laboulais de sa place mouvante dans les arbres encyclopédiques, et indistincte d'autres disciplines telles que la statistique avec laquelle elle partage une approche politique de l'espace, comme le montre Guillaume Garner. Elle oscille, pour reprendre les catégories de D. Nordman, entre l'assemblage, la fusion et la ségrégation.

Le recueil restitue ainsi les débats scientifiques que suscite l'inclassable géographie au moment de l'émergence des sciences humaines et les tentatives avortées d'institutionnalisation qu'elle connaît, par exemple sous l'égide de Johan Christoph Gatterer. Il montre ainsi que la question de l'appartenance de la géographie aux sciences naturelles et/ou sociales et celle des critères permettant de distinguer la géographie des disciplines voisines sont posées dès le début du XIX^e siècle. En témoigne la scission de 1803 consécutive à la réforme de l'Institut, étudiée par Héléne Blais, qui partage les géographes entre l'Académie des sciences et l'Académie des inscriptions et belles lettres. Cependant, la géographie reste à l'époque au service d'autres sciences, en particulier de l'astronomie et de l'histoire. Le thème des relations dissymétriques et ambivalentes entre histoire et géographie depuis l'enseignement jésuite parcourt l'ouvrage. Pour ce « savoir en miettes » (Dominique Margairaz, p. 190), l'importance des pratiques géographiques se révèle déterminante, dans une étroite relation entre savoir et pouvoir.

Mais la multiplicité des géographies n'empêche pas la reconstitution de régularités qui permettent d'ébaucher, malgré l'absence regrettable de conclusion générale, les conditions de possibilité d'un espace, institutionnel et épistémique, pour la géographie. Isabelle Surun et D. Nordman retracent respectivement le rôle des sociétés de géographie et des

expéditions scientifiques dans une évolution qui mène des voyages et des explorations au terrain, véritable construction scientifique. Parallèlement, l'espace fait irruption dans différentes pratiques, en particulier la géographie des administrateurs remarquablement campée par D. Margairaz, et dans quelques théories, notamment celles de J. Reynaud ou de Léon Lalanne. Bientôt, le passage d'une configuration scientifique caméraliste au positivisme permet à la géographie de s'autonomiser, en particulier sous l'égide de Kant, théoricien des frontières naturelles, et de Humboldt, introducteur de la notion de paysage dans le champ scientifique.

À la fois recueil d'études de cas érudites et réflexion théorique sur un entre-deux historiographique, cet ouvrage soucieux des aspects à la fois sociologiques (institutions géographiques, diffusion des écrits géographiques) et épistémologiques (représentations de l'espace, conceptions de la géographie) place le lecteur aux origines communes des sciences contemporaines. Il démontre clairement la nécessité de poursuivre l'investigation au sujet des questionnements disciplinaires précédant l'institutionnalisation.

GÉRALDINE DJAMENT-TRAN

Alan R. H. Baker

Geography and history. Bridging the divide
Cambridge, Cambridge University Press,
« Cambridge studies in historical
geography », 2003, 279 p.

Cet ouvrage, dû au spécialiste britannique de géographie historique Alan R. H. Baker, propose une approche historiographique des relations entre géographie et histoire. Dans le contexte contemporain d'une plus grande attention portée par les historiens à la dimension spatiale, et par les géographes à la dimension historique, cette entreprise, sans équivalent depuis l'étude d'Hereford B. George en 1901, vise à surmonter le *Great divide* qui existe encore, pour reprendre la formule de l'historien John D. Marshall en 1985, entre les deux disciplines.

A. Baker aborde dans une perspective interdisciplinaire militante les deux hybrides intellectuels que sont la géographie historique et l'histoire géographique. Il s'oppose ainsi à la frontière stricte établie par Hartshorne entre histoire et géographie et plaide pour une interdisciplinarité généralisée. A. Baker privilégie la dimension structurelle des relations entre géographie et histoire – tout en évoquant certains événements ou certaines conjonctures, par exemple la géographie historique féministe. Ce choix le conduit à adopter, au détriment de l'appréhension des évolutions, une organisation thématique.

Le premier chapitre propose un examen des relations entre histoire et géographie – considérées comme deux perspectives sur le monde, respectivement temporelle et spatiale – et critique les fameuses typologies proposées par Henry Darby en 1953 et 1962. Le cœur de l'ouvrage regroupe la diversité des formes de géographie historique autour de deux concepts – l'environnement et le paysage – et de deux approches interdisciplinaires : l'analyse spatiale et l'approche régionale. Le primat accordé à cette dernière dans la lignée de Vidal de la Blache traduit une conception continuiste de l'histoire de la géographie. Par ailleurs l'absence de chapitres spécifiquement consacrés à l'histoire et à la géographie politiques, ou à l'histoire et à la géographie urbaines, est regrettable.

Cependant, cet ouvrage original ouvre la voie à une historiographie interdisciplinaire. Chaque chapitre décrit successivement la façon dont historiens et géographes utilisent une méthode transversale ou abordent un objet commun en dégagant des grands thèmes (par exemple les études de diffusion ou les atlas historiques), illustrés par des exemples fournis, qui vont des grands classiques, comme l'analyse du *Domesday book* par H. Darby, aux expériences originales, telle cette reconstitution d'un paysage vu par un auteur fictif d'une période révolue. A. Baker met ainsi en évidence l'émergence intellectuelle et institutionnelle de branches de la géographie et de l'histoire convergentes.

Sensible aux circulations interdisciplinaires, l'auteur met également l'accent sur les circulations internationales. Il montre par exemple l'influence de l'école française de géographie

sur H. Darby, à son tour référence pour la géographie historique anglophone, ou évoque la réception de Michel Foucault et de Henri Lefebvre aux États-Unis. Ce panorama ambitieux – quoique sans prétention à l'exhaustivité – des croisements entre histoire et géographie se voit de plus servi par son large spectre temporel – qui couvre toute la période de la géographie institutionnelle, du XIX^e siècle à nos jours – et spatial. En effet, malgré un point de vue prioritairement anglophone, l'auteur mobilise une culture mondiale. Il fait preuve en particulier, en collaborateur régulier de l'école de géographie historique française rassemblée autour du laboratoire *Géographie et cultures*, d'une très bonne connaissance de la situation française, de Fernand Braudel à Pierre Nora et de Roger Dion à Jean-Robert Pitte ou Jean-René Trochet, même si l'archéogéographie de Gérard Chouquer¹ n'est pas mentionnée et si l'effort d'approche géographique du changement (*changing regional geography*), proposée par Robert Dodgshon, n'est pas rapprochée de la géohistoire d'un Christian Grataloup². L'entreprise s'accompagne en outre d'utiles précisions conceptuelles (ainsi la construction du concept de paysage par Carl Sauer est-elle rappelée) et de références aux débats méthodologiques et épistémologiques. Sont notamment soulevés les problèmes cruciaux de l'utilisation des sources ou de l'adoption d'une méthode synchronique (*cross-sectional method*) ou diachronique.

Le dernier chapitre, prospectif, ouvre la réflexion sur sept principes qui forment un manifeste pour la géographie historique. On en retiendra la définition d'une géographie historique posant des questions à propos du passé, étudiant le changement géographique à travers le temps et éclairant la spécificité historique des lieux. A. Baker plaide également, en guise de conclusion, pour une géographie historique libre de toutes les orthodoxies, associant approche empirique et théorique. Contestant « the arbitrary division between "present" and "past" » (p. 217), il va même jusqu'à évoquer la disparition de la géographie historique – toute géographie étant historique (revendication particulièrement développée par les géographies historiques du temps pré-

sent) – au profit de relations renforcées entre histoire et géographie, sous l'égide d'un dénominateur commun qu'il nomme « place historiques ». Si ce plaidoyer emporte l'adhésion, l'appel à l'émergence d'études centrées sur des objets (par exemple les *landscape studies*) en lieu et place des disciplines semble beaucoup plus contestable.

Au total, il convient d'attirer l'attention du lecteur français, habitué au caractère assez périphérique de la géographie historique, sur cet ouvrage qui lui permet d'accéder à la profusion d'ouvrages anglo-saxons. Si cette synthèse érudite pêche trop souvent par un style excessivement énumératif, cette « exploration de la frontière » (p. 227) n'en soulève pas moins d'importantes questions quant à la structuration et à l'écriture des sciences sociales, et ouvre de nouvelles perspectives en construisant un univers de référence commun à la géographie et à l'histoire.

GÉRALDINE DJAMENT-TRAN

1 - *Études rurales*, 167-168, 2004.

2 - *Lieux d'histoire. Essai de géohistoire systématique*, Paris-Montpellier, Reclus, 1996.

**Philippe Boulanger
et Jean-René Trochet (dir.)**

Où en est la géographie historique ?

Économie et culture

Paris, L'Harmattan, 2005, 346 p.

Alors que, dans les pays anglo-saxons, la géographie historique est une discipline universitaire reconnue dont les débats sont largement diffusés, elle n'est en France qu'une branche annexe et souvent méprisée de la géographie humaine. De manière significative, il n'existe aucune chaire de géographie historique dans les universités françaises et, au Collège de France, seuls deux professeurs ont enseigné cette discipline : Auguste Longnon, à la fin du XIX^e siècle, et Roger Dion, de 1948 au début des années 1970. S'il existe une commission de géographie historique au Comité national de géographie, ses activités sont rares et peu de chercheurs s'intéressent à ses travaux. Pour justifier cet ostracisme, on avance le fait que

les spécialistes de la géographie historique ne savent pas très bien s'ils font de l'histoire ou de la géographie (comme si les frontières disciplinaires garantissaient la valeur scientifique des travaux de recherche) et qu'ils se sont coupés des problématiques et des méthodes de la géographie moderne. Roger Brunet, fondateur controversé de la géographie chorématique, a pu écrire à ce sujet : « La géographie historique est un traitement géographique de situations du passé. Elle essaie de reconstruire, de représenter et interpréter les systèmes et configurations géographiques disparus, surtout pour décrire l'environnement de phénomènes historiques déterminés. Elle doit donc employer les méthodes de la géographie moderne. Ce n'est pas souvent le cas¹ ».

Cet ouvrage collectif, issu d'un colloque tenu à la Sorbonne en septembre 2002, a pour but de renverser la tendance et de redorer le blason d'une discipline trop souvent et trop injustement critiquée, en rappelant qu'elle bénéficie d'un net regain d'intérêt depuis plusieurs années. C'est pourquoi les éditeurs ont fait appel aux plus grands noms de la discipline (Paul Claval, Christian Grataloup, Jean-Robert Pitte, Xavier de Planhol – pour ne citer que les plus connus) ainsi qu'à de nombreux jeunes chercheurs qui sont en train de renouveler le champ disciplinaire. Afin de montrer que la question dépasse largement le cadre de l'université française, plusieurs collègues étrangers ont apporté leur contribution, tels Federico Fernández-Christlieb (UNAM, Mexico), Marcelo Ramirez-Ruiz (Université autonome du Morelos), Hugh Clout (University College of London) ou Alan Baker (Cambridge, Emmanuel College).

Comme souvent dans ce type d'ouvrage collectif, le lecteur doit faire face à une très grande diversité des approches, des thèmes, des terrains, des périodes et des objets d'étude. Malgré la volonté affichée de structurer et de problématiser l'ensemble, l'impression d'éclatement et de dispersion risque de l'emporter sur les appels à la cohérence et à l'unité. La construction en trois parties peut paraître artificielle car l'on y trouve des chapitres et des articles qui auraient pu être regroupés de manière différente sans affecter le sens général

de la lecture. On passe ainsi de « Réexplorer les lieux et les temps » (première partie) à « Une discipline ou une démarche dans leur temps : post-industrie, patrimoine citoyen-neté » (deuxième partie), pour finir par une allusion poétique à Giono : « Si le grain ne meurt : anciens champs, nouveaux sillons ».

Si la première partie s'intéresse plutôt à l'image de la discipline dans une perspective épistémologique et méthodologique, les deux suivantes se caractérisent par des études de cas, mais cette division n'est pas systématique. Pour justifier cette construction, les éditeurs ont été obligés d'utiliser quelques artifices. Ainsi, la dernière partie se présente comme un état de la recherche dans un domaine où la géographie historique s'est particulièrement illustrée au cours des décennies passées : l'étude des paysages ruraux et forestiers. Mais comme il fallait aussi placer des contributions sans rapport avec cette thématique essentielle (par exemple le beau travail de Brice Gruet sur la rue à Rome), on y a ajouté les « phénomènes de civilisation », formule vague qui peut aisément s'appliquer à l'ensemble des travaux publiés ici.

Il reste que la plus grande partie des articles rassemblés par Philippe Boulanger et Jean-René Trochet est de très grande qualité – ce qui est l'essentiel pour un lecteur en quête à la fois d'informations et de réflexion. La question qui se pose est de savoir s'il est vraiment nécessaire de toujours chercher à justifier l'existence d'une discipline scientifique, quelle qu'elle soit. Quand Bernard Lepetit travaillait sur les villes françaises d'Ancien Régime, faisait-il de la géographie historique ou de l'histoire géographique ? Il se contentait de considérer le territoire comme une dimension essentielle de l'analyse historique. Plus que la référence disciplinaire, c'est l'objet qui importe. Et plus que l'objet, la question qu'on lui pose.

ALAIN MUSSET

1 - ROGER BRUNET, *Les mots de la géographie*, Montpellier-Paris, Reclus/La Documentation française, 1992.

Michèle Duchet*Essais d'anthropologie.**Espace, langues, histoire*

Préface de Claude Blanckaert

Paris, PUF, 2005, 340 p.

Cet ouvrage rassemble seize textes publiés par Michèle Duchet (1925-2001) entre 1965 et 1999. Il offre l'occasion de parcourir l'œuvre d'une chercheuse qui a su dépasser les frontières des disciplines afin d'étudier les discours sur l'Autre – non-Européen, essentiellement, mais pas uniquement – durant les Lumières. Les principaux thèmes chers à l'auteur et développés dans son ouvrage essentiel, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, y sont traités¹. Ce recueil l'évoque d'ailleurs par la présence de la préface à la deuxième édition de ce livre, en 1978, dans laquelle M. Duchet précisait la nécessité de ne pas « sacraliser » les discours des philosophes des Lumières. C'est en effet un dévoilement de la pensée sous-jacente des auteurs du XVIII^e siècle que la plupart de ses textes proposent. Même si elle ne nie pas leur opposition à l'esclavage ou leur condamnation de la disparition des peuples d'Amérique au contact des Européens, M. Duchet montre comment, au moment où la crise touche l'édifice ségrégationniste des colonies antillaises, les philosophes ont participé à l'élaboration d'une idéologie coloniale.

Le discours que tiennent ceux-ci sur les populations rencontrées et/ou colonisées par les Européens, Indiens et Sauvages, témoigne que ces derniers sont restés une énigme pour la raison occidentale : ils n'entraient pas dans les cadres d'une histoire à l'occidentale. Considérées comme « sans histoire », les sociétés sauvages deviennent à la fin du XVIII^e siècle un objet d'étude et un savoir spécifique : l'anthropologie. Jusqu'à cette époque, la découverte du monde et d'autres peuples avait été insérée dans un discours sur l'homme, dans une réflexion historique. De ce fait, cette anthropologie des Lumières était plus réflexive que scientifique. Elle était également orientée par la conviction de la supériorité de l'homme blanc, policé, civilisé. Le monde civilisé est le modèle vers lequel doivent tendre les sauvages, car c'est la seule voie vers l'humanisation de l'homme, justifiant ainsi la colonisation (pp. 259-284).

Outre les textes des philosophes, M. Duchet a mobilisé au fil de ses études des œuvres de fiction (*Histoire des Sévarambes*, *Robinson Crusoe*), des mémoires, des collections de récits de voyage. Les quatre articles traitant de cette dernière catégorie sont regroupés dans une rubrique intitulée « Espace ». Ils concernent moins les récits de voyage eux-mêmes (auxquels il est fait référence dans une brève anthologie, pp. 19-61) que les recueils de ces relations (ceux entrepris par Théodore de Bry, l'abbé Prévost et l'abbé Raynal). En feuilletant les vingt-cinq volumes que constituent les *Grands voyages* de T. de Bry (1590-1634), M. Duchet s'engage dans une lecture critique des planches et des textes qui lui permet de montrer que l'idéologie protestante transparaît dans l'organisation du recueil (pp. 74-127). Elle souligne comment le parti pris religieux amène à condamner la conduite des Espagnols en Amérique, sans mettre en cause cependant la conquête. Dans la deuxième partie, intitulée « Langues », ont été rassemblés quatre textes dont l'un prolonge cette analyse des *Grands voyages* à partir de l'étude des planches de Le Moyne (pp. 177-188). L'importance des œuvres de Buffon, Voltaire, Rousseau, Helvétius et Diderot dans la réflexion de l'auteur sur l'anthropologie historique est rappelée dans le premier article de la troisième partie du livre consacrée à l'« Histoire » (pp. 215-250). Deux passages de l'ouvrage de M. Duchet, *Diderot et l'« Histoire des deux Indes » ou L'écriture fragmentaire*², s'attardent sur le rôle de Diderot dans l'élaboration de l'ouvrage de l'abbé Raynal. Diderot procède certes à un réquisitoire contre le fanatisme ou à une défense des populations opprimées, mais il ne peut s'empêcher de considérer plus favorablement le bonheur d'un homme civilisé que celui que peut connaître un homme sauvage (même s'il affirme que toutes les sociétés humaines sont vouées à se dégrader). L'ensemble des articles montre la rigueur de M. Duchet dans l'analyse des déplacements opérés par les auteurs du XVIII^e siècle et de leurs méthodes dans l'évaluation critique des récits rapportés par les voyageurs.

Ce recueil, qui complète avantagement les livres de M. Duchet, se révèle donc instructif, même si on regrette le manque de soin pris à l'édition des textes (plus précisément dans

l'attention aux notes infra-paginales, devenues pour beaucoup inutilisables, ou dans le référencement des textes, parfois incomplet), ainsi que l'absence d'explication dans le choix des extraits et des articles.

YASMINE MARCIL

1 - MICHÈLE DUCHET, *Anthropologie et histoire au Siècle des lumières, Buffon, Voltaire, Rousseau, Hekétius, Diderot*, Paris, François Maspero, 1971.

2 - MICHÈLE DUCHET, *Diderot et l'« Histoire des deux Indes » ou L'écriture fragmentaire*, Paris, A. G. Nizet, 1978.

Jean-Luc Chappey

La Société des observateurs de l'homme (1799-1804). Des anthropologues au temps de Bonaparte
Paris, Société des études robespierristes, 2002, 573 p.

Le travail que Jean-Luc Chappey nous propose entreprend de rouvrir le dossier de la Société des observateurs de l'homme pour situer cette dernière dans une perspective d'analyse à la fois sociologique et épistémologique susceptible de restituer l'hétérogénéité des enjeux intellectuels, politiques et religieux qui, entre 1800 et 1804, se sont cristallisés autour d'un projet d'anthropologie encyclopédique. Cette démarche méthodologique découle de la volonté de l'auteur d'affranchir la Société des observateurs de l'homme d'une tradition d'études qui eut tendance jusqu'ici soit à la confiner dans les débats sur les origines de l'anthropologie française, soit à la placer dans un rapport de continuité avec les objectifs théoriques et pratiques des Idéologues¹. Mais une difficulté se présente dès lors que l'on cherche à adapter les outils de travail de la sociabilité intellectuelle à une société savante qui n'est pas l'émanation d'un groupe intellectuellement et politiquement cohérent et dans laquelle chacun des adhérents est invité à « participer à la construction de l'anthropologie selon ses compétences et spécialités » (p. 306). Or, si le prisme de la sociabilité intellectuelle « peut amener à des résultats probants dans l'étude de groupes for-

malisés et institutionnalisés, il risque aussi de fausser la compréhension lorsque, justement, la cohérence d'un groupe pose problème » (p. 27). À cette première difficulté s'ajoute aussi celle de comprendre le rôle qu'ont joué les bouleversements successifs, entre 1789 et 1810, des normes de consécration des savants et des hommes de lettres ainsi que la tendance progressive vers la spécialisation et la professionnalisation des savoirs sur l'évolution des solidarités anciennes et nouvelles de certains des membres de la Société des observateurs de l'homme. La perspective de la sociabilité intellectuelle fait donc place à celle des dynamiques des réseaux et de leurs jeux d'intersection et de polarisation.

L'exigence méthodologique et l'ampleur des sources convoquées se doublent ici du talent avec lequel J.-L. Chappey, tout au long des quatre premiers chapitres, tisse la toile des réseaux de relations complexes qui, entre 1799 et 1804, se constituent et se mobilisent, par cercles concentriques, autour du nouveau projet anthropologique et encyclopédique. Le premier cercle, ou noyau dur, de la Société des observateurs de l'homme prend forme à partir des réseaux de l'abbé Sicard qui, en novembre 1797, du fait de son opposition à la République directoriale, a perdu son poste de directeur de l'Institut national des sourds-muets, ainsi que celui de membre résidant à l'Institut national. Il faudra attendre le coup d'État du 18 Brumaire pour qu'il puisse réintégrer le premier. La reconquête du second s'annonce en revanche beaucoup plus difficile. C'est dans ce contexte de réhabilitation de la position de l'abbé Sicard au sein de l'espace intellectuel que s'inscrit la création de la Société des observateurs de l'homme. Dès la fin de l'année 1799, l'abbé Sicard réactive et déploie son réseau, dans lequel se situe l'un des personnages clef du noyau dur : Louis-François Jauffret. Bien que ne bénéficiant pas d'une légitimité institutionnelle, celui-ci est bien inséré dans les principaux réseaux scientifiques de l'époque et, dès 1792, parvient à consolider ses liens avec les naturalistes Antoine-Laurent Jussieu, Bernard de Lacépède, Georges Cuvier. Il rejoint la Société des observateurs de l'homme en juin 1800. À leur tour, les réseaux de L.-F. Jauffret

et des autres membres du noyau dur (Joseph de Miamieux, Joseph-Marie Degérando, Eugène Patrin, Philippe Pinel) favorisent l'entrée de deux nouveaux groupes d'adhérents : celui des naturalistes (Jussieu, Lacépède, Cuvier, Millin de Grandmaison) et des médecins (Hallé) ainsi que celui des spécialistes des langues rares et orientales (Bouchaud, Silvestre de Sacy). La légitimité institutionnelle et les identités intellectuelles des illustres membres de ces deux groupes investissent la Société des observateurs de l'homme d'une nouvelle visibilité et en consacrent la nature encyclopédique. En même temps, les logiques, les cohérences et les tensions propres à ces deux groupes et aux institutions savantes, dont ils sont l'émanation, bouleversent les équilibres et fragilisent un projet anthropologique et encyclopédique en quête de normalisation et d'institutionnalisation. C'est pourquoi, dès le mois de septembre, l'urgence d'un règlement qui encadre et normalise le travail en commun se fait sentir. Mais, si ce règlement représente une étape importante du processus de normalisation des rapports et de visibilité, seule la définition des frontières épistémologiques et méthodologiques peut permettre de fixer la mission et l'utilité de l'anthropologie. Ce rôle revient au secrétaire perpétuel L.-F. Jauffret qui, lors de la séance du 9 juillet 1801, dans son « Introduction aux Mémoires de la Société des observateurs de l'homme », définit la notion d'anthropologie par la réunion des savoirs qui caractérisent l'étude de l'homme physique, intellectuel et moral dans un cadre méthodologique basé sur l'observation et l'analyse. L'unité des savoirs est donc ici synonyme d'une cohésion méthodologique qui permettra à chaque domaine spécifique de contribuer à un projet collectif d'étude de l'homme. Or si d'une part la nature encyclopédique du projet anthropologique a pour but de garantir le fait que l'étude de l'homme ne soit confinée entre les frontières d'aucune discipline spécifique, elle vise, d'autre part, à préserver la société de toute tentation de hiérarchisation des savoirs et à la démarquer du caractère spécialisé d'autres institutions savantes.

Tous ces ingrédients nous porteraient à croire que la Société des observateurs de l'homme émane du groupe des Idéologues.

Mais J.-L. Chappey veille à nous préserver de cette hypothèse trompeuse. « L'anthropologie des observateurs ne peut en effet se confondre avec la science générale de Cabanis et, plus généralement, des médecins philosophes ou des philosophes physiologistes qui appuient leurs travaux sur le paradigme des rapports du physique et du moral » (p. 304). Certes, dans les deux cas, l'unité des savoirs est la condition *sine qua non* pour envisager l'étude de l'homme. Mais, contrairement à l'« anthropologie des Idéologues », l'« anthropologie des Observateurs » repose sur le paradigme, cher au groupe de l'abbé Sicard, selon lequel le physique et le moral sont irréductibles l'un à l'autre. Ce n'est pas pour autant que la Société des observateurs de l'homme devient un tout confondu avec le groupe des catholiques. Encore une fois, l'histoire des savoirs n'échappe pas à l'analyse sociologique. Si le fait que des catholiques, comme l'abbé Sicard, s'appuient sur le dualisme de la nature humaine pour livrer leur combat contre les philosophes physiologistes, l'hétérogénéité disciplinaire et sociale qui caractérise les membres de la Société des observateurs de l'homme fait que les choix d'adhésion à ce modèle renvoient à des logiques différentes selon la position de chacun d'entre eux au sein d'un espace savant où l'encyclopédisme fait progressivement place à la spécialisation. Pour certains, la Société des observateurs de l'homme représente le seul lieu de visibilité et de survie face aux risques de marginalisation et d'exclusion de l'espace savant. Les enjeux sociaux et intellectuels sont en revanche différents pour ces membres dont la position au sein des institutions savantes et pédagogiques est déjà consolidée ou qui, comme l'abbé Sicard, bénéficient de la dissolution de la Classe des sciences morales et politiques (28 janvier 1803) et de la redistribution du personnel de l'Institut pour réintégrer leurs postes de membres résidents.

L'étude originale et minutieuse de J.-L. Chappey contribue donc à justifier une démarche méthodologique qui, remplaçant la Société des observateurs de l'homme dans la perspective de l'analyse des trajectoires individuelles ainsi que dans le contexte des tensions qui caractérisaient le monde savant sous le Consulat, nous permet de mieux

comprendre les logiques scientifiques, politiques, religieuses et institutionnelles qui ont déterminé sa création ainsi que sa disparition.

BARBARA REVELLI

1 - SERGIO MORAVIA, *La scienza dell'uomo nel Settecento*, Bari, Laterza, 1970; MARC RÉGALDO, *Un milieu intellectuel. La Décade philosophique, 1794-1807*, Paris, Champion, 1976, 5 t.; JEAN COPANS et JEAN JAMIN, *Aux origines de l'anthropologie française. Les mémoires de la Société des observateurs de l'homme*, Paris, Le Sycomore, 1978; MONDHER KILANI, *L'invention de l'autre*, Lausanne, Payot, 1994; SOPHIE-ANNE LETERRIER, *L'institution des sciences morales. L'Académie des sciences morales et politiques*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Emmanuelle Sibeud

*Une science impériale pour l'Afrique ?
La construction des savoirs africanistes
en France 1878-1930*

Paris, Éditions de l'EHESS, 2002, 357 p.

À un moment où la pertinence du cadre des « aires culturelles » quant à l'organisation des sciences sociales est en question, cet ouvrage offre une remarquable contribution historique au débat. Issu d'une thèse soutenue en 1999, il présente le processus long et complexe de l'émergence de l'africanisme en France, entre la fondation du musée du Trocadéro en 1878 et la création de la Société des africanistes en 1930. Dernier venu des constellations de savoirs définies par une spécialisation géographique, après l'américanisme et l'orientalisme, l'africanisme français est marqué par une double spécificité historique : il a émergé dans le sillage de la conquête, puis de la gestion de la colonisation ; il a fait sienne la méthode ethnographique et joué un rôle central dans l'émergence de l'ethnologie.

Emmanuelle Sibeud ouvre donc de nouveau le dossier des relations entre colonisation et sciences sociales mais en enrichissant considérablement le questionnement. Suivant au plus près l'évolution des travaux portant sur l'Afrique, cette étude permet de desserrer l'articulation entre savoir et pouvoir qui, dans les années 1970, avait fait les beaux jours de la dénonciation d'une ethnologie présentée

comme complice de l'exploitation coloniale. Loin d'être la condition de l'exercice d'une domination ou encore le résultat nécessaire de la gestion coloniale, les connaissances concernant l'Afrique française ont été au contraire prises dans de multiples contraintes qui n'ont cessé de se transformer au cours de la période considérée. L'auteur entremêle habilement les fils de la gestion administrative de la colonisation, qui évolue d'un gouvernement territorial polyvalent à une spécialisation technicienne, des structures du monde savant métropolitain, de l'organisation des disciplines des sciences de l'homme en particulier, et du débat politique sur la nature de la domination coloniale et sur le sort à réserver aux indigènes. Pris ensemble, ils permettent de comprendre qu'il aura fallu cinquante années, depuis la création du Musée d'ethnographie du Trocadéro, pour que l'Afrique devienne un des objets centraux d'une ethnologie qui ne s'autonomise qu'au milieu des années 1920, avec la création de l'Institut d'ethnologie : rien de mécanique, donc, dans cette convergence longtemps esquissée mais continuellement remise en cause entre conquête et gestion de l'Afrique et trajectoire de la discipline ethnologique. Au contraire, au fil d'une enquête remarquablement riche, ce parcours apparaît comme semé de synthèses provisoires, d'alliances fragiles et vite remises en cause, de dissidences victorieuses mais pour un moment seulement, d'incertitudes continues... L'ethnologie a finalement été davantage un « lieu à prendre » pour des ethnographes coloniaux en mal de reconnaissance professionnelle et scientifique qu'un auxiliaire naturel de la domination coloniale.

Bien qu'ayant formellement recours à la notion de champ scientifique, l'auteur ne plaque jamais un modèle sociologique rigide sur l'ensemble de pratiques multiples et animées par des dynamiques souvent divergentes car au croisement des mondes différents qui constituent ce domaine : l'africanisme se construit entre métropole et colonies, mais aussi entre les pratiques de la gestion coloniale et celles des enquêtes scientifiques. Un travail prosopographique des plus remarquables, qui restitue en même temps les trajectoires intellectuelles et les carrières administratives d'un

groupe de soixante érudits coloniaux, permet de saisir finement ces évolutions complexes. Sous forme de notices, regroupées à la fin du texte, ce travail fait de ce livre un ouvrage de référence pour toute recherche sur l'administration coloniale ou l'ethnographie africaniste de la période. Ces trajectoires combinées ne sont jamais utilisées à de seules fins illustratives : elles permettent à l'auteur de formuler des hypothèses fortes sur les modalités de construction d'un savoir autonome et d'évolution des pratiques scientifiques. Ces parcours d'acteurs sont croisés en permanence avec l'histoire des espaces de production et de diffusion du savoir que sont les sociétés savantes, les revues et les institutions universitaires pour constituer ce qu'on pourrait appeler une « histoire topologique » des sciences sociales françaises. Il s'agit là de la mise en œuvre exemplaire d'un programme d'histoire sociale et culturelle des sciences, privilégiant notamment une « approche qui spatialise les savoirs et construit une sorte de cartographie, de géographie historique des pratiques savantes¹ ».

Après l'élan des premières explorations, le monde savant se détourne vite d'une « Afrique ouverte » par la conquête et dont l'intérêt semble s'amenuiser au même rythme que la résistance à la colonisation. Au même moment, la discipline ethnographique est traversée par de nombreuses incertitudes, institutionnelles et méthodologiques, au point de disparaître de l'organigramme des institutions des sciences de l'homme à la fin des années 1880. Le monde colonial est alors investi par une génération de publicistes qui se divisent fortement, à la fin du siècle, à propos du sort à réserver aux indigènes. Entre « négrophobie » et « négrophilie » apparaît la figure de l'ethnologue colonial, qui se veut « négrologue », c'est-à-dire spécialiste colonial des populations africaines. Il est lui-même pris dans une tension entre sa position de gestionnaire de la colonisation et celle d'observateur attentif de populations assujetties, auxquelles il reconnaît une autonomie au moins culturelle. Restés en marge des tentatives avortées de constitution de sciences coloniales autonomes, mais aussi des entreprises des « indigénistes » qui cherchent à en faire des correspondants locaux d'une science sociale de la colonisation, les érudits

coloniaux vont progressivement constituer un réseau défini par l'ancrage local en Afrique ainsi que par une position relativement marginale au sein d'une administration coloniale de plus en plus marquée par la spécialisation des tâches. Si l'auteur consacre des passages remarquables à leurs trajectoires professionnelles et savantes, elle insiste tout particulièrement sur celle de Maurice Delafosse. Son parcours est en effet une « matrice essentielle » dans la mesure où il est le principal personnage de la dissidence ethnographique du début des années 1910. Avec Van Gennep, il propose une définition du métier d'ethnologue centrée sur l'expérience de terrain. Cette dissidence est une réponse aux tentatives de relégation des érudits coloniaux au rang d'auxiliaires de la science autant par une administration centrale séduite par des enquêtes extensives par questionnaires que, dans un premier temps, par des sociologues durkheimiens. Cette alliance de deux personnages marginaux du monde savant sera essentielle à l'avènement d'une « ethnographie-problème » qui ne se contente plus de collecter des informations. Elle se concrétisera avec la fondation de l'Institut ethnographique international de Paris en 1910, espace de rencontres et de débats entre universitaires et érudits coloniaux qui rendra possible cette « révolution pratique ». Les comptes rendus des ouvrages élaborés au sein de ce réseau savant, qui se déploie entre métropole et colonies, constituent aussi une scène essentielle du débat épistémologique. L'auteur en offre des lectures croisées tout à fait passionnantes. C'est ici que l'on trouve l'essentiel de l'apport méthodologique du travail d'E. Sibeud : elle montre comment la sociabilité savante organisée dans des réseaux et des structures de diffusion et d'échanges des savoirs a été à l'origine d'un changement de régime scientifique, relativement indépendant de l'histoire interne de la discipline, telle qu'elle se donne à lire dans le seul cadre de l'université.

L'alliance entre érudits coloniaux et une ethnographie de plus en plus marginalisée sera pourtant de courte durée : forts de leur ancrage dans la méthode ethnographique et de leur patronage tardif par les durkheimiens, les coloniaux peuvent confortablement revendiquer

un savoir africaniste dont l'acte de naissance n'est pas la spectaculaire expédition Dakar-Djibouti entre 1931 et 1933 mais plutôt la publication en 1912 des trois volumes de *Haut-Sénégal-Niger (Soudan français)* rédigés par M. Delafosse. Produit à partir de monographies réalisées par le personnel administratif, l'ouvrage présente un savoir africaniste pluridisciplinaire mais unifié par la recherche de terrain et par la conviction de l'existence d'une cohérence historique, linguistique et culturelle des sociétés africaines. L'évolution des années 1920, dont on peut regretter le traitement comparativement trop rapide, ne fait finalement qu'entériner cette dynamique construite dans la dissidence des années 1910-1914.

Offrant une perspective tout à fait nouvelle sur les processus croisés qui ont mené à l'émergence de l'africanisme et de l'ethnologie universitaire, cet ouvrage est également une contribution importante à une historiographie coloniale aujourd'hui très dynamique. L'accent mis sur les pratiques, administratives et savantes, permet de comprendre que la distinction entre « assimilation » et « association », pierre de touche de l'histoire des idées politiques coloniales, ne s'est que bien peu incarnée dans la réalité de la gestion des populations assujetties. Ce travail ouvre aussi de nombreuses pistes pour la connaissance historique de l'État colonial et des conflits multiples qui l'ont traversé. Sur ce point, on peut pourtant regretter que l'auteur ne développe pas davantage la description des relations entre les pratiques de gouvernement et celles de l'enquête de terrain. Cet ouvrage représente enfin une contribution importante à l'étude de la formation d'une culture « impériale » en France, domaine encore largement méconnu et récemment exploré par des entreprises aussi visibles que malheureuses d'exploitation de la mémoire coloniale en ses aspects les plus scabreux. Mais, offrant une analyse fouillée des réseaux savants, la mise en regard des carrières intellectuelles et professionnelles avec une cartographie dynamique des institutions, la mise au jour des relations entre sociabilité, structures de diffusion des savoirs et transformation des pratiques, ce livre intéressera au premier chef

l'historien des sciences de l'homme. Sur ce plan, son apport méthodologique est considérable. Au-delà, il fournit des éléments pour comprendre en pratique le passage du régime naturaliste au paradigme culturaliste dans les premières années du XX^e siècle.

Annoncé comme le premier volet d'une histoire intellectuelle de la colonisation française, ce travail, qui offre un magistral éclairage sur les processus de structuration de nos savoirs, doit être poursuivi par une enquête portant sur la contribution des acteurs africains à cette science impériale. On ne peut que se réjouir de cette perspective.

EMMANUELLE SAADA

1 - DOMINIQUE PESTRE, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales HSS*, 51-3, 1995, pp. 487-522, ici p. 517.

Marshall Sahlins

Apologies to Thucydides. Understanding history as culture and vice versa
Chicago-Londres, The University of Chicago Press, 2004, 334 p.

L'anthropologie historique n'a plus très bonne presse, en France en particulier. Est-ce l'effet de différents retours critiques sur l'histoire des mentalités ? Quoi qu'il en soit, fidèle à l'approche brillamment illustrée dans *Des îles dans l'histoire*¹, Marshall Sahlins explore à nouveau la relation dialectique entre structure et événement. De là, une « anthropologie historiographique », ou plutôt une histoire anthropologique qui, désormais, interroge la structure du point de vue du concept américain d'« agency ». Les agents de l'histoire sont envisagés en tant qu'individus, groupes sociaux ou collectivités ethniques ; ils sont soumis dans leur action historique aux mêmes valeurs et déterminations d'ordre culturel. Mais, désormais – et c'est la nouveauté – l'interrogation de l'historien à partir des critères de l'anthropologie se fonde sur une démarche résolument comparative : face à la « Polynesian war », la « Peloponnesian war » ; face à l'entreprise « impérialiste » conduite entre 1843 et 1855 par le royaume insulaire de Bau contre celui, plus continental, de

Rewa dans l'archipel des Fidji, la guerre opposant vingt-deux siècles plus tôt les Athéniens, qui défendaient leur emprise économique et politique sur les îles de la mer Égée, aux Spartiates, attachés au contrôle territorial du Péloponnèse ; de là, la nécessité des « excuses à Thucydide ».

L'enquête d'historiographie anthropologique et comparative se déploie en trois volets : confrontation entre le cours de la guerre polynésienne à partir des témoignages des missionnaires en dialogue avec la tradition orale indigène et la conduite de la guerre du Péloponnèse telle que la conçoit et l'écrit Thucydide ; puis, à partir de la réflexion sur certaines motivations humaines à l'origine de l'événement historique selon le penseur grec de l'histoire, exploration de l'interaction entre individus, collectivités et valeurs culturelles en histoire, à l'exemple de la crise provoquée en 1999, en Floride, par la communauté cubaine exigeant l'asile américain pour Elián Gonzalez, le garçon miraculeusement sauvé (par des dauphins ?) après le naufrage d'une embarcation de réfugiés à l'occasion duquel sa mère trouva la mort, mais qui fut rappelé par son père avec l'appui du gouvernement cubain : confrontation entre deux ensembles opposés de représentations et de motivations politiques ainsi que culturelles portant sur le même événement contingent, avec, côté américain, une sanctification de l'enfant miraculé évoquant la divinisation des souverains fidjiens ; et finalement, après un retour vers les Fidji et les circonstances de l'assassinat du souverain-dieu de Bau, Ratu Raivalita, une étude autour de la combinaison entre la pure contingence et l'ordre culturel fondant les déterminations des agents de l'histoire. L'histoire donc comme interaction entre « contingency » et « agency », comme conjoncture à la croisée d'une événementialité aléatoire et de l'action culturellement déterminée des individus et des collectivités. M. Sahlins conclut : « L'événement était contingent, mais il s'est déployé à l'intérieur d'un champ particulier dans les termes duquel les acteurs ont trouvé leurs raisons et l'événement sa signification » (p. 291).

À vrai dire, la réhabilitation, par le biais d'une approche comparative, d'une historio-

graphie sensible aux schèmes de l'action historique culturellement motivés requerrait un pas supplémentaire ; elle ne peut être entière qu'avec la prise en compte des médiations impliquées par les opérations de mise en discours, par les procédures de la configuration narrative et argumentative. La représentation que nous pouvons nous faire de la guerre du Péloponnèse, au-delà de l'énorme distance temporelle, dépend presque entièrement de l'histoire telle que la conçoit et l'écrit Thucydide : une action historique illustrée par les discours de ses protagonistes et animée par les constantes de la nature humaine, volonté de puissance et dureté inflexible et cruelle dans l'exercice du pouvoir ; une histoire, par conséquent, fondée sur une anthropologie à portée universelle qui ne correspond que très partiellement à celle partagée, notamment à travers les spectacles tragiques, par le citoyen athénien moyen ; sans doute celui-ci était-il davantage sensible au pouvoir discrétionnaire des dieux du panthéon ainsi qu'aux aléas de la condition humaine incarnés dans la *moira*. Quant à la guerre polynésienne, sa reconstruction anthropologique repose en particulier sur le journal et les lettres du révérend méthodiste John Hunt. Or, celui-ci ne peut relater les événements guerriers dont il est le témoin que par référence implicite à la théologie chrétienne du salut individuel et par l'usage de quelques catégories anthropologiques partagées en son temps, tel le cannibalisme. L'historien grec puise l'essentiel des ressources de sa configuration historiographique dans la culture des agents de l'histoire qu'il configure et dont il est l'un des acteurs, alors que le témoin anglo-saxon mesure à l'aune de valeurs européennes une conjoncture historique indigène dans laquelle il n'est que très marginalement impliqué.

Ce qui sert de comparant à l'anthropologue historien, et juge d'une guerre d'expansion qui affronte deux communautés indigènes appartenant à la même culture exotique, c'est donc une action historique devenue exemplaire, éloignée dans le temps et l'espace et déjà configurée ; sa mise en discours par un historio- graphe de renom l'a pourvue non seulement d'une logique spatio-temporelle, d'une signification et d'une intelligibilité, mais aussi d'une pragmatique propres : l'histoire, dans les

termes de Thucydide, comme « acquisition pour toujours », l'histoire avec son empreinte énonciative comme mémoire du passé active dans le présent, si je peux faire référence à un ouvrage sensible aux recherches d'anthropologie historique de M. Sahlins².

Par ailleurs, en limitant la comparaison aux deux seuls termes comparés on court le risque de ne relever que les analogies pour oublier les contrastes et les spécificités. C'est en devenant différentielle que la comparaison peut assumer sa fonction de révélateur; elle le fait, par exemple, quand M. Sahlins analyse avec humour les deux paradigmes politiques et idéologiques qui se sont affrontés dans la revendication autour du « mélodrame historique » du petit Elián. Mais c'est encore sans compter avec la position de qui compare, sollicitant un indispensable regard réflexif vers le sommet de ce que l'on doit appeler le triangle comparatif: *comparatum*, *comparandum* et *comparans*. Celle ou celui qui anime la comparaison le fait au nom de présupposés épistémologiques et à l'aide de catégories et de concepts opératoires qui ne sont pas sans influence sur les résultats de la comparaison. En histoire des religions, les grandes entreprises comparatives d'un James Frazer, d'un Mircea Eliade ou d'un Georges Dumézil se révèlent repérées, quant à leurs opérations et par leurs conclusions, dans un espace académique et dans un temps idéologique bien marqués par les paradigmes culturels et universitaires du moment. Il s'agit donc d'adopter à l'égard de sa propre perspective le regard même de l'anthropologie historique, du point de vue de la mise en discours savante, aussi bien que du point de vue du paradigme et de la conjoncture historiques dont dépend la recherche érudite. On regrettera à cet égard que, par le biais analogique, la comparaison entre la guerre du Péloponnèse et la guerre polynésienne ne débouche pas, de la part d'un anthropologue en poste à Chicago, sur la guerre du golfe Persique; une guerre certes bien différente des deux précédentes par sa contingence et dans les moyens mis en œuvre pour la conduire à l'échec, mais présentant dans son impérialisme politique, dans ses enjeux économiques, dans ses justifications idéologiques et culturelles, dans son cynisme cruel et crû, d'inquiétants airs de famille.

La bonne méthode de la comparaison contrastive exige qu'au double point de vue indigène on ajoute désormais l'espace-temps sujet de la recherche. C'est à cette seule condition que l'on pourra conclure avec M. Sahlins: « Dans une historiographie sans anthropologie, nos rapports sont réduits à l'indétermination d'une nature humaine générique ou au sens commun implicite de la tribu de l'historien – l'ethnocentrisme de ce dernier, sous la forme d'un intérêt personnel d'ordre rationnel, étant souvent pris pour l'universalité de la première » (pp. 123-124). Une nouvelle histoire anthropologique, mais réflexive.

CLAUDE CALAME

1 - *Island of history*, Londres, University of Chicago Press, 1985.

2 - Dans cette perspective, voir CLAUDE CALAME, *Pratiques poétiques de la mémoire. Représentations de l'espace-temps en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte, 2006.

Philippe Descola

Par-delà nature et culture

Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 2005, 623 p.

Force est de constater que la plupart des anthropologues ont renoncé au projet initial de l'anthropologie, qui était de constituer une science théorique de la société ou de la culture. On ne prend plus guère le risque de généraliser; on s'en tient prudemment à la connaissance de sociétés particulières. L'anthropologie s'est peu à peu commuée en science descriptive. À tort ou à raison, l'exercice ethnographique paraît plus sûr. Cet abandon progressif de l'ambition théorique est l'aboutissement d'une longue histoire dans laquelle, à coup sûr, le tournant interprétatif prôné par Clifford Geertz au début des années 1960 marqua une étape décisive. Un spectre rôdait, selon les avocats de ce tournant: celui du réductionnisme. Il fallait conjurer toute tentation de naturaliser les phénomènes sociaux et culturels. Dans le même temps, à vrai dire, l'ensemble des sciences sociales manifestait une répugnance affirmée à l'encontre de la théorie. Les « grands récits » devenaient suspects. Le structuralisme

de Claude Lévi-Strauss fit les frais de cette retraite en bon ordre. Sauf exceptions, on ne prit guère la peine d'en dresser un véritable bilan scientifique. Pourtant, si une entreprise ne pouvait être taxée de pécher par réductionnisme, c'est bien le structuralisme. C. Lévi-Strauss ne s'est-il pas appliqué à ne jamais couper le lien entre la formulation de propositions générales sur la nature humaine et l'établissement minutieux des faits ethnographiques ? Quoiqu'il en soit, l'univers des anthropologues vit à l'heure du déclin de la théorie et de l'oubli du structuralisme.

C'est donc un événement que la publication de *Par-delà nature et culture*, un ouvrage majeur qui présente cette double particularité, étonnante dans le contexte actuel, de renouer avec le dessein théorique de l'anthropologie et de s'inscrire résolument dans la filiation du structuralisme. Voilà qui surprendra dans la communauté anthropologique, particulièrement celle de langue anglaise ! Il faut féliciter chaleureusement Philippe Descola pour le courage dont il a fait preuve en s'engageant dans cette entreprise et regretter sa réticence par endroits à tout à fait l'admettre – ici ou là, il affirme même le contraire. Son livre est une contribution hardie et de poids à une science générale de l'homme. Qu'il le veuille ou non, il en est bien ainsi.

Quel est donc l'objectif que s'est assigné P. Descola dans son ouvrage ? C'est celui d'ordonner les modalités principales selon lesquelles l'esprit humain s'emploie à appréhender les choses et surtout les êtres de ce monde. Pour tenter d'y parvenir, il convient, selon lui, de se débarrasser d'un dualisme dont il estime qu'il est propre à la pensée « moderne ». Il s'agit de la séparation instituée entre nature et culture. Loin d'être un cadre analytique universellement valide, il serait le pur produit d'un temps, le nôtre, et d'un lieu, celui que nous habitons. Ce dualisme nature/culture se serait introduit par erreur et par effraction dans la théorie anthropologique. Il empêcherait de rendre compte des autres manières de se représenter les relations entre humains et non-humains, dûment attestées en d'autres temps et en d'autres lieux, systématiquement organisées par l'intellect tout comme la nôtre. C'est ainsi que les Achuar d'Amazonie, auxquels

P. Descola a consacré de remarquables travaux, pensent bien différemment de nous. Ces hommes hantent d'ailleurs cet ouvrage et la façon dont ils pensent ces relations y joue un rôle heuristique essentiel.

P. Descola met en évidence l'existence idéale de quatre grands systèmes de représentations regroupant la diversité des manières selon lesquelles *Homo sapiens* traite le monde animé. Il nomme ces systèmes des « ontologies ». Elles imposeraient, en effet, selon lui une logique d'identification des entités peuplant ce monde et livreraient un inventaire structuré des relations prévalant entre ces entités. À ce titre, elles organiseraient la pensée et l'action humaines, bien au-delà des seules classifications du vivant étudiées par les ethnosciences. Elles étendraient leur emprise sur les codes de valeurs ou sur l'organisation en société ; elles détermineraient même la formation et le développement d'activités comme la domestication animale. Ces quatre ontologies sont successivement l'animisme, le totémisme, l'analogisme et le naturalisme.

Grâce aux travaux précédents de P. Descola, grâce aussi à l'examen qu'en propose, selon des vues légèrement différentes, Eduardo Viveiros de Castro¹, l'animisme pris en ce sens ne nous est pas étranger. Dans tous les systèmes animiques, humains et non-humains relèvent du même ordre dans l'acception classificatoire du terme. Ils ne diffèrent entre eux que par la forme physique. Elle seule introduit la discontinuité entre organismes. L'enveloppe corporelle est pourtant provisoire et interchangeable. Il s'ensuit que pour les habitants de la forêt amazonienne, comme les Achuar étudiés par P. Descola, la vie consiste en un flux incessant d'échanges et de prédatons entre existants séparés seulement par leur « physicalité ». Toute consommation de chair animale est par là même une sorte de cannibalisme, d'où le danger permanent qui guette puisque les rôles de prédateur et de proie peuvent à chaque instant s'inverser. Les trois autres ontologies, ou ailleurs dans l'ouvrage ces « cosmologies », sont décrites à plus grands traits. Le naturalisme, d'abord. Il est le symétrique opposé de l'animisme. Il caractériserait en propre le monde « moderne » et la pensée occidentale depuis la fin du XVII^e siècle. Selon

P. Descola, la formule ontologique du naturalisme pourrait se résumer ainsi : humains et non-humains partagent une même nature physique mais diffèrent radicalement en ce que seuls les humains disposent d'une « intériorité », âme, conscience réflexive, aptitude culturelle (pouvoir de signifier et maîtrise des symboles). Bref continuité des « physicalités », discontinuité des « intériorités ». Le totémisme, ensuite, dont les cultures aborigènes d'Australie fournissent le modèle privilégié. L'inspiration générale du totémisme repose sur l'idée selon laquelle il existe une continuité physique et psychique entre chaque groupe particulier d'humains et chaque espèce non moins particulière de non-humains, pris un à un, sachant que cette relation de continuité est propre à chaque couplage individuel entre groupe humain et espèce non humaine. Continuité interspécifique, mais discontinuité de ces continuités. L'analogisme, enfin, dont la répartition géographique semble plus floue puisque, selon P. Descola, on en rencontrerait la formule aussi bien dans l'ancien Mexique qu'en Afrique de l'Ouest, en Chine ou en Inde. L'ontologie analogique se caractérise par le fait qu'espèces et groupes sociaux diffèrent radicalement les uns des autres. Ces singularités absolues ne peuvent être mises en relation entre elles qu'au moyen d'un réseau dense d'analogies respectant leur discontinuité. L'analogiste traque ressemblances et correspondances, dont il connaît le caractère arbitraire, afin de rendre intelligible et supportable par l'esprit l'état de différence indéfiniment démultipliée qui serait celui du monde vivant.

Cette classification des ontologies, fondée sur une érudition anthropologique sortant de l'ordinaire, fera certainement l'objet de critiques émanant de spécialistes des diverses aires ethnographiques abordées dans l'ouvrage. Par ailleurs, il est aisé d'imaginer l'objection de méthode susceptible d'être adressée à P. Descola : est-il vraiment possible d'établir une sorte d'équivalence, en tant que sources, entre l'immense corpus de réflexions philosophiques documentant en Occident l'ontologie naturaliste et l'interprétation ethnologique déduisant de paroles recueillies et de comportements observés des ontologies restant le plus

souvent à l'état implicite ou presque ? D'aucuns pourront sans doute s'étonner également que P. Descola, si soucieux par ailleurs de respecter la diversité des façons culturelles de penser le monde, reprenne à son compte la notion fort suspecte de modernité. Elle provient, en effet, d'univers intellectuels où prédomine, par ignorance de l'ethnographie, l'idée que la culture occidentale serait si unique en son genre qu'il serait légitime de diviser l'humanité entre les modernes et tous les autres. Plusieurs autres réserves peuvent être émises à l'encontre de certains aspects de la présentation, dans cet ouvrage, des matériaux ontologiques. Il n'en reste pas moins que P. Descola offre ici un ouvrage qui donne singulièrement à penser et donc à discuter, tant dans son projet d'ensemble que dans le déroulement des analyses. Je ne vois pas de plus beau compliment à adresser à un anthropologue à une époque où la timidité théorique se pare de grands airs, où moins l'on en dit, plus on le dit haut. En dépit de tel ou tel défaut de détail, il faut reconnaître que les différences d'ontologies, au cœur de *Par-delà nature et culture*, renvoient bien au plus grand nombre des variations essentielles, recensées par l'ethnographie, dans les manières humaines de penser le monde. Elles en retrouvent les lignes de fracture.

Voici donc un livre qui compte, un ouvrage qui fait date. Pourtant, sur un point qui n'est pas secondaire, le lecteur éprouve un sentiment de malaise. Il s'agit du statut ontologique que P. Descola confère aux ontologies. Je ne suis pas sûr qu'il soit tout à fait au clair avec lui-même sur ce point. Ainsi écrit-il : « Je ne souhaite nullement apporter ma pierre à une hypothétique théorie de la nature humaine : j'aspire seulement à proposer une voie plus efficace et moins ethnocentrique pour rendre compte de ce que l'on appelle ordinairement la diversité culturelle » (pp. 549-550). Toutefois, il avait pris soin de préciser auparavant que « la suite de ce livre sera consacrée à expliciter cette proposition, fondée sur la conjecture que tous les schèmes dont l'humanité dispose pour spécifier ses rapports à elle-même et au monde existent sous la forme de prédispositions, pour partie innées, pour partie issues des propriétés mêmes de la vie commune,

c'est-à-dire des différentes manières pratiques d'assurer l'intégration du moi et d'autrui dans un environnement donné » (p. 162). Là, presque au terme du livre, P. Descola affecte donc de s'être abstenu de toute généralité sur la nature humaine ; ici, il fait clairement l'hypothèse que la récurrence des quatre ontologies, dégagées par ses soins, s'explique par les « affordances » (selon le terme forgé par James Gibson) offertes par le monde au fonctionnement spécifique de l'esprit humain. On retrouve cette même hésitation dans la relation que l'auteur du livre entretient avec le structuralisme de C. Lévi-Strauss. P. Descola inscrit son entreprise dans le prolongement de l'œuvre de C. Lévi-Strauss. Néanmoins, pour prendre le seul exemple du traitement du totémisme, P. Descola et C. Lévi-Strauss ne raisonnent pas dans les mêmes termes. Pour C. Lévi-Strauss, le totémisme renvoie à un mode de pensée certes plus ou moins mobilisé dans certains univers de culture mais qui n'en est pas moins pour autant un trait caractéristique de l'esprit humain en général. Selon P. Descola, le totémisme ne se rencontrerait que dans certaines cultures, donc en certaines époques et dans certains lieux. De ce point de vue, P. Descola me paraît être plus proche d'un Louis Dumont davantage attaché à rendre compte de la spécificité de la pensée « hiérarchique » propre à l'Inde qu'à prolonger le structuralisme généralisé de C. Lévi-Strauss.

Quoiqu'il en soit, l'argumentation développée par P. Descola tout au long de son ouvrage mobilise bien un point de vue général sur la nature humaine. Ainsi qu'il l'écrit avec force dans le chapitre v, sa classification des ontologies repose sur l'admission du caractère universel, parce que fondée sur des propriétés naturelles du fonctionnement de l'esprit humain, de la distinction entre ce qui serait de l'ordre (non substantiel) de l'« intériorité » et ce qui serait de l'ordre de la « physicalité ». De fait, ses quatre ontologies combinent différemment ces deux éléments entre eux. P. Descola critique de manière parfaitement convaincante tous ceux qui tiennent cette dualité « intériorité »/« physicalité » pour une projection ethnocentrique de notre dualisme ontologique, et il n'hésite pas à en appeler au témoignage d'un spécialiste de la cognition

comme Paul Bloom. En d'autres termes, la thèse de P. Descola est construite à partir de propositions générales sur la nature de l'homme ; la postulation de l'unité cognitive de l'homme explique que les ontologies dont traite P. Descola soient limitées en nombre et qu'elles se rencontrent dans des sociétés n'ayant entretenu aucun contact entre elles. Si la forme et la structure de ces ontologies n'étaient pas contraintes par certaines propriétés de l'esprit humain, les quatre modèles inventoriés par P. Descola ne pourraient ni ordonner ni épuiser peu ou prou la diversité des représentations ontologiques décrites à la surface du monde culturel, et l'on ne saurait comprendre pourquoi certaines combinaisons sont effectivement trouvées tandis que d'autres restent introuvables. L'argumentation de P. Descola n'est pas sans s'apparenter à une forme générale de raisonnement propre aux sciences de la nature. Il n'hésite pas à faire des prédictions dont il juge qu'elles seront confirmées ou invalidées par des éléments de fait destinés à jouer le rôle de vérificateurs. Ainsi en est-il lorsqu'il estime, par exemple, que là où prédominent les ontologies animiques ou totémiques l'on ne saurait être mis en présence de cas de sacrifice. On peut regretter à ce propos, et dans ce cas particulier, que la définition proposée du sacrifice ne soit pas suffisamment précise pour que sa prédiction puisse être réellement testée. L'important n'est pas là ; il est dans le fait que P. Descola puisse émettre l'hypothèse d'une vérification. C'est bien la preuve de l'ambition épistémologique et théorique de l'ouvrage.

Il reste à se demander pourquoi P. Descola est si prudent dans sa présentation épistémologique du discours qu'il tient dans son livre. D'où vient cette retenue à l'égard du caractère théorique de sa propre entreprise ? Il me semble que l'on peut en trouver les raisons dans les pages qu'il consacre à critiquer tous ceux qui, à l'image de Steven Pinker, s'emploient à expliquer directement la récurrence de certains contenus culturels par des prédispositions innées. À lire ces auteurs, il faudrait en conclure que ces contenus culturels seraient en quelque sorte hors histoire (et, bien que décrétés culturels, hors culture). La critique que leur adresse P. Descola me paraît ample-

ment justifiée. Toutes les représentations humaines sont, sans exception aucune, des produits de culture et sont donc également, et à égalité, historiques. Cela ne signifie pas qu'il faille s'abstenir de tenter d'en expliquer la présence et la distribution en faisant référence à l'existence de certaines propriétés générales de l'esprit humain. L'opposition entre la culture et l'inné constitue une grave faute de raisonnement trouvant son origine dans la dichotomie opérée entre nature et culture. Or c'est précisément l'illusion que P. Descola dénonce tout au long de son ouvrage. Il est donc paradoxal de relever qu'à certains endroits de son livre, ceux où il rejette le point de vue innéiste, P. Descola se retrouve captif d'une dualité qui est celle-là même dont il propose que nous fassions définitivement l'économie. Là, et seulement là, il affaiblit la portée de son ouvrage.

On aura sans peine deviné que je tiens *Par-delà nature et culture* pour un livre qui, précisément, porte loin et qui est d'une étonnante richesse à laquelle ce bref compte rendu ne rend que trop sommairement justice.

MAURICE BLOCH

(traduit de l'anglais par Gérard Lenclud)

1 - *From the enemy's point of view*, Chicago, University of Chicago Press, 1992.

Carlo Severi

Il percorso e la voce.

Un' antropologia della memoria

Turin, Einaudi, 2004, 337 p.

Depuis près de vingt-cinq ans, Carlo Severi n'a cessé d'explorer la même question : qu'est-ce qu'une tradition orale, et par quels moyens se transmet-elle sous une forme stable ? Née de l'étude menée, dans sa thèse de doctorat, d'un chant chamannique qu'il avait recueilli chez les Cuna du Panama¹, cette question l'a conduit à définir et à développer un nouveau champ de recherche, l'anthropologie de la mémoire, portant sur la nature des associations mnémoriques entre des images et des énoncés de type rituel, et débouchant sur des propositions originales quant au statut des pictographies,

aux mécanismes de l'énonciation rituelle ou aux conditions de l'efficacité symbolique. Le présent livre dresse le bilan de cette entreprise en entremêlant avec virtuosité les propositions théoriques ambitieuses et les études de cas dont elles procèdent. C. Severi est parti du constat que les apprentis chamans Cuna mémorisent les chants thérapeutiques – qui peuvent compter des milliers de versets – non seulement en répétant par cœur les textes que leur maître leur enseigne, mais aussi au moyen d'images faisant référence à des événements marquants des voyages du chaman chez les esprits que ces chants relatent, un dispositif de fixation des traces mnésiques qui rappelle les arts de la mémoire en usage en Occident dès l'Antiquité. D'où l'hypothèse, déjà esquissée par Emmanuel Löwy au début du XX^e siècle, que les pictographies primitives, loin d'être des écritures inabouties, en sont plutôt leur alternative, une manière spécifique de consolider au moyen d'images la relation entre parole mémorisée et parole proférée. Afin de mieux comprendre ce phénomène, C. Severi adopte une approche, la biologie des images, dont l'origine peut être retracée, d'une part, jusqu'à la morphologie botanique de Goethe (l'idée de formes végétales originaires), d'autre part, jusqu'à l'évolutionnisme de Darwin et surtout du général Pitt Rivers, lequel, par le biais notamment d'Alfred Haddon, a exercé l'influence que l'on sait sur Aby Warburg, le pionnier en la matière : il s'agit de comprendre les iconographies primitives en étudiant l'évolution et la distribution planétaire des formes graphiques afin d'éclairer la pensée visuelle qui en est à l'origine. En effet, l'analyse morphologique n'est féconde que pour autant qu'elle permet d'élucider la relation entre la trace graphique et l'opération mentale qu'elle suppose, cette relation s'observant le mieux dans les supports matériels les plus simples permettant la mise en œuvre d'une relation continue entre des mots et des formes dans le contexte d'une mémorisation. Car plus les formes sont élémentaires – à l'instar des cordelettes à nœuds Iatmul (Nouvelle-Guinée) retraçant l'itinéraire d'un ancêtre totémique –, plus l'image condensée en quelques indices oblige à un effort projectif « iconogène », lequel confère en retour à ladite image une saillance particulière qui la rend plus aisément mémorisable.

C'est toutefois dans le domaine amérindien que C. Severi va chercher les principaux exemples qui lui servent à montrer comment les pictographies « font mémoire ». L'un des mécanismes qu'il avait mis au jour dans son étude des chants chamaniques Cuna était ce que l'on pourrait appeler le « redoublement paralléliste ». On sait que le parallélisme, à savoir l'usage d'un petit nombre de formules répétées avec de légères variations, est une technique d'énonciation très commune dans les traditions orales car elle facilite la mémorisation, et donc la stabilité, de certains énoncés, notamment rituels. Or, les images scandant la mémorisation des chants chamaniques Cuna ont aussi une structure paralléliste en ce que les répétitions des schèmes figuratifs et les enchâssements de pictogrammes y sont nombreux. Selon C. Severi, ce trait est assez général dans les pictographies amérindiennes, chez les Eskimos d'Alaska, les Ojibwa, les Apaches occidentaux et surtout les Sioux. L'examen d'une bible en dakota dont les pages servirent à un chef Lakota pour y dessiner son autobiographie en ferait foi : à l'instar des peintures rupestres, des dessins ornant les peaux de bison portées par les guerriers des Plaines ou de ceux exécutés par les Indiens sur les livres de compte de l'armée américaine (le *ledger-book art*), cette bible, conservée au musée de Dahlem à Berlin, emploie une pictographie dont les motifs étaient déchiffrables par tous les Indiens des Plaines quelle que soit leur langue, et qui relie sans équivoque une séquence d'images et une séquence d'actions narrée de façon rituelle (en l'occurrence les exploits à la guerre et la chasse du dessinateur anonyme). Faute sans doute d'illustrations en nombre suffisant, la démonstration du caractère paralléliste des pictogrammes Lakota ne m'a pas entièrement convaincu (en matière d'iconographie, la marge entre une structure paralléliste et une structure séquentielle est très faible) d'autant que, à la différence du cas Cuna, le récit auquel correspondent ces dessins n'a pas survécu ; de sorte que nous ne disposons d'aucun moyen pour vérifier une correspondance éventuelle des parallélismes. Ce qu'il est important de souligner, en revanche, c'est que, dans les cinq cas considérés, les pictogrammes et leur organisation répondent à des conventions très différentes. Car un système pictographique

n'est pas cohérent du fait de la forme des images qu'il mobilise, mais plutôt en raison du type de relation existant entre la forme d'un énoncé codifié et l'usage du pictogramme comme trace mnésique des mots de l'énonciateur. Autrement dit, et comme le souligne C. Severi avec justesse, l'approche la plus pertinente des pictographies consiste à mettre l'accent non pas tant sur la morphologie des figures que sur celle des relations, un excellent principe de méthode, et qui ne devrait pas s'appliquer aux seules pictographies.

L'évidente obsession de C. Severi pour le parallélisme a pourtant des conséquences très heureuses. Car l'un des développements les plus prometteurs du livre, déjà partiellement publié en anglais auparavant², est celui où l'auteur fait appel au parallélisme afin d'expliquer de façon ingénieuse ce qui fait qu'un énoncé est codé rituellement ou non. Employé dans la trame narrative d'un énoncé, le parallélisme en facilite la mémorisation, mais ne dit rien du statut de ce qui est proféré ; ce n'est donc pas tant la forme du contenu qui spécifie la communication rituelle que la forme de l'énonciation. Reprenant le chant thérapeutique Cuna de l'accouchement difficile, publié par Nils Holmer et Henri Wassen et dont Claude Lévi-Strauss a fait l'usage que l'on sait dans son célèbre essai sur « L'efficacité symbolique », C. Severi met en évidence que le chaman y emploie divers procédés pour démultiplier les identités de l'énonciateur. La partie introductive du chant est notamment consacrée à évoquer par le menu, au présent et à la troisième personne, les procédures rituelles que le chaman doit suivre avant de commencer à chanter, procédures qui ont donc déjà été accomplies au moment où le chaman s'exprime, c'est-à-dire au moment où il parle de quelqu'un (lui-même) qui s'apprête à parler (de quelqu'un qui s'apprête à parler...). Le parallélisme devient ainsi une technique permettant de dédoubler l'énonciateur : il est en même temps celui dont on dit (dans le chant) qu'il est là et l'image parallèle de celui qui dit qu'il est là (en train de chanter). La suite du chant prolonge dans d'autres registres ce dédoublement en abîme, l'énonciateur prenant tour à tour la figure du chaman, de l'esprit végétal qui le seconde, de l'un ou l'autre des

esprits animaux qui agressent le patient. Cette diversification des identités assumées par le chaman s'explique par le fait qu'il doit affronter des entités surnaturelles ayant elles-mêmes des identités multiples, et donc se rendre semblable à elles sous un certain aspect afin de mieux les combattre sur leur terrain, tout en conservant la maîtrise d'un pôle fixe d'énonciation définissant le point de vue à partir duquel les actions qu'il décrit peuvent être ressaisies. Typique du chamanisme amérindien, cette polyphonie de l'énonciation met au premier plan la dimension pragmatique de la communication à travers une définition réflexive de l'énonciateur lui permettant de jouer sur toute une gamme d'identités contradictoires. À l'hypothèse avancée par Dan Sperber et Pascal Boyer que les représentations religieuses se transmettent (et donc se mémorisent) efficacement du fait qu'elles sont contre-intuitives au regard du sens commun – caractérisé par ce que les psychologues du développement appellent des « ontologies naïves »³ –, C. Severi ajoute ainsi la clause complémentaire que la saillance du contenu est renforcée par la transmission de ces représentations contre-intuitives dans le cadre de situations de communication elles-mêmes contre-intuitives.

La dernière partie du livre explore la capacité des images à exprimer le conflit et la contradiction. Il est vrai que l'image n'est pas une proposition en mesure d'être avérée ou infirmée; mais elle peut renvoyer à d'autres images qu'elle dément de façon implicite en condensant des traits contradictoires issus à la fois du prototype qu'elle représente, de la tradition iconographique à laquelle elle se rattache, des attributs singuliers qui lui sont donnés et du contexte dans lequel on en fait usage. Cette aptitude à figurer le paradoxe peut être mise à profit dans les circonstances souvent violentes du contact entre cultures et dans les reconfigurations idéologiques qui en résultent. Analysant le prophétisme apache, d'une part, et les pratiques pour le moins hétérodoxes d'une confrérie de pénitents du Nouveau-Mexique, d'autre part, C. Severi souligne que la caractéristique des cultes (mal) dits syncrétiques n'est pas tant la transformation sémantique apparente du discours religieux

– le bricolage des contenus, inlassablement mené à bien dans toute tradition religieuse, même très normalisée – que la mise en place de situations paradoxales, tant dans le domaine des conditions d'énonciation (les actions rituelles du prophète apache Silas John contredisent la doctrine chrétienne qu'il professe) que dans celui des images qui leur sont associées (la célébration du Christ passant par l'adoration d'une image de la mort, Doña Sebastiana, qui le cible symboliquement de ses flèches). S'il fallait résumer le propos, on pourrait dire que C. Severi propose de passer d'une sémantique des traditions iconographiques liées à la mémoire à une pragmatique des conditions de fixation, de transmission et d'efficacité des images et énoncés rituels. C'est dire l'importance de ce livre dont on souhaite vivement qu'une traduction en français puisse bientôt lui donner dans notre pays toute l'audience qu'il mérite.

PHILIPPE DESCOLA

1 - Voir son premier livre, plus particulièrement consacré à cette question : *La memoria rituale. Follia e immagine del Bianco in una tradizione sciamanica amerindiana*, Scandicci, La Nuova Italia, 1993.

2 - CARLO SEVERI, « Memory, reflexivity and belief: Reflections on the ritual use of language », *Social anthropology*, 10, 1, 2002, pp. 23-40.

3 - DAN SPERBER, « Anthropology and psychology. Toward an epidemiology of representations », *Man*, 20, 1985, pp. 73-89; PASCAL BOYER, *The naturalness of religious ideas: a cognitive theory of religion*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 1994.

Marilyn Strathern

Kinship, law and the unexpected.

Relatives are always a surprise

Cambridge, Cambridge University Press, 2005, x-229 p.

Auteur de référence dans le milieu anthropologique ces deux dernières décennies, Marilyn Strathern est sans doute insuffisamment connue en France. Ses travaux sur la Mélanésie puis sur le contexte anglais contemporain constituent autant de jalons, systématiquement repris, dans le panorama intellectuel de

l'anthropologie non francophone. *Kinship, law and the unexpected* reprend la structure du très influent *After nature*¹. Une série de conférences, données entre 1999 et 2003, est rassemblée dans un ouvrage qui pense les particularités occidentales actuelles à la lumière d'ethnographies mélanésiennes portant sur les relations de propriété et d'appropriation des personnes et des choses. *After nature* dressait une image complexe des coupures culturelles entraînées, selon l'auteur, par un mouvement de fond de la civilisation nord-occidentale. La « littéralisation » de nos savoirs ferait que l'on cherche systématiquement à dévoiler les présupposés qui sous-tendent nos convictions. Ainsi s'opérerait la séparation croissante de sphères autrefois et ailleurs enchevêtrées. La parenté reste le domaine de réflexion privilégié par l'auteur, tant en 1992 qu'en 2005. C'est à partir de la parenté qu'est décrit le changement majeur qui consiste à isoler les êtres des relations sociales les constituant. Moyennant une focalisation sur la corporéité des individus, promue depuis l'étape embryonnaire grâce aux nouvelles technologies de visualisation des êtres *in utero*, ceux-ci sont thématiques dans *After nature* comme ontologiquement premiers par rapport aux relations de parenté censées les constituer en tant qu'individus. La projection sur l'embryon d'un état d'autonomie individuelle aurait été accompagnée, par ailleurs, par le développement d'une série de discours normatifs. Le résultat, présenté comme radicalement novateur, aurait conduit à l'apparition de droits afférents à cet individu, indépendamment de toute inscription sociale. En fait, les manipulations de la nature par les nouvelles technologies de reproduction auraient isolé le fondement matériel de la personne de la dimension relationnelle de la parenté, toujours inscrite dans les jeux sociaux de la reconnaissance. Tandis que l'entité embryonnaire se serait imposée comme une donnée d'évidence, les relations, dépendantes du mode de fabrication ou d'appropriation de cette même entité, seraient devenues éminemment conventionnelles. L'on débat sur la paternité ou la maternité d'un enfant adopté ou d'un enfant issu d'un don de gamètes ou, encore, d'un enfant né d'une mère porteuse. L'on ne discute pas les droits du nouvel être. Celui-ci

est placé du côté de la vérité inscrite en nature alors que les relations apparaissent comme construites après nature, *after nature*.

Pendant les années 1990, les propos de M. Strathern ont profondément marqué les études portant sur les nouveaux contextes de la parenté. Il a ainsi été question de l'inadéquation des outils de l'anthropologie de la parenté pour rendre compte de façon satisfaisante de la situation contemporaine. Une sorte de post-modernité ayant poussé à l'extrême son idéologie individualiste pouvait ainsi mettre entre parenthèse l'idée de relation.

Dans *Kinship, law and the unexpected*, les enseignements tirés d'approches ayant réintroduit la dimension relationnelle dans l'analyse du contexte contemporain amènent l'auteur à dresser un tableau complémentaire. Utilisant certains exemples mélanésiens, il s'agit pour M. Strathern de faire de la notion de propriété un point central de comparaison culturelle. Plus concrètement, c'est le droit de propriété intellectuelle qui permet d'établir des parallélismes. En Mélanésie, il est des plans pour l'action, tels les modèles de fabrication des sculptures mortuaires Malanggan de la Nouvelle-Irlande, uniquement actualisables par certaines personnes au statut équivalent. À l'instar de ce qui se passe en Occident, les copyrights peuvent être transférés, sous certaines conditions et moyennant dédommagement, aux détenteurs de ces mêmes droits. Mais derrière des similitudes, l'auteur cherche à identifier des différences fondamentales. Pour nous, Occidentaux, la créativité renvoie au caractère unique d'une œuvre, elle-même censée être l'expression de l'irréductible différence de l'individu qui en est, en dernière instance, la source. Pour les Mélanésiens, la créativité serait davantage en rapport avec la répétition et elle renverrait clairement à des possesseurs collectifs. Les appartenances parentales et sociales de l'individu situent celui-ci comme détenteur légitime de certains droits de reproduction. La personne apparaît ainsi dans sa dimension non individualiste. Dans certaines affaires, elle est un membre du clan de son père, dans d'autres du clan de sa mère ; la personne est en somme divisible et les relations interpersonnelles transmettent des droits de reproduction. Voilà pourquoi les

Occidentaux sont uniquement propriétaires de choses alors que les Mélanésiens jouiraient d'une propriété sur des personnes.

Reprenant les termes perspectivistes de l'amazoniste Eduardo Viveiros de Castro, M. Strathern insiste sur le fondement ultime de cette supposée différence radicale. Là où les Occidentaux rendent compte de la diversité de points de vue sur le monde par des arguments épistémologiques, les Mélanésiens feraient dépendre la différence de perspective de la nature corporelle de l'être qui perçoit. Le corps étant pensé comme conformé par les multiples apports le constituant, il situe les acteurs mélanésiens dans un jeu de rôles, multiple mais limité. À l'appui de ce développement, l'auteur revient sur le thème de la parenté et de ses fondements dans les contextes contrastés. Ici comme dans *After nature*, l'argument de la différence entre cultures se combine avec celui de la chronologie. L'approche épistémologique nord-occidentale va de pair avec un modèle de parenté marqué par la propension à penser ce domaine à partir des outils conceptuels propres à la recherche de la connaissance. Ce tandem, qui met au centre l'idée de relation – activable et désactivable en tant que telle –, est daté par l'auteur du XVI^e siècle. La relation entre éléments d'un réseau, intellectuel ou de parenté, dépendrait en Occident de la capacité de détachement entre les éléments ainsi conçus. Comme dans le cas de la mère et du fœtus, c'est la séparabilité des termes qui permettrait de penser leurs liens de dépendance; d'où, selon l'auteur, le fait que la loi ne puisse pas ériger une relation en sujet de droit parmi nous. À côté, le savoir lié à la fabrication des Malanggan apparaît comme non épistémique, car non orienté vers une meilleure compréhension du monde, et étant englobé dans un exercice d'acquisition de pouvoir (p. 88).

Les différences établies par M. Strathern sont certes très importantes. Néanmoins, ici comme dans *After nature*, on doit souligner le caractère forcé des contrastes choisis. Trop souvent, ceux-ci apparaissent inscrits dans une rhétorique qui, confortant l'idée que notre société est différente des autres, frôle de vieilles distinctions entre connaissance primitive par participation et connaissance moderne

logique. Face à ces excès, il convient de rappeler, pour la Mélanésie comme pour d'autres contextes ethnographiques, l'existence de conceptions non cycliques du temps ainsi que des composantes strictement individuelles de la personne. Celles-ci renvoyant à l'instance de « moi », que Marcel Mauss mettait en rapport avec l'universalité des pronoms personnels: « il est évident [...] qu'il n'y a jamais eu d'être humain qui n'ait eu le sens, non seulement de son corps, mais aussi de son individualité spirituelle et corporelle à la fois »². Inversement, il est utile de réaliser que, dans les cadres normatifs occidentaux, il est possible de penser l'individu comme étant le fruit des relations corporelles le constituant: par exemple, dans le cadre des prohibitions d'inceste appliquées aux nouvelles technologies de reproduction.

ENRIC PORQUERES I GENÉ

1 - *After nature: english kinship in the late twentieth century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

2 - M. MAUSS, « Une catégorie de l'esprit humain: la notion de personne, celle du "moi" », in *Id. Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1993, pp. 332-362.

Sébastien Laurent (dir.)

Archives « secrètes », secrets d'archives ?

Le travail de l'historien et de l'archiviste sur les archives sensibles

Paris, Éditions du CNRS, 2003, 294 p.

En juin 2001, Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication, présentait comme imminente l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale d'un texte de loi dont certaines dispositions, promises depuis six ans, diminuaient les délais d'accès aux archives publiques. Un an plus tard exactement, ouvrant la journée d'études dont le présent livre est issu, Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France, confirmait cette bonne nouvelle. Elle soulignait par ailleurs son intention de poursuivre la politique d'ouverture des archives vers le monde scientifique, en confiant au Conseil supérieur des Archives de France, présidé par René Rémond,

la mission de progresser selon cinq axes, dont la production des instruments scientifiques et la gestion des archives audiovisuelles.

Un an plus tard, en juin 2003, alors que ce livre était publié, rien ne s'était véritablement concrétisé : trois des cinq commissions semblaient avoir disparu aussitôt nées, celle relative aux instruments de recherche ne s'étant réunie qu'une fois, au début de 2003. Il fallut attendre l'automne suivant pour que, à la suite d'un efficace lobbying organisé par l'association Une cité pour les Archives nationales, le président de la République annonce sa décision de créer un centre nouveau, à proximité de l'université de Saint-Denis, destiné à accueillir les archives de l'après-1789. On se congratule – le ministre de la Culture pouvait ainsi déclarer, en juin 2004, que « bâtir le nouveau centre des Archives nationales, c'[était] garantir un futur à la mémoire » – mais les moyens ne suivent qu'à pas comptés. Ce n'est que depuis le premier janvier 2007 que, suivant les conclusions de la mission présidée par le conseiller d'État Olivier Stirn, les divers centres des Archives nationales ont enfin une existence juridique, sous forme de services à compétence nationale.

Ce long préambule pour souligner un des inconvénients des ouvrages du type de celui qui nous est présenté là. Ils ne peuvent éviter, par convenance institutionnelle, de consacrer de l'espace à la parole officielle, alors que celle-ci s'avère aussi convenue que périssable. Le risque est réel dans ces conditions de donner d'un sujet grave et important – dont l'aspect sensationnel est accentué par l'usage, dans le titre, d'adjectifs tels que *sensible* ou *secret* – une vision irénique, qui appellera en retour des ouvrages de tonalité pamphlétaire.

Disons d'emblée que le danger n'est pas totalement évité. Sans doute le lecteur ne trouvera-t-il pas là de révélations « croustillantes », pour reprendre le terme choisi par la directrice des Archives de France dans son allocution – ce que confirment les propos de l'une de ses collaboratrices, spécialiste des documents de la Seconde Guerre mondiale : « Pour ma part, je n'ai jamais rencontré de secrets d'État. » Ce dernier terme n'étant pas défini de manière univoque, on peut effectivement émettre une telle assertion, aussi approximative que celle affirmant l'inverse, dont un

certain type de presse est friande. L'historien a le droit d'être un peu plus nuancé, en se demandant si les archives n'ont pas encore quelques informations « sensibles » à transmettre, concernant par exemple, s'agissant certes d'autres époques, l'affaire Ben Barka ou, de manière plus générale, l'usage fait de la police politique sous la V^e République.

Mais même en ce qui concerne les archives de la Seconde Guerre mondiale, la situation actuelle n'est pas sans défaut. Le plus criant concerne l'absolue inertie des pouvoirs politiques et administratifs, toutes tendances partisans confondus, face à la privatisation des papiers de la France libre par le fils du général de Gaulle, personne privée qui décide seule des conditions de leur accessibilité. Un simple arrêté du directeur des Archives de France reconnaissant le caractère public de ces papiers – en tant que produits de l'activité institutionnelle du gouvernement d'alors, installé à Londres et à Alger, ils font partie de manière imprescriptible et perpétuelle du domaine public – et leur appliquant en conséquence les dispositions prévues par la loi du 3 janvier 1979 relative aux archives publiques, réglerait la question, au prix sans doute du courroux de la personne en question.

Il est vrai qu'il ne s'agit pas là du seul arrangement pris avec cette loi. On sait ce qu'il en est des archives du précédent président de la République, ou de la manière dont le Conseil d'État a validé, en octobre 2002, la décision par laquelle le Conseil constitutionnel avait décidé, dix-huit mois plus tôt, de s'affranchir de la loi de janvier 1979 en décidant qu'aucune de ses archives ne serait accessible, sauf dérogation dont il gardait l'absolue maîtrise, avant un délai de soixante ans. Si Vincent Duclert ne l'avait pas évoquée dans sa contribution écrite, l'ouvrage dirigé par Sébastien Laurent aurait été muet sur la question, qui nous semble pourtant directement relever du champ qu'il entend parcourir : pour ne prendre qu'un exemple des « secrets » ainsi protégés, la position prise par le Conseil constitutionnel et validée par le Conseil d'État interdit à l'historien de connaître avant 2022 les débats intervenus entre les gardiens de la Constitution en réponse à l'interprétation très personnelle du général de Gaulle sur la révision visant à permettre

l'élection du président de la République au suffrage universel¹.

Pour autant, il serait injuste pour S. Laurent et son équipe, composée de dix archivistes travaillant sur des documents contemporains et de huit jeunes universitaires, de ne pas souligner les apports tout à fait stimulants de l'ouvrage. On y trouve en effet pour la première fois réunies des informations jusque-là disséminées, pour la plupart d'entre elles, dans des textes de faible diffusion ou d'accès difficile. Qu'il s'agisse de la contribution faisant le point, près de dix ans après le début du processus, sur les fonds d'archives revenus de Moscou ou des efforts de transparence tentés par les responsables de ces champs archivistiques riches et encore perçus comme quelque peu opaques que sont les archives du PCF et celles de la franc-maçonnerie, les mises au point sont bienvenues.

Le livre se clôt sur cinq exercices de méthodologie, traitant des branches de la recherche historique qui ont le plus bénéficié de l'ouverture de fonds jusque-là fermés. Depuis l'histoire du renseignement jusqu'à celle de la censure, ces contributions donnent à l'ouvrage, sous forme de coups de sonde, une fonction précieuse d'éclairage des conditions dans lesquelles se construisent de larges pans de l'historiographie actuelle. S'agissant par exemple de l'histoire de l'ex-URSS, Sabine Dullin met ainsi clairement en évidence les contrôles que la pratique administrato-archivistique maintient sur l'écriture de l'histoire du politique en Russie, en pointant « le bon vouloir des archivistes qui sélectionnent à la place [des chercheurs] les dossiers [...], moyen de garder le pouvoir et de placer les chercheurs dans un état d'ignorance quant à la globalité des dossiers disponibles » (p. 196). Dans leur ouvrage de synthèse sur les archives, Sophie Cœuré et V. Duclert avaient déjà souligné que « la quête de sources dépend considérablement de la connaissance par le chercheur de leur processus de constitution matérielle, juridique et intellectuelle² ». On se permettra simplement de rappeler que des pays qui ne sortent pas de la dictature peuvent également être sujets à des réactions d'auto-protection et de corporatisme ; j'ai gardé le souvenir d'une recension, relative à l'inven-

taire des archives du commissariat général aux questions juives, refusée par une revue professionnelle pilotée par la direction des Archives de France parce que j'y avais mis en cause la qualité scientifique d'un texte, dû à un conservateur d'archives, publié dans un autre inventaire, regroupant des documents liés à l'affaire Dreyfus. Il n'était sans doute pas dans la vocation du livre proposé par S. Laurent de descendre à ce niveau d'analyse des pratiques professionnelles. Celles-ci ne s'en rattachent pas moins à la problématique qui sous-tend sa réflexion. À de rares exceptions près, une archive est moins sensible en soi que ne l'est le principe même d'accès aux archives, liberté publique fondamentale mais rarement reconnue comme telle. C'est à peine tirer le sujet vers le paradoxe que de constater que l'aspect le plus sensible de l'actuelle politique archivistique de la France réside dans le peu de sensibilité de ses milieux dirigeants aux moyens matériels d'accès aux archives et, en même temps, dans l'excessive sensibilité de ses institutions aux risques juridiques posés par cet accès.

MARC OLIVIER BARUCH

1 - Sous le titre « Le Conseil constitutionnel peut-il être soumis à un contrôle du juge administratif ? », un dossier a été publié sur cet important point de droit dans la *Revue française de droit administratif*, 1, 2003, pp. 1-22, composé des conclusions (non suivies par l'assemblée générale du Conseil d'État) du commissaire du gouvernement Guillaume Goulard (pp. 1-8), d'un point de vue du constitutionnaliste Louis Favoreu approuvant cet arrêt *Brouant* (22 octobre 2002) du Conseil d'État (pp. 8-13), et d'une analyse (pp. 14-22) des publicistes Pascale Gonod et Olivier Jouanjan insistant au contraire sur le bouleversement ainsi intervenu dans l'ordre juridique par cet arrêt, dans la mesure où il peut laisser penser que le Conseil constitutionnel « serait au-dessus des lois dont [il] est susceptible de contrôler la constitutionnalité », et dispose d'un « pouvoir normatif indéterminé [...] qui peut s'exercer *contra legem et constitutionem* », p. 16. Voir aussi MARIE CORNU, « Les archives du Conseil constitutionnel : un régime hors série ? », *Les Petites affiches*, 250, 17 décembre 2001, pp. 15-17.

2 - SOPHIE CŒURÉ et VINCENT DUCLERT, *Les archives*, Paris, La Découverte, « Repères », 2001,

p. 10. On se reportera également, sur l'ensemble des sujets évoqués ici, à l'ouvrage récent de SOPHIE CŒURÉ, *La mémoire spoliée : les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique (de 1940 à nos jours)*, Paris, Payot, 2007.

Mauro Cerutti, Jean-François Fayet et Michel Porret (dir.)

Penser l'archive. Histoires d'archives, archives d'histoire
Lausanne, Éditions Antipodes, 2006,
331 p.

Les vingt-trois essais rassemblés dans cet ouvrage par les jeunes historiens réunis en atelier, en 2003, par les universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel n'ont d'autre ambition que de faire partager un questionnement des archives. Ces textes incisifs, appuyés sur une solide pratique personnelle de recherche, imposent une réflexivité critique commune à des thèmes et des périodes d'une grande diversité. Comme le soulignent les directeurs de l'ouvrage, Mauro Cerutti, Jean-François Fayet et Michel Porret, on touche là tout autant à la sédimentation même des archives, à leur conservation et leur usage qu'à leur problématisation par les historiens. Comprendre l'histoire de la formation et de l'organisation des fonds d'archives paraît en effet être un élément nécessaire pour faire l'histoire des États et des institutions productrices. Les effets de miroir franco-suisse éclairent ainsi la naissance d'une culture de l'archive à l'époque moderne. Christian Grosse montre que les registres de l'état civil à Genève au XVI^e siècle sont issus de la rencontre pérenne entre une autorité (la ville de Genève), une habitude d'enregistrement (la pratique du registre) et un dispositif concret de conservation (le mobilier de rangement). Marco Cicchini éclaire un processus analogue dans la généralisation de l'écrit administratif au sein des armées françaises, processus beaucoup plus lent dans des institutions médicales (Pierre-Yves Donzé, sur l'hôpital cantonal de Lausanne) perçues par leurs acteurs avant tout comme le cadre de pratiques privées, d'où la longue réticence à déposer les dossiers cliniques. Fabrice Brandli propose une histoire

comparée de la genèse des archives diplomatiques dans deux États, la monarchie française et la République genevoise, également confrontés aux « exigences de secret, de souveraineté et de continuation d'un savoir de l'État et sur l'État ». Il suit, d'un côté, le processus de centralisation et d'étatisation français depuis Richelieu, lié à l'identification du monarque à l'État, de l'autre, l'éparpillement des fonds diplomatiques suisses conservés comme bien patrimoniaux des grandes familles, incarnations multiples du pouvoir oligarchique. Dans deux essais consacrés respectivement aux archives brésiliennes et kurdes, Jean-Philippe Challandes et Jordi Tejel interrogent une coïncidence problématique entre les mémoires nationales et les mémoires des États, matrices principales de la constitution de sources. Dans le cas des Kurdes, privés d'entité étatique autonome, la constitution d'« archives kurdes » formées par les intellectuels en exil et tendues vers la preuve de l'existence d'une « nation » devint un enjeu politique de premier plan. Cette archive sauvée fut aussi une archive construite qui, dans le but de souligner la communauté des deux nations martyres, mais aussi de justifier l'usage de terres devenues vacantes, aboutit *in fine*, comme le montre l'auteur, à la négation de la complicité de certaines tribus kurdes dans le génocide arménien. Le questionnement du processus de formation des archives ne s'applique pas seulement aux archives des États. Plusieurs auteurs font émerger l'histoire de fonds peu connus, constitués comme des instruments de combat idéologique. Les archives de l'Entente internationale anticommuniste furent par exemple déposées à la Bibliothèque publique et universitaire de la ville de Lausanne par Théodore Aubert à partir de 1945, c'est-à-dire à un moment difficile pour l'EIA devenue suspecte du fait de ses liens avec l'extrême droite européenne (Michel Caillat). Quant à la Fondation *Archivum Helveto-Polonicum*, elle se constitua dans les années 1980 pour documenter l'opposition au régime communiste en Pologne, élargissant son objectif, après la chute du mur de Berlin, à l'ensemble de l'exil polonais en Suisse (Wojciech Piotr Kocurek). En Allemagne fédérale, le centre de Ludwigsburg fut créé en 1958 par les Américains pour établir des

dossiers à charge destinés aux poursuites judiciaires, et constitués à partir d'archives nazies mais aussi de témoignages et de dossiers de presse. Le centre fut conçu comme un instrument de pacification sociale contribuant à réparer les crimes et à mettre la société allemande face à son passé. Luc Van Dongen montre à ce propos que la justice contribua à l'histoire, au moins autant que l'histoire à la justice.

Forger les consciences, c'était ouvrir immédiatement les archives du Reich aux chercheurs et aux citoyens, ouverture militante qui n'alla pas sans rencontrer de réticences de la part des pouvoirs publics allemands, en pleine période de polémiques sur le passé nazi de certains dirigeants. Ces derniers exemples permettent de mettre l'accent sur un deuxième point fort de la réflexion portée par ce livre. Loin des dénonciations à l'emporte-pièce des cultures administratives ou entrepreneuriales du secret, plusieurs articles entrent précisément dans les mécanismes qui purent guider la conservation et l'ouverture des fonds. M. Caillat montre le lien logique entre les objectifs militants de l'EIA et l'ouverture restreinte de ses fonds aux personnes « libres de toute attache, dépendance ou sympathie avec les bolchevisme, marxisme, communisme et l'URSS [...] ». Le pacte fut respecté par les bibliothécaires de Lausanne, par-delà les obligations de service public, jusqu'à ce qu'il semblât obsolète dans les années 1990. En période de sortie de guerre ou de transition démocratique, le sort des archives éclaire vivement la relation vécue par les sociétés avec leur passé récent. Un passé conflictuel se révèle propice aux destructions et aux restrictions d'accès. Dario Gerardi souligne la disparition des archives de la représentation de la République néo-fasciste de Salò en Suisse, Marc Perrenoud signale l'évaporation des registres de la Reichsbank nazie transmis à la banque centrale de RFA, ou la destruction en 1994 de 90 % des archives de l'Interhandel, société suisse liée à l'IG Farben et accusée par les États-Unis de camoufler des capitaux allemands. Sébastien Farré parcourt la difficile gestation d'une législation des archives dans l'Espagne post-franquiste, les destructions, les restrictions d'accès, les pratiques contestées

de la Fondation Franco. Travaillant sur les archives historiques de l'entreprise pharmaceutique Roche, Klaus Ammann et Christian Engler montrent que des archives soigneusement conservées pour des motifs juridiques sont considérées ensuite par l'entreprise comme des outils d'image, d'où des difficultés d'accès pour les chercheurs académiques, voire des pressions pour la fermeture d'archives publiques sur des sujets sensibles telles que les relations entre les entreprises suisses et l'Afrique du Sud pendant l'apartheid. Il devient alors possible de décrypter et surmonter les affirmations selon lesquelles les sources sont manquantes, tâche qui a été accomplie dans la même logique par Hervé Joly au sujet de l'histoire des entreprises en France sous l'Occupation. Pour autant, les exemples allemand et espagnol, ou celui de la commission d'experts que le gouvernement suisse autorisa en 1996 à consulter les archives d'entreprises pour enquêter sur les avoirs en déshérence des victimes juives du nazisme, enquête longtemps empêchée au nom du secret bancaire, illustrent des processus complexes d'ouverture d'archives sensibles, liées aux changements générationnels, aux crises internes, aux pressions internationales et, dans le cas suisse, aux calculs économiques.

Penser l'archive, c'est aussi lire et problématiser des fonds qui ne transmettent nul message spontané et transparent. C. Grosse met salutairement en garde contre la projection mécanique sur les archives d'une historiographie plaçant l'identification statistique et le contrôle social au cœur des États modernes. Pour lui, les documents d'état civil genevois demeuraient avant tout d'ordre religieux, inscrivant l'individu dans une société chrétienne, sources de restitution collective actualisant l'histoire éternellement répétée du salut. Nicole Staremborg Goy montre que, si l'on peut utiliser les archives des consistoires suisses comme source pour percevoir les écarts aux normes, encore faut-il décrypter les récits qui définissent les délits punis par ces tribunaux ecclésiastiques, en repérant les stratégies discursives des individus mais aussi des secrétaires qui transcrivent leur déposition. Travaillant sur la reconstruction de l'Europe centrale après 1918, Michel Fior étudie avec finesse les

liens entre les historiographies successives des relations internationales et les fonds documentaires utilisés. Ainsi, un historien « réaliste » comme Edward Carr, axé sur la problématique de la puissance et de l'État-nation et considérant la Société des nations comme une utopie, rechercha ses informations dans la documentation des appareils étatiques. D'autres chercheurs guidés par la pensée libérale selon laquelle les États ne recherchent pas le pouvoir, mais maximisent les gains et les coûts de leurs relations extérieures par l'information et la coopération intéressée, puisèrent davantage dans les fonds des organisations internationales.

Une troisième approche, centrée sur les milieux financiers et l'économie politique, tenta de varier ses sources en se tournant vers les acteurs transnationaux non étatiques, tels que les syndicats ou les intellectuels producteurs de normes. Dans le tout autre registre de l'histoire contemporaine congolaise, Jean-Bruno Mukanya Kaninda-Muana observe l'usage des archives de l'Église catholique par les historiens congolais au miroir des relations complexes entre ces intellectuels et l'institution ecclésiastique depuis la décolonisation. Problématiser les archives permet d'y trouver de nouvelles informations : c'est ce que montrent Yan Schubert, lorsqu'il parcourt la place de la photographie dans l'historiographie du III^e Reich, ou Damien Carron, à propos des Suisses engagés dans la Légion étrangère française pendant la guerre d'Algérie, pratique condamnée par le Code pénal suisse. Ces quelques centaines de dossiers militaires éclairent parfois crûment la torture et les violences à l'encontre des populations civiles. Les jeunes soldats racontent, et l'archive reprend ces récits avec d'autant plus de franchise que ce n'était pas un enjeu pour les autorités fédérales, préoccupées des motivations et du déroulement de ces enrôlements illicites. En miroir, Thomas Perret et M. Cicchini soulignent que les questions posées aux archives ne reçoivent pas nécessairement de réponse : le brevet comme archive ne dit rien sur la diffusion et la valorisation de l'invention, le registre des déserteurs n'informe pas sur les circonstances, les seuils franchis, les faits reprochés à ces « personnages furtifs ». Enfin, en une approche quasi bourgeoise de l'archive, Mariama Kaba parcourt le journal intime d'un

jeune tétraplégique, exhumé dans une bibliothèque de Lausanne, pour en conclure que ces milliers de pages ne sont en réalité pas de sa main. Pour autant, l'apport de cette source « douteuse » mais riche en détails concrets n'est pas négligeable pour éclairer l'histoire du handicap physique et de sa représentation socioculturelle, mais aussi littéraire, au début du xx^e siècle. Critère de véracité, critère de vérité sont ainsi questionnés avec intelligence et concision, à l'image de l'ensemble des contributions de ce livre stimulant.

SOPHIE CŒURÉ

**Danielle Régnier-Bohler
et Catherine Magnien-Simonin (dir.)**

Écritures de l'histoire (XIV^e-XVI^e siècle).

*Actes du colloque du Centre Montaigne
(Bordeaux, 19-21 septembre 2002)*

Genève, Droz, « Travaux d'humanisme
et de Renaissance-CIDVI », 2005, 565 p.

En introduction de son *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval* en 1980, Bernard Guenée soulignait l'ambiguïté, spécifique au français, du terme « historiographie » – à la fois écriture de l'histoire et histoire de l'histoire. Remontant à la source de la confusion, il trouvait le supplément du dictionnaire de Littré de 1877, qui la définissait comme « l'histoire littéraire des livres d'histoire ». Ainsi faite « province de l'histoire littéraire », l'historiographie était en réalité offerte en partage aux historiens des littératures et à ceux des sociétés. C'est ce partage que cultive ce livre, qui réunit une trentaine de communications consacrées à l'historiographie des XIV^e-XVI^e siècles. Selon les mots de Claude-Gilbert Dubois dans son « propos liminaire », cette période assumait une fonction « huissière » dans l'histoire longue de l'écriture historique, en ouvrant les portes d'un premier renouveau avant le grand siècle de l'histoire que fut le XIX^e siècle. Ce recueil privilégie le XVI^e siècle et la période des guerres de Religion (une vingtaine de communications), ainsi que les écrivains du royaume de France ou de langue française. Quelques lieux ou auteurs font l'objet de plusieurs études, comme la Bourgogne des indiciaires (Estelle Doudet,

Claude Thiry, Élodie Lecuppre-Desjardins) ou l'historiographe de Henri IV, Pierre Matthieu (Jacqueline Boucher et Louis Lobbes). Un utile index général permet au lecteur d'aller et venir d'une étude à l'autre.

C'est sans doute le texte qui clôt l'ouvrage, celui de Jean-Marie Moeglin, qui illustre le mieux la spécificité de la période. Reprenant l'historiographie médiévale et moderne du règne de Philippe VI, il montre que le paradigme de la guerre de Cent Ans, soit l'idée qu'une guerre de plusieurs décennies opposa, aux XIV^e et XV^e siècles deux nations placées chacune sous l'autorité d'un roi et d'une dynastie, peut être daté du début du XVI^e siècle et qu'il servit à élaborer une histoire providentielle du royaume de France pour les siècles suivants. Il contrastait tant avec l'histoire courtoise d'un Jean Le Bel ou d'un Froissart narrant l'antagonisme de deux chevaleries s'affrontant pour le titre de prowess, qu'avec l'historiographie officielle, dionysienne et post-dionysienne.

Ce n'est là que l'une des belles démonstrations d'un ouvrage qui montre la pluralité des identités historiennes de ces trois siècles. Les indiciaires et historiographes de cour des XV^e-XVI^e siècles sont rejoints par l'homme de guerre venu à l'écriture historique par la force d'une blessure (Ken Kieffer), l'historien mercenaire au service des familles (Isabelle Heullant-Donat), ou encore l'éditeur compilateur de libelles huguenots invendus (Amy Graves). Ils se mettent à la tâche en prenant appui sur des modèles, les anciens au premier chef – Thucydide pour le pasteur Jean de Léry (Bruna Conconi), ou Tacite en France et en Italie à partir des années 1570 (Rosanna Gorris Camos). Ce goût de l'antique n'imprime pas seulement sa marque sur la forme adoptée par l'écrivain, il suscite aussi la quête effrénée des traces archéologiques, comme en Gascogne, au milieu du XVI^e siècle (Richard Cooper).

L'intérêt d'une rencontre entre historiens des lettres et des sociétés apparaît dans toute sa clarté quand le jeu des genres est mis à jour, que l'histoire touche à l'écriture mythographique (Anne Schoysman), au martyrologe (Frank Lestringant), au livre de raison (Bruno Méniel), ou à la « petite histoire » (Myriam Yardeni). La multitude des genres dans lesquels l'histoire s'écrivait alors est telle qu'elle

excède les ressources de la terminologie : chroniques des XIV^e-XV^e siècles, biographies chevaleresques du XV^e siècle (Élisabeth Gaucher), généalogies (Colette Beaune et Élodie Lequain), « mémoires familiales » (B. Méniel), « mémoires » à la Comynes (Jean Dufournet), qui substituent à la visée d'une synthèse générale la perspective limitée d'un point de vue sûr de son information, mais encore « mémoires documentaires » réunissant les preuves de l'histoire huguenote de la seconde moitié du XVI^e siècle (A. Graves sur les *Mémoires de Condé* et leurs épigones) et « théâtres » parfois imagés de la fin du XVI^e siècle (Yves-Marie Bercé, F. Lestringant).

Il revient à I. Heullant-Donat de montrer ce que cette richesse générique doit à la continuité des chaînes historiographiques entre les genres médiévaux et le XVI^e siècle, à travers la figure du génial faussaire que fut Alfonso Ceccarelli. Au service de la famille Podiani au XVI^e siècle, il écrivit l'histoire de la ville de Rieti grâce à la redécouverte de manuscrits médiévaux et à la falsification de « sources » unanimement citées par ses successeurs. Isabelle Guyot-Bachy confirme que la curiosité de ces « passeurs » du XVI^e siècle, en assurant la transmission des textes médiévaux, a aussi interposé entre ceux-ci et l'historien d'aujourd'hui une certaine opacité. Il n'est que de voir comment l'antiquaire anglais Matthew Parker dénicha et transmit à l'université et à un collège de Cambridge deux manuscrits du *Memoriale historiarum* de Jean de Saint-Victor, mais n'en retint dans son *De antiquitate Britanniae ecclesiae* que ce qui pouvait servir son projet de justification de la réforme religieuse anglaise.

Il est vrai que l'écriture historique servait alors souvent des enjeux politiques, comme le rappelle É. Lecuppre-Desjardins à propos de l'historiographie bourguignonne du XV^e siècle, ou L. Lobbes dans son texte sur Pierre Matthieu. Pour sa part, Mireille Chazan relève l'inconfort, devant la figure de Charlemagne, des historiens messins attachés à défendre l'appartenance de Metz à l'empire allemand au début du XVI^e siècle. Figure extrême de cette histoire instrumentalisée, l'écriture jésuite est présentée par Jean-Claude Laborie.

Étudiant le travail du premier secrétaire et archiviste de l'ordre, Juan Afonso Polanco, également auteur en 1573 du *Chronicon*, il montre comment ce premier historien de l'ordre, à la fois rédacteur des sources et organisateur des archives, conçut un système si parfaitement clos qu'il rendit d'emblée improbable toute histoire des débuts de l'ordre autre qu'édifiante.

Mais si cette finalité apologétique est consubstantielle aux écritures de l'histoire de ces siècles, on ne saurait pourtant les y réduire. Car le goût pour l'histoire ne se déploie avec une telle immodération qu'en réponse à une demande sociale et dans le cadre d'une structure sociale de production culturelle, qui est clairement identifiée par certaines études. À Toulouse les « livres des histoires », c'est-à-dire les listes des magistrats municipaux tenues depuis 1295, ne deviennent le support d'une histoire municipale qu'à partir des années 1530, non seulement après les agressions de François I^{er} contre les capitouls (Géraldine Cazals), mais lorsqu'une culture humaniste pénètre les élites juridiques urbaines. De la même manière, en Ombrie, la *storia patria* émerge au XVI^e siècle au sein d'une élite locale de notaires et de juristes (I. Heullant-Donat). À de menues réserves près, qui portent sur des défauts de traduction dans quelques textes, on ne peut donc que recommander cet ouvrage qui rappelle de belle manière aux historiens que toute histoire est d'abord littérature.

JULIE CLAUSTRÉ

Jeremy D. Popkin

History, historians and autobiography
Chicago-Londres, The University
of Chicago Press, 2005, 339 p.

En général, les historiens ont montré et continuent à éprouver une certaine méfiance envers l'autobiographie, considérée comme un genre trop égotique, narcissique et contaminé par la fiction (l'accusation a été aggravée par certains faux récents tels que le cas célèbre de Wilkormirski¹). Qu'est-ce qui les poussent alors à écrire leur autobiographie ? Et qui sont les destinataires de leurs écrits ? Quelle est la

valeur et la signification de leur écriture autobiographique ? Intrigué par la publication des *Essais d'ego-histoire* par Pierre Nora (1987), Jeremy Popkin aborde précisément, dans son livre, ces questions-là. Après avoir rappelé l'existence d'une riche tradition d'autobiographie historique (de Vico à Hume, de Gibbon à Lavisce, de Renan à Adams, jusqu'au projet collectif *Die Wissenschaft der Gegenwart in Selbstdarstellung*), l'auteur s'interroge sur l'imposante vague autobiographique des historiens professionnels contemporains, qui s'est développée dans les trente dernières années. Il le fait avec grande patience, finesse et aussi avec un certain goût du suspense.

L'ouvrage se fonde sur une analyse théorique de l'œuvre de Paul Ricoeur, de David Carr et de Hayden White, qui ouvre la possibilité d'enquêter sur la dimension narrative de l'autobiographie sans renoncer à la notion de vérité historique. Ensuite, J. Popkin nous propose une riche confrontation entre deux autobiographies classiques, qui ont marqué en profondeur l'image de l'historien ainsi que la pratique autobiographique : d'une part, les *Memoirs* d'E. Gibbon (1796), un texte novateur, pour sa forme séculière, laïque et individualiste du récit ; d'autre part, *The education of Henry Adams* (1918), une déconstruction de l'histoire de vie optimiste proposée par Gibbon. Dans le premier cas, le narrateur, qui se montre peu intéressé par le contexte social et politique de sa vie (y compris certains événements essentiels, comme la Révolution française), exprime confiance dans la valeur de l'histoire et satisfaction pour son travail personnel. Par certains aspects, cet exemple illustre d'autobiographie égotique vise surtout à mettre en lumière la découverte d'une vocation (« I know by experience that from my early youth, I aspired to the character of an historian ») ainsi que la réalisation d'une œuvre (*The declin and fall of the Roman Empire*). Avec Henry Adams, le paysage change en profondeur. L'auteur, qui emploie la troisième personne dans l'espoir de traiter soi-même comme un autre, présente sa vie comme une suite d'échecs personnels et collectifs : il raconte « comment l'arrière-petit-fils d'un président américain a vécu une vie tout à fait insignifiante et comment la république

héroïque de ses aïeux est devenue un monde décadent » (p. 109). Son histoire personnelle est ainsi utilisée pour illustrer un thème plus large : la façon dont, durant le cours de sa vie, on perd la maîtrise de l'histoire.

Cette confrontation entre les récits de vie de Gibbon et d'Adams est suivie par un examen attentif d'un corpus de trois cents autobiographies d'historiens, écrites, pour la plupart, par des hommes, blancs, originaires des pays suivants : États-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Pays-Bas, Inde, Israël, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Fidji. Par certains aspects, la lecture des chapitres centraux représente une épreuve existentielle. Le lecteur (surtout s'il s'agit d'un historien) est pris par un véritable sentiment de découragement. On voit défiler des vies ordinaires et monotones, qui semblent confirmer le triste verdict d'Adams sur l'inutilité de l'histoire (un verdict partagé par un grand nombre de romanciers contemporains, tels que George Eliot, Hendrick Ibsen, Henry James...). En effet, les historiens détestent raconter leur vie intime (comme Michael Dintenfass l'a écrit, « même pour ceux qui osent employer la première personne, le moi demeure une présence gênante »²) et ils évitent aussi de parler de leur travail (de la recherche comme de l'enseignement et de la carrière). De quoi parlent-ils donc ? D'événements publics et de militantisme politique... Face à ce laconisme tenace, des doutes surgissent inévitablement. Peut-être la vie de l'historien, si peu aventureuse, est-elle tout à fait inutile. Ou peut-être la faute en revient-elle à l'autobiographie, car, Virginia Woolf le soupçonnait, ce type d'écriture semble incapable de restituer tout acte contemplatif.

La seconde partie du livre permet de circonscrire graduellement ces pensées mélancoliques. On pourrait dire que Gibbon reprend la parole. Heureusement, aujourd'hui, bien peu d'historiens revendiquent l'unicité de leur travail ou aspirent à être consignés au panthéon des immortels, mais lentement la connaissance historique reprend du sens. En effet, on découvre que, dans les trente dernières années, les historiens ont contribué à élargir le genre autobiographique et à expérimenter de nouvelles formes de narration. Dans

cette perspective, les deux derniers chapitres demeurent particulièrement importants. Dans celui consacré aux témoignages de la Shoah, J. Popkin met en lumière la capacité des historiens à historiciser leur expérience, donc à penser l'événement singulier (même extrême) dans une perspective temporelle de longue durée (avec toute une série de conséquences importantes, à commencer par une nouvelle lecture du processus d'assimilation juive). Ensuite, dans le dernier chapitre, nous pouvons voir que les historiens ne se sont pas contentés d'adopter le modèle de l'autobiographie traditionnelle, fondé sur un Moi compact et cohérent. Par exemple, pour raconter sa vie, brisée par la Shoah (« il n'y avait aucune synthèse possible entre la personne que j'avais été et celle que j'étais devenue »), Saul Friedländer, véritable point de référence du « mouvement de l'histoire de la mémoire », a dû élaborer une narration complexe, nullement linéaire. D'autres historiens, qui ont analysé des thèmes tabous, comme la maladie (Inga Clendinnen), l'homosexualité (Martin Duberman) et la transsexualité (Deirdre McCloskey), ont mis au centre de leur narration la réalité du corps déviant. D'autres encore ont expérimenté de nouvelles voies narratives, plus chorales (Caroline Steedman, Ronald Fraser et Luisa Passerini).

Avec ce livre, J. Popkin nous encourage à atténuer l'opposition entre histoire et mémoire : « Ces textes, généralement sobres et discrets, ne semblent pas confirmer les peurs exprimées par Annette Wievorka à l'égard des mémoires des survivants de la Shoah » (p. 244). Dans cette perspective, l'autobiographie n'est pas seulement un objet d'histoire, « elle est une manière alternative de raconter le passé, à même de donner d'importantes leçons aux historiens » (p. 245).

SABINA LORIGA

1 - ELENA LAPPIN, *L'homme qui avait deux têtes*, Paris, Éditions de l'Olivier, 1999.

2 - MICHAEL DINTENFASS, « Crafting historian's lives: Autobiographical constructions and disciplinary discourses after the linguistic turn », *Journal of Modern history*, 71, 1991, pp. 150-165.

Michael Bentley

Modernizing England's past. English historiography in the age of modernism, 1870-1970

Cambridge, Cambridge University Press, 2006, 245 p.

Cet ouvrage est issu de conférences prononcées à l'Université de Belfast au cours de l'année 2004, dans lesquelles l'auteur évoquait la pensée historique anglaise des années 1920-1970 en s'appuyant sur deux figures centrales de cette époque, Henry Butterfield et Lewis Namier. En resituant le livre du premier, *The Whig interpretation of English history*, paru en 1931 et devenu un véritable lieu de mémoire de l'historiographie britannique, et celui du second, *The structure of politics at the accession of George III*¹, dans le contexte des débats de l'entre-deux-guerres, en restituant l'intensité des discussions qu'ils suscitèrent, Michael Bentley voulait faire le portrait intellectuel de plusieurs générations d'historiens que le post-modernisme actuel pousse, en creux, à désigner comme incarnant « le modernisme ».

La version étendue de ces conférences propose d'élargir la présentation de ce moment historiographique en situant une part de ses prodromes dans les années 1890 et 1900, autour de Frederick Maitland, Mandell Creighton et Albert Pollard, sans lesquels, entre autres, les livres de H. Butterfield et L. Namier n'auraient pas été possibles. L'auteur se trouve aussi amené à rappeler ce que ces iconoclastes novateurs cherchaient à dépasser ou à pourfendre : la *whig history*. Celle-ci, critiquée par H. Butterfield en 1931, sur un mode historiographique, et par L. Namier en 1929, dans une étude approfondie de la vie politique anglaise au milieu du XVIII^e siècle, reposait sur quelques grands récits nationaux, foncièrement optimistes, qui décrivaient l'histoire anglaise comme étant le développement inéluctable de la liberté anglaise, depuis la farouche autonomie de la souche germanique jusqu'au libéralisme équilibré du XIX^e siècle, le développement de l'État de droit anglais réalisant le projet divin de la dignité humaine et tenant la promesse du caractère national ; ces récits enfin s'adressaient à l'ensemble des gens de bien, auxquels

l'histoire devait d'abord apporter un enseignement et des principes moraux.

H. Butterfield et L. Namier ne furent pas les premiers à s'attaquer à ces principes et à ces façons de faire. M. Bentley montre que trois des lieux centraux de la *whig history*, l'histoire constitutionnelle – l'histoire anglaise est avant tout l'histoire de l'élaboration juridique du parlementarisme libéral bipartisan, depuis la Grande chartre de 1215 –, l'histoire de l'anglicanisme – le développement de l'État est inséparable du protestantisme comme fondement moral et spirituel de l'État – et l'histoire de l'Empire britannique – le développement de l'empire s'explique par l'élargissement au monde du projet libéral anglais et son développement lui aussi organique suit l'histoire de la liberté britannique – furent remis en cause dès la fin du XIX^e siècle, sous l'effet conjoint des crises que connut la société politique anglaise, de l'importation des critères scientifiques continentaux et de la professionnalisation croissante du métier d'historien.

Cette première série de mises en cause de l'autosatisfaction whig, au moment où l'État anglais connaissait sa grande mue impériale et « idéaliste », fut toutefois poussée beaucoup plus loin et établie de façon plus systématique par les livres de H. Butterfield et L. Namier, dont l'effet, d'un point de vue rétrospectif, fut de fonder le modernisme historiographique en tant que négatif de l'histoire whig. C'est l'analyse de la vie politique sous George III menée par L. Namier qui constitua de ce point de vue le modèle le plus agressivement nouveau : cet historien d'origine polonaise, au profil typique d'outsider, partit d'une immersion longue dans les traces écrites de la vie politique au jour le jour des années 1750 pour contester résolument le récit libéral constitutionnel qui plaquait de manière anachronique le fonctionnement parlementaire bipartisan du milieu du XIX^e siècle sur la vie politique autrement plus complexe et plus fluide du XVIII^e siècle. Les conclusions pouvaient en être ravageuses : pour qui voulait vraiment lire les traces laissées par l'activité politique passée, nul signe de la vie parlementaire prétendument pluriséculaire ; le système politique britannique était une invention récente, et la réalité des affrontements poli-

tiques du temps était moins idéologique et morale que liée à des intérêts matériels, à des coteries, à des clans et à des manœuvres pour la conquête du pouvoir. Cette *Realpolitik* du XVIII^e siècle suscita des polémiques considérables, mais aussi une large adhésion à une méthode qui allait s'imposer comme « moderne ».

Commença alors ce que M. Bentley décrit comme une religion des sources, du fait positif, de la plongée en archives, de l'histoire comme description détaillée du passé tel qu'il s'était vraiment passé, chacun découpant son territoire d'étude à partir d'un type de source non exploré. Une histoire orientée principalement vers la restitution des infrastructures économiques et sociales, avec la production de grandes séries statistiques, marquée par la création de l'*Economic history Review*, en 1926, et qui s'imposa d'abord et le plus largement dans les universités de province, à partir de leur rapide croissance dans les années 1950, jusqu'à la forte vogue du *cultural marxism* des années 1960, organisée autour de *Past & Present* et plus tard de la *New Left Review*. Michael Postan, Richard Southern, Ronald Syme, Eileen Power, Lawrence Stone, F. M. L. Thomson, E. P. Thompson, Perry Anderson, Bruce McFarlane sont quelques-uns des noms qui illustrèrent ces nouveaux sujets et ces nouvelles méthodes, mais l'archétype de ces historiens arides et empiristes resta bien, pour Bentley, le désabusé et parfois sinistre L. Namier, organisateur jusqu'à l'épuisement, après 1945, de l'immense projet d'érudition que constitue l'*History of Parliament* et ses milliers de notices biographiques.

À cette trame, bien connue par ailleurs, M. Bentley s'efforce d'ajouter de la complexité et de la subtilité, sur le mode de la nuance et de l'attention à l'infinie ductilité des configurations humaines et intellectuelles, en expliquant combien toutefois ce modernisme historique ne fit pas disparaître purement et simplement l'histoire whig, que ce soit dans le monde académique ou chez les historiens publicistes. Se refusant à toute histoire sociale, institutionnelle et structurale de la profession historique, M. Bentley multiplie les circonvo-lutions pour expliquer que d'autres historiens de la même époque n'avaient pas du tout

renoncé à l'histoire-récit, à l'histoire politique et au succès d'audience, ou encore combien des historiens initialement, apparemment ou partiellement modernistes continuaient aussi à privilégier le récit, l'interrogation morale, et retravaillaient éventuellement les vieux thèmes whigs. Ce qu'une histoire sociale d'une discipline intellectuelle explique assez aisément, la pérennité des modèles anciens, la complexification du champ disciplinaire par l'apparition de paradigmes concurrents et la persistance des formes d'hétéronomie propres à une pratique savante en prise sur le champ du pouvoir, est rendu artificiellement complexe par le recours à une phraséologie un peu confuse, qui évoque la persistance des fantômes whigs dans le modernisme et les anticipations du modernisme dans l'historiographie whig, pour conclure que le modernisme n'avait pas effacé l'histoire narrative et humaniste de l'espace public national. H. Butterfield apparaît ici comme le jumeau rival de L. Namier puisque, dès la fin des années 1930, il marqua ses distances vis-à-vis du modernisme, révisa son jugement trop sévère sur l'histoire whig, reprit même, à la faveur de la Seconde Guerre mondiale, une plume d'instituteur de la nation dans son *Christianity and history*, en 1949, et devint le pire ennemi de L. Namier et du modernisme, au nom de l'imagination, de la morale et de la spiritualité.

D'une certaine manière, le postmodernisme et son relativisme, son insistance sur la dimension narrative de l'histoire et son rejet de la notion de « fait » constituant, selon M. Bentley, un retour moins nouveau qu'il n'y paraît à une tradition qui n'avait cessé de vivre, sinon d'occuper les premiers rôles, dans l'histoire anglaise du moins. Vu sous cet angle, le modernisme historiographique serait encadré, d'un côté, par l'histoire whig, avec son insistance sur les grands récits orientés par le souci moral et religieux, et, de l'autre, par le postmodernisme, qui retrouverait, au cœur de sa critique du « modernisme », les intuitions de Macaulay, de Freeman et de Carlyle, pour condamner une histoire désincarnée, qui s'illusionne sur sa scientificité et son autonomie.

Dans une conclusion particulièrement moralisatrice, M. Bentley explique que le libéralisme relativiste de l'historiographie anglaise

traditionnelle permet précisément de se situer par rapport à la succession des paradigmes intellectuels, le dépassement de l'histoire whig par le modernisme se trouvant à son tour dépassé, et donc miné de l'intérieur, par le postmodernisme : la leçon de cette succession ne serait pas la nécessité de l'amnésie, la satisfaction de celui qui croit donc pouvoir s'en tenir aux derniers livres sortis, mais au contraire l'intérêt de toutes les historiographies passées, puisque aucune révolution méthodologique ou théorique n'invalide les précédentes, si l'on renonce à l'illusion de l'objectivité. Le modernisme n'échappe pas à cette relativisation bienveillante : ses réussites sont considérables, si ses prétentions à être l'historiographie définitive étaient injustifiées.

Le livre de M. Bentley est néanmoins assez pénible à lire à cause de la multiplication des longues citations, des anecdotes et des clin d'œil parfois obscurs : un peu plus de sociologie des professions, de prosopographie, d'histoire institutionnelle et structurale aurait justement permis d'avoir bien plus de récit, puisque l'auteur y aspire, et d'approcher ce qui faisait l'intérêt des livres de Reba Soffer ou de Peter Mandler². L'un et l'autre ne répugnaient ni à l'étude systématique des carrières ni à l'analyse des succès des publications sur le marché du livre. Ils donnaient à voir de manière tangible ce qui apparaît comme une condition essentielle pour comprendre le temps historiographique que Bentley prétend évoquer : le mouvement de professionnalisation des historiens et de formalisation de l'écriture historique, depuis les débats internes aux commissions disciplinaires des grandes universités jusqu'aux formes de constitution du lectorat national. Tout ceci est presque absent du livre de M. Bentley, qui pratique une histoire intellectuelle réductionniste, qui ne sait rendre compte d'aucune dimension sociale, matérielle et physique de la vie des auteurs, en s'en tenant à leur avatar de producteurs-commentateurs de textes – et même pas de livres, puisqu'il n'y a nulle trace ici d'une histoire du livre d'histoire.

Faute d'une conception un peu plus structurale de la vie intellectuelle, on reste aussi sur sa faim pour ce qui touche à l'analyse des œuvres elles-mêmes. La focalisation sur

H. Butterfield et L. Namier n'est même pas l'occasion d'une vraie analyse serrée de leurs œuvres clefs, puisque l'auteur met sur le même plan la correspondance privée, la correspondance semi-publique, l'article critique ou le paragraphe de livre, chacun étant le reflet d'une conception personnelle, d'une personnalité, d'une foi, d'une représentation du monde. Rien d'étonnant donc à ce qu'une histoire intellectuelle de ce type se limite à tout prendre à classer tel ou tel auteur ou tel ou tel texte dans une « tradition », un « courant », une filiation, fût-ce avec subtilité et souci de la nuance.

BLAISE WILFERT-PORTAL

1 - HERBERT BUTTERFIELD, *The Whig interpretation of history*, London, G. Bell & Sons, 1931 ; LEWIS B. NAMIER, *The structure of politics at the accession of George III*, London, MacMillan, 1929.

2 - REBA SOFFER, *Discipline and power. The university, history, and the making of an English elite, 1870-1930*, Stanford, Stanford University Press, 1994 ; PETER MANDLER, *History and national life*, Londres, Profile Books, 2002.

Maria Novella Borghetti

L'œuvre d'Ernest Labrousse.

Genèse d'un modèle d'histoire économique

Préface de Maurice Aymard

Paris, Éditions de l'EHESS, « Recherches d'histoire et de sciences sociales-106 », 2005, 300 p.

Ce livre vient à son heure. L'affirmation peut sembler paradoxale, puisqu'il est publié à un moment où la figure et l'œuvre d'Ernest Labrousse (1895-1988) paraissent avoir été reléguées dans un passé déjà lointain. Cet oubli relatif est injuste. Est-il besoin de rappeler que bien des historiens auraient souscrit, il n'y a pas si longtemps, à la formule de Pierre Chaunu, selon laquelle « toute l'école historique française est labrousienne » ? Cette reconnaissance, encore évidente en 1974, s'est trouvée bientôt démentie par les évolutions de l'historiographie. On ne peut que constater, depuis deux ou trois décennies, l'effacement d'un modèle et d'un projet scientifiques qui en avaient pourtant constitué, des années 1930

au milieu des années 1970, un moment exceptionnellement fort, celui de « l'histoire économique et sociale », dont Labrousse a été l'inspirateur à travers deux livres majeurs, puis l'inlassable promoteur pendant les vingt années de son magistère en Sorbonne (1945-1965). Projet éminemment français, qui a finalement peu voyagé hors de nos frontières (contrairement à celui que conduisait, parallèlement, Fernand Braudel), mais qui, directement ou indirectement, a su rallier les attentes des historiens de deux générations formées après la Seconde Guerre mondiale.

L'historiographie reste en France un genre marginal et faiblement valorisé, après avoir paru longtemps suspect. Il faut en être d'autant plus reconnaissant à Maria Novella Borghetti, déjà connue par des travaux menés en collaboration avec Jean-Claude Gardin (*L'architettura dei testi storiografici*, Bologne, 1995), d'avoir eu l'intelligence d'un projet dont le moins que l'on puisse dire est qu'il ne relevait pas précisément de la mode, mais dont son livre nous permet de mesurer l'importance. Elle en définit d'entrée de jeu les principes : « Une exploration critique de la démarche intellectuelle d'Ernest Labrousse » fondée sur l'analyse des œuvres – de l'œuvre, comme le titre l'indique – du grand historien. Sans doute les sources ne lui laissaient-elles guère d'autre stratégie de recherche puisqu'il n'existe pratiquement pas d'« archives Labrousse » disponibles. Là n'est pourtant pas la seule raison de son choix, dont les attendus sont plus explicitement de nature épistémologique. Soucieuse de restituer la logique et la cohérence d'une entreprise scientifique, l'auteur s'est attachée à décrire et à comprendre des opérations de connaissance qui passent par un rapport construit aux sources documentaires retenues, au choix et à la mise en œuvre de catégories analytiques, à l'élaboration de modèles interprétatifs. C'est donc de l'intérieur que l'œuvre est traitée, et que sont prises en compte les relations qu'elle a entretenues avec ses différents contextes. Mais il y a plus. Le succès même du modèle labrousse, sa divulgation et sa transposition dans des domaines de recherche parfois très éloignés du programme originel, du côté de l'histoire sociale puis de l'histoire des conjonctures et des distributions culturelles, a eu pour

effet une banalisation et une routinisation des catégories au risque d'en devenir parfois « indiscernable ». Il était d'autant plus nécessaire d'en revenir à ce qui a fait l'originalité d'une démarche, ainsi qu'à ses aménagements et à ses reformulations successives.

Le premier grand livre de Labrousse, celui qui demeure à bien des égards son chef d'œuvre, l'*Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, est publié en 1933. Le premier mérite de M. N. Borghetti est d'en redéfinir les enjeux. Une tradition historiographique bien ancrée en a replacé le projet dans un double contexte : celui de la crise économique mondiale et celui, plus local, de l'émergence des *Annales* de Marc Bloch et Lucien Febvre. Une analyse serrée invite à revenir sur ces certitudes. M. N. Borghetti montre comment, venu de la faculté de droit (devant laquelle l'*Esquisse*, rappelons-le, a été soutenue comme thèse de doctorat), Labrousse s'inscrit dans des mouvances bien différentes : celle d'une réflexion déjà ancienne sur l'histoire des prix ; celle des travaux de la Commission de recherche et de publication des documents économiques relatifs à la Révolution française depuis 1903. Elle souligne encore les distances qu'il garde par rapport à la théorie économique contemporaine, dont il fait un usage souple et sélectif en fonction de son programme personnel, celui d'une économie historique qui deviendra bientôt une histoire économique, comme c'est aussi le cas de l'analyse marxiste sous le patronage duquel il s'est pourtant si souvent et si longtemps placé. Mais la révision la plus radicale, la plus utile peut-être, touche à sa proximité, elle aussi fortement revendiquée, avec le durkheimien François Simiand et qui semblait aller de soi (y compris pour l'auteur de ces lignes). Un examen serré des textes permet à l'auteur de montrer qu'elle a été ambiguë et qu'elle a couvert un vrai désaccord, même s'il est resté tacite, sur l'analyse des dynamiques temporelles (pp. 123-132), distance qui s'est accentuée encore entre l'*Esquisse* et *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution* (1944).

Ce qui fonde l'originalité de la démarche labrousse, c'est, à suivre la démonstration, la construction d'un rapport spécifique aux

sources. Sources de la pensée économique : après Jean-Claude Perrot, M. N. Borghetti insiste sur l'attention prêtée aux conceptualisations produites par la pensée économique du XVIII^e siècle. Sources archivistiques ensuite, auxquelles l'historien a consacré de si amples développements dans ses deux premiers livres. Un long chapitre montre comment le recours à une documentation statistique ancienne – les mercuriales en particulier – a, dès le départ, suscité une réflexion critique, non seulement sur la qualité des données qu'il est possible d'en extraire, mais encore (et inséparablement) sur les représentations du social qu'elles engagent. C'est sur cette double compétence, croisée en permanence, du statisticien et de l'historien, que repose, en dernière analyse, la possibilité de formuler des hypothèses interprétatives contrôlées et vérifiables, c'est-à-dire de construire des objets historiques. Cette exigence n'a pourtant pas été constante tout au long du parcours de Labrousse. Elle s'est altérée à mesure que le projet d'une histoire sociale largement définie a pris, dans les années 1950, le pas sur le programme initial d'une histoire de l'économie. Non que l'attention prêtée aux sources ou l'exigence d'une mesure des données sociales aient été perdues de vue, tant s'en faut. Mais c'est le rapport fondateur à la documentation qui se relâche, il « vide alors de sa valeur opérationnelle la tension précédemment instituée entre la critique des documents, l'élaboration des informations dérivées et leur place au sein de l'interprétation ». Le célèbre programme présenté au Congrès international des sciences historiques de Rome en 1955, « Voies nouvelles pour une histoire de la bourgeoisie occidentale aux XVIII^e et XIX^e siècles », dont on sait l'influence qu'il a exercée sur la production historique française, est sans doute l'exemple le plus parlant de ce déplacement auquel correspond, dans une certaine mesure, une perspective historiographique notablement différente (quand bien même on n'en a pas pris la mesure sur le moment).

Chez Labrousse comme chez Braudel, même si c'est en termes profondément différents, la décomposition du temps historique est au cœur de l'analyse, avec pour corollaire l'identification d'une multiplicité de tempo-

ralités différentielles offrant à la fois des possibilités d'observation et d'interprétation spécifiques. Chez le premier, dans *l'Esquisse* puis dans *La crise*, elle s'appuie sur les procédures et les résultats du traitement statistique des données plutôt que sur une conceptualisation qui relèverait de la théorie économique, à travers l'analyse des variations de durées différentes. Elle engage aussi un modèle d'interprétation historique à travers l'appréhension, elle-même différentielle, de la perception des effets de ces variations par les différents groupes d'acteurs selon la place qu'ils occupent dans le système économique et les relations qu'ils entretiennent entre eux. De ce type d'agencement complexe, fondé sur l'emboîtement de régularités, l'analyse de la crise terminale de l'Ancien Régime demeure un exemple classique et qui a orienté nombre de recherches postérieures. Elle a sans doute aussi été victime de son succès même, avec pour conséquence une réification tendancielle des catégories analytiques qui a souvent été signalée depuis une vingtaine d'années. On y a souvent vu l'effet d'une sorte de paresse méthodologique. Plus subtilement, M. N. Borghetti suggère de la comprendre en termes substantiellement différents : « Sortie de ses contextes précis de démonstration, la décomposition statistique a pu être [...] à l'origine de schémas simplifiés, objectivant des temps construits dans un autre cadre démonstratif et applicables avec succès à un ensemble assez différencié d'objets de recherche », induisant du même coup une « difficulté à penser le renouvellement des modèles temporels » par rapport à la formulation qu'en avait proposée le premier Labrousse.

Un dernier chapitre est consacré à la construction de l'interprétation. De façon répétée à travers son livre, M. N. Borghetti revient sur la double ambition scientifique qui a été celle de Labrousse, celle d'une recherche qui serait à la fois « positive » et « expérimentale », pour suggérer que c'est sur cette exigence que s'est modelée une écriture de l'histoire qui entendait se situer au plus près des opérations de connaissance dont elle s'astreignait à rendre compte. L'auteur en donne la démonstration à travers l'étude fine de constructions argumentatives qui sont en permanence appuyées sur les procédures de des-

cription et d'analyse. De façon convaincante, elle insiste aussi sur le caractère systématique de l'interprétation, sur le parti d'une modélisation et sur les « effets de clôture » dont elle s'accompagne. L'affirmation vaut pour le montage des démonstrations sur lequel repose l'élaboration minutieuse de l'*Esquisse*. Mais elle se vérifie encore lorsqu'il s'agit de l'interprétation d'ensemble du XVIII^e siècle français, qui aura finalement constitué le cœur de la réflexion de Labrousse. L'analyse exemplaire de la « crise d'ancien type » lui permet de caractériser l'articulation entre un modèle, dont la fonction est de permettre la généralisation, et le recours à l'exemple, à la « réalité référentielle », qui sert habituellement à illustrer et à renforcer l'hypothèse. C'est à partir de ces constats qu'il devient possible de caractériser les mécanismes de l'inférence dans les textes de l'historien ; mais aussi de rendre compte, en termes rigoureux, de ce que l'on a longtemps décrit en termes de rhétorique démonstrative et qu'il serait sans doute plus juste de définir comme une stylistique de l'argumentation.

À le survoler ainsi, on a conscience de ne rendre qu'imparfaitement justice au projet intellectuel de M. N. Borghetti, ne serait-ce que parce qu'il faudrait pouvoir la suivre dans le détail d'analyses qui sont toujours précises et justifiées. Par-delà l'œuvre majeure d'Ernest Labrousse, qui retrouve, grâce à elle, sa fraîcheur, ses ambitions, ses limites aussi, c'est bien une manière de comprendre le rôle de l'approche historiographique qui se trouve ainsi redéfinie. Refusant la paraphrase et l'essayisme, mais récusant aussi la perspective d'une histoire classique des idées des historiens, elle s'attache à comprendre les procédures effectives de l'innovation.

JACQUES REVEL

Paolo Prodi

Christianisme et monde moderne.

Cinquante ans de recherches

Paris, Gallimard/Le Seuil,

« Hautes études », 2006, 461 p.

Avec ce recueil d'articles, l'œuvre de l'historien italien Paolo Prodi est présentée pour la

première fois en traduction française : il s'agit d'une initiative extrêmement importante et bienvenue, qu'il convient de saluer. P. Prodi est en effet l'un des plus importants modernistes italiens, et ses travaux, qui se situent au carrefour entre histoire religieuse et histoire politique, se caractérisent par un dialogue constant avec l'historiographie européenne – notamment allemande – et des problématiques nourries par le présent.

Les vingt-deux articles, regroupés en quatre parties, donnent une vue panoramique des préoccupations de l'historien bolonais depuis la fin des années 1950 et permettent de suivre l'évolution des problématiques qu'il a affrontées. Dans leur diversité – articles de revues, contribution à des colloques, introductions à des volumes collectifs, comptes rendus – ils témoignent de la part prise par P. Prodi aux discussions historiographiques et de son rôle d'animateur de la recherche collective, notamment par le biais de l'*Istituto storico italo-germanico* de Trente, qu'il a fondé. Ils constituent également une introduction idéale à la production de l'auteur¹.

Le volume est précédé d'une introduction de P. Prodi, dans laquelle il pose les jalons de son cheminement intellectuel. Tout au long de son parcours, P. Prodi est revenu sur le problème historiographique de la Réforme, discuté dans la première partie (« Crises et réformes dans le christianisme moderne ») : il y explicite les influences reçues – celle de son maître Hubert Jedin, le grand historien du concile de Trente, qui incitait dans l'après-guerre à dépasser l'antinomie entre les catégories de Réforme catholique et de Contre-Réforme, mais aussi celle de Gabriel Le Bras, dont P. Prodi retient qu'il convient d'étudier de façon conjointe l'organisation ecclésiastique et les pratiques religieuses. Dans les articles ultérieurs, qui se nourrissent de son dialogue avec les historiens allemands – et en particulier avec les tenants du paradigme de la confessionnalisation, notamment Wolfgang Reinhard –, P. Prodi insiste sur le parallélisme entre transformations religieuses et formation des États modernes.

Dans la seconde partie du volume, P. Prodi met en œuvre ces approches avec les recherches consacrées à la papauté et aux institutions

ecclésiastiques, saisies dans leurs rapports avec l'État et le droit d'une part, les pratiques religieuses de l'autre. Dans ses premiers travaux, consacrés au cardinal Paoletti, évêque de Bologne dans le dernier tiers du XVI^e siècle, P. Prodi met en évidence la diversité des réformes réalisées par les évêques tridentins dans leurs diocèses – une pluralité occultée plus tard par le développement du centralisme romain. Il s'intéresse ensuite – à partir de la fin des années 1960 – à la monarchie pontificale et élabore une thèse centrale dans son œuvre, celle de l'osmose entre papauté et État moderne : d'une part, la papauté, en se servant du pouvoir spirituel au service du temporel, sert de modèle aux États territoriaux ; de l'autre, elle suit l'exemple de ces derniers, en particulier dans le domaine du développement du droit pontifical et des institutions curiales. À partir des années 1980, P. Prodi élargit sa réflexion sur les rapports entre pouvoirs temporel et spirituel à travers la problématique du serment : son développement aux XI^e et XII^e siècles, puis ses transformations entre les XV^e et XVIII^e siècles correspondent à un processus double d'intégration du politique à la sphère religieuse et de transfert de la sacralité vers le champ politique. Avec le développement de la profession de foi à l'âge confessionnel, le serment engage également des comportements intérieurs.

On touche ici à la troisième partie, qui concerne les questions de discipline sociale et d'identités collectives, abordées notamment dans des colloques organisés par P. Prodi². Poursuivant son dialogue avec l'historiographie allemande, l'auteur s'intéresse à partir des années 1990 aux processus de discipline sociale dans les domaines politique, religieux et éducatif. Il développe cet axe de recherche dans ses travaux les plus récents, consacrés à la thématique de la justice dans l'Occident médiéval et moderne. Selon P. Prodi, le pluralisme juridique qui caractérise l'Occident médiéval aboutit, à l'époque moderne, à la séparation entre sphère de l'éthique et sphère du droit et à une compétition entre les pouvoirs temporel et spirituel pour la domination sur l'homme ; il voit dans ce dualisme la condition ayant permis le développement de la démocratie en Occident. Cette recherche fas-

cinante, qui se nourrit d'un dialogue constant avec l'histoire du droit et les sciences sociales, est liée au diagnostic pessimiste porté par P. Prodi sur l'ordre juridico-politique sécularisé du monde occidental, dans lequel cette tension aurait à ses yeux disparu. C'est également cette préoccupation, et le souci de récupérer ce dualisme, qui l'amène à réfléchir sur les « phénomènes de pluri-identité qui ont précédé la phase de domination de l'identité unique de l'État-nation » (p. 343), afin de mettre en évidence l'existence de différents niveaux d'appartenance collective dans l'Europe pré-moderne. Prodi postule toutefois l'absorption par les appartenances confessionnelles et territoriales des « pluri-identités » antérieures – une thèse qui ne retient que la dimension normative des identités et fait l'impasse sur leur dimension vécue, donnant ainsi trop de poids au rôle des États dans leur formation.

La dernière partie du recueil (« L'Église et le monde ») documente le vaste éventail des intérêts de P. Prodi. Dans un article consacré à l'évangélisation de l'Amérique, il reprend la question des rapports entre Église et État. Deux articles concernant la naissance des monts-de-piété traitent de la tension entre logique du profit et éthique chrétienne dans cette institution. P. Prodi y formule des hypothèses stimulantes sur la naissance du capitalisme.

De cette production foisonnante émergent quelques lignes de force : l'intérêt conjoint pour les institutions ecclésiastiques et pour les pratiques religieuses – l'on pense ici aux belles pages sur les Capucins, le cardinal Paoletti ou saint Charles Borromée ; le dialogue avec les sciences humaines et sociales – l'histoire du droit, l'anthropologie, mais aussi la sociologie ; l'enracinement constant des recherches de P. Prodi dans le présent ; la problématique, centrale dans toute l'œuvre, des rapports entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel. C'est sur ce dernier point que l'œuvre de P. Prodi s'avère la plus féconde, en ce qu'elle nous invite à penser ces rapports, saisis dans la longue durée, comme une tension permanente, identifiée comme un moteur de l'histoire de l'Europe. C'est sur l'approche qui sous-tend son œuvre que l'on formulera une critique. Si P. Prodi insiste dans ses premiers

travaux sur la pluralité du monde catholique tridentin et sur le foisonnement d'initiatives nées « d'en bas », les catégories analytiques mobilisées par la suite – confessionnalisation, État moderne, discipline sociale – postulent un mouvement historique du haut vers le bas, qui ne laisse qu'une marge de manœuvre limitée aux acteurs : l'on regrettera à cet égard le manque dans l'œuvre de P. Prodi d'un dialogue avec la micro-histoire, dont les praticiens – on pense notamment à Carlo Ginzburg – restent absents de ces pages.

BERTRAND FORCLAZ

1 - Voir *Il cardinale Gabriele Paoletti (1522-1597)*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 2 vol., 1959-1967 ; *Il sovrano pontefice. Un corpo e due anime: La monarchia papale nella prima Età moderna*, Bologne, Società Editrice il Mulino, 1982 ; *Il sacramento del potere. Il giuramento politico nella storia costituzionale dell'Occidente*, Bologne, Società Editrice il Mulino, 1992 ; *Una storia della giustizia. Dal pluralismo dei fori al moderno dualismo tra coscienza e diritto*, Bologne, Società Editrice il Mulino, 2000.

2 - PAOLO PRODI (éd.), *Disciplina dell'anima, disciplina del corpo, disciplina della società tra medioevo ed età moderna*, Bologne, Società Editrice il Mulino, 1994 ; PAOLO PRODI et WOLFGANG REINHARD (éd.), *Identità collettive tra Medioevo ed Età moderna*, Bologne, Società Editrice il Mulino, 2002.

Corinne Bonnet

Le grand atelier de la science, Franz Cumont et l'Altertumswissenschaft. Héritages et émancipations. Des études universitaires à la fin de la Première Guerre mondiale (1888-1923), vol. XLI-1 et vol. XLI-2
Bruxelles, Belgisch Historisch Instituut, 2005, 419 p. et 293 p.

Corinne Bonnet, qui a fait le choix de l'histoire culturelle à partir de l'étude des correspondances scientifiques, travaille depuis dix ans sur Franz Cumont (1868-1947). Ce savant belge, spécialiste des religions antiques et pionnier de l'étude des religions orientales, a laissé une abondante correspondance : 12 000 lettres (pour la correspondance passive), 3 000 (pour l'active), dont une partie, déposées à

l'*Accademia Belgica* de Rome, a déjà été publiée en 1997 dans un premier recueil¹. F. Cumont est un bon « objet », par la qualité de ses propres travaux sur les religions orientales, en raison de ses relations épistolaires avec les principaux savants de son temps, et, surtout, parce qu'il a séjourné en Allemagne, mais aussi en France pendant ses années de formation, avant de s'installer finalement à Rome.

Sous le titre général *Le grand atelier de la science, Franz Cumont et l'Altertumswissenschaft*, l'auteur offre aujourd'hui deux forts volumes qui concernent les relations de Cumont avec l'Allemagne de 1888 à 1923. Le second transcrit ses échanges avec cinq savants (Herman Diels, Theodor Mommsen, Herman Usener, Otto Hirschfeld, Ulrich von Wilamowitz), soit 311 lettres inédites qui constituent le « fil rouge » de l'analyse historique déployée dans le premier volume. Ce sont, écrit (modestement) C. Bonnet, autant de « matériaux » pour une biographie intellectuelle de F. Cumont, mais le lecteur y trouvera bien davantage. Dans la préface de l'ouvrage, Luciano Canfora souligne, à juste titre, l'ampleur du travail qui éclaire parcours biographiques, enjeux intellectuels et politiques de part et d'autre de la grande coupure de 1914. Si l'entrée « Antiquité » n'explique pas tout, et jamais C. Bonnet ne le suggère, elle éclaire vivement certains traits du nationalisme allemand et, au-delà de l'histoire de la philologie, renseigne sur l'idéologie des élites au tournant du XIX^e et du XX^e siècle.

Ces volumes en annoncent d'autres qui prendront en charge la suite du parcours de F. Cumont, notamment le versant français de sa vie intellectuelle. Par son souci de mettre à disposition tout ce matériel, C. Bonnet place son enquête sous l'inspiration de F. Cumont lui-même : celle de l'ouverture. Il convient de lui en savoir gré. Dans une lettre à T. Mommsen, Cumont précisait en effet : « avant de construire, il faut réunir les matériaux dispersés et commencer par se faire manœuvre », en vue de « mettre à disposition commune des travailleurs les matériaux qu'ils feront entrer dans leurs constructions futures ». Travailler, en somme, avec Cumont, comme lui-même l'avait fait avec Mithra, en lui appliquant la même méthode !

Le propos se distribue en cinq chapitres. Au cœur du premier l'on trouve une présentation des rapports de l'Allemagne à l'Antiquité, au moment où Guillaume II rappelle que la mission du *Gymnasium* est de former de « jeunes Allemands nationaux », et non pas de « jeunes Grecs ou Romains » (1890). Sommés de réagir, les philologues doivent reformuler leur projet, et c'est principalement à celui qui est tenu pour le « prince des philologues », Wilamowitz, que revient cette tâche. Il le fera de deux manières apparemment contradictoires : l'historicisation de la science de l'Antiquité comme *Altertumswissenschaft* (donc par la reconnaissance d'une distance) et l'identification proposée ou reproposée avec les idéaux grecs (un élitisme platonicien). Dans son *Griechische Lesebuch* (qui connaît sept éditions entre 1902 et 1913), choix de textes destinés à l'enseignement du grec, il célèbre la « force vivante de l'hellénisme » et le grec comme « langue dans laquelle l'humanité a appris à penser ».

Après avoir planté le décor, les quatre chapitres suivants sont consacrés au parcours de Cumont et à sa rencontre avec les principaux protagonistes de cette *Altertumswissenschaft*. On le suit d'abord lors des semestres passés en Allemagne, de Bonn à Berlin, puis à Vienne entre 1890 et 1892, pendant lesquels il va fréquenter cours et séminaires, nouer des liens durables et engager des correspondances. Outre les lettres (à ses parents en particulier), on dispose pour cette période également de ses notes de cours. Si T. Mommsen lui fait bon accueil et l'admet même à son séminaire privé, c'est H. Diels qui sera son maître le plus direct et avec qui il entretiendra les liens les plus forts (au point qu'en 1921, quand il renouera avec lui, F. Cumont financera largement l'édition du *Lucrèce* de Diels, en souffrance faute de moyens). Au cours de cette période, Cumont est bientôt reconnu comme un *Altertumswissenschaftler* à part entière et les marques d'estime ne vont pas manquer : traductions de ses livres, proposition d'engagement à Berlin, conférence introductive au Congrès des sciences historiques de Berlin en 1908 (à la demande de Wilamowitz), participation aux grands projets éditoriaux allemands, élection enfin à l'Académie des sciences de Berlin en 1911.

Avec l'envahissement de la Belgique à la fin d'août 14, c'est la rupture et « la fin de la grande illusion », celle de la supériorité intellectuelle de l'Allemagne (C. Bonnet reprend, en l'appliquant à F. Cumont, le titre du livre de Cinzio Violante consacré à Pirenne et trace d'ailleurs un parallèle entre les deux historiens). Dans son *Journal*, F. Cumont note que « les Allemands font reculer la civilisation jusqu'à l'époque assyrienne [...] », mais il ne prend pas de position publique, tout en s'employant à « ne pas laisser interrompre la continuité de la production scientifique ». Tandis que Pirenne est arrêté puis interné en Allemagne, Lamprecht, ami de Pirenne, justifie l'invasion allemande et veut prouver la parenté des Flamands et des Allemands. Wilamowitz, quant à lui, se fait remarquer par ses prises de position et ses discours de guerre qui le font radier des académies belge et française. C. Bonnet retrace cette mobilisation des antiquisants et note, à la suite de L. Canfora, qu'ils mirent au maximum l'Antiquité au présent ainsi qu'au service du nationalisme le plus brutal. Après la guerre, les relations reprirent partiellement. F. Cumont renoua avec H. Diels, mais jamais avec Wilamowitz. Ses recherches se poursuivirent sans inflexion notable.

Pirenne, en revanche, après avoir lancé, en 1921 : « Ce que nous devons désapprendre de la science allemande », ouvre le Congrès des sciences historiques de Bruxelles de 1923 avec une conférence intitulée « De la méthode comparative en histoire », façon d'indiquer que le temps était venu de sortir des tranchées. Marc Bloch, on le sait, reprendra le plaidoyer en faveur de la comparaison en 1928 au congrès d'Oslo (« Pour une histoire comparée des sociétés européennes »², publié pour la première fois en 1928 et plusieurs fois depuis), où les historiens allemands seront de retour.

FRANÇOIS HARTOG

1 - CORINNE BONNET, *La correspondance scientifique de Franz Cumont conservée à l'Academia Belgica de Rome*, Bruxelles-Rome, Brepols, 1997.

2 - *Revue de synthèse historique*, 46, 20, 1928, pp. 14-49.

Dinah Ribard*Raconter, vivre, penser.**Histoire(s) de philosophes, 1650-1766*

Paris, Vrin-Éditions de l'EHESS,

« Contextes », 2003, 458 p.

Comment écrire l'histoire de la philosophie ? La question s'est d'abord posée aux philosophes eux-mêmes et a été un enjeu de lutte important dans leur univers, dans la mesure où les manières de concevoir et d'écrire l'histoire de la discipline supposait inévitablement une définition de la nature de son savoir et de l'étendue de son territoire épistémique. De plus, depuis le XIX^e siècle, l'histoire de la philosophie est devenue une composante centrale de la pratique de la philosophie, jusqu'à en constituer l'ordinaire. Au cours de ces dernières années, la question a été en partie détachée de la tradition de l'histoire de la philosophie, et l'on commence à avoir l'habitude de prendre en considération les regards extérieurs que d'autres types de savoir portent sur une discipline qui s'est longtemps considérée comme au-dessus de toute forme de description à visée objectivante. Dinah Ribard s'inscrit librement dans ce mouvement : venant de l'histoire de la littérature, et intéressée par la sociologie historique des formes de vie intellectuelle, elle s'attache à analyser la philosophie de l'âge classique en France, non pas comme un moment du passé philosophique mais comme un ensemble de situations au sein desquelles des discours font l'objet d'évaluations, situations que l'on peut décrire à partir d'un vaste corpus de textes, en un mot, tout ce qui constitue la « littérature sur la philosophie ». L'un des premiers moteurs de l'enquête historique réside dans le constat selon lequel des propos et des débats caractéristiques de l'âge classique « sont définitivement sortis de l'espace que notre discipline philosophique découpe dans son propre passé » (p. 8). L'analyse des situations que propose l'auteur ne peut se concevoir sans une archéologie des discussions et des jugements sur les critères permettant de reconnaître le caractère philosophique d'un discours. L'espace philosophique est toujours mouvant, constat contre-intuitif si l'on considère la prégnance de la définition légitime de la *philosophia perennis*.

D. Ribard propose un déplacement de l'objet qui passe par l'accroissement des corpus et leur « déhiérarchisation », ainsi que par un allongement du questionnaire, pour parler comme Paul Veyne : il s'agit de décrire des contextes d'interaction (« des lieux et des milieux » dirait l'auteur) et de rendre compte d'interventions sur la philosophie dans un espace de jeu historiquement situé. L'histoire littéraire de la philosophie sous la bannière de laquelle se range D. Ribard est peut-être mal nommée : s'il s'agit de saisir la philosophie par ses périphéries textuelles (le genre biographique, la polémique *ad hominem*) et non par un canon conceptuel, il n'en demeure pas moins que l'objectif n'est pas simplement littéraire. Le travail s'inscrit dans le prolongement de celui que Christian Jouhaud a consacré au processus de « littérisation » dans l'univers intellectuel. L'ouvrage apporte une contribution neuve à la sociologie historique de l'intervention intellectuelle, à travers cinq chapitres dont l'ordre logique ne s'impose pas à la première lecture, pourtant toujours aisée du fait de la qualité de la démonstration et de l'utilisation impeccable de sources très diverses. L'analyse des « vies de philosophes » constitue le fil conducteur de l'ouvrage. On passe ainsi des « Fondations » (chap. 1), qui établissent les origines historiques de la notion de genre de vie avant l'âge classique, au « Répertoire » (chap. 2) qui rend compte des principales formes de l'écriture biographique : la précocité, l'autodidaxie, l'anecdote significative et l'adéquation de la vie et de l'œuvre font l'objet d'une remarquable analyse. C'est sur ces assises que sont développées en trois temps des « descriptions de situation », comme dirait l'auteur, toujours saisissantes : dans les « Monographies » (chap. 3), sont examinés des parcours philosophiques (Descartes, Fénelon, Helvétius) ; dans les « Recueils » (chap. 4), moins homogènes, sont analysées la vieille question des vies parallèles, principalement à partir de celle de Descartes, ainsi que les formes que prend la prosopographie et la philosophie dans les Ana, espace critique original et remarquablement bien analysé. Les « Récits » (chap. 5), qui précèdent l'épilogue, traitent de la question de la dimension proprement narrative de l'histoire de la philosophie, à travers les notions de classement, de rupture et de chronique.

Chemin faisant, D. Ribard construit des notions qui sont développées à partir de son enquête, mais qui en débordent largement le cadre par les usages qui pourront en être faits à propos d'autres contextes. La question de la déprofessionnalisation est d'un intérêt particulier : au rebours des représentations évolutionnistes de la professionnalisation comme processus unificateur de l'activité intellectuelle dans la longue durée, l'auteur montre clairement comment la philosophie de l'âge classique ne peut faire l'objet d'une description fine que si l'on prend en compte le rejet du métier philosophique. Le détour par l'audience cultivée et l'adresse au public, manifesté en particulier par le recours à la langue française, constitue les symptômes de cette déprofessionnalisation. Celle-ci est associée à l'émergence de la notion d'auteur, au prix de certaines contradictions que D. Ribard analyse dans le prolongement des travaux d'Alain Viala sur la constitution du champ littéraire. Sous ce rapport, D. Ribard prend intelligemment ses distances avec la notion de champ telle que l'a définie Pierre Bourdieu et qui a fait au cours des dernières années l'objet d'usages inégalement productifs. L'examen des « contraintes croisées » venues de l'exercice professionnel de la discipline et du monde complexe des « auteurs » constitue le nerf de l'analyse : il confère à l'ensemble de l'ouvrage une tension permanente qu'accroît le fait de refuser de prendre comme allant de soi des notions établies, telle celle de république des lettres, pour privilégier la description effective des situations. L'enquête historique permet de mettre à l'épreuve les représentations communes de l'activité intellectuelle : pour une part, la réussite de cet ouvrage tient à cette volonté de ne pas se laisser conter d'histoires, mais plutôt de s'attacher à leurs modes de construction et de diffusion.

Ne nous y trompons pas cependant, cet ouvrage excède largement les limites de la monographie : l'épilogue, fort réussi, s'attache à présenter les « postérités de la philosophie d'auteur ». C'est une manière de programmer ou, à tout le moins, de susciter des usages possibles pour une histoire littéraire de la philosophie après l'âge classique. Les remarques faites à propos du devenir de la notion de

métier de philosophe sont sous ce rapport très productives et permettent d'analyser des formes de déprofessionnalisation ou d'adresses au public plus récentes que celles qui sont traitées dans le livre. Les dernières pages nous persuadent que D. Ribard, derrière la modestie qui sied à une ambition descriptive toujours réaffirmée, nous a offert une des meilleures contributions à l'histoire intellectuelle parues ces dix dernières années. En recommandant sans réserve la lecture de son livre, on lui pardonnera d'autant plus facilement la sévérité impétueuse dont elle témoigne quelquefois à l'égard de travaux de sociologues plus anciens et inévitablement plus réducteurs. Il ne fait pas de doute que ces sociologues, à la fois stimulés et défiés par la lecture de ce magnifique travail, auront à cœur de poursuivre la discussion.

JEAN-LOUIS FABIANI

Robert C. Miner

Vico. Genealogist of modernity

Notre Dame, University

of Notre Dame Press, 2002, 215 p.

Robert C. Miner, que l'on connaît pour ses nombreuses études sur Vico, publiées aussi bien aux États-Unis (*New Vico's studies*) qu'en Italie (*Bollettino del Centro di studi vichiani*), offre une étude complète du philosophe napolitain à partir de la notion de généalogie. La perspective affichée dès l'introduction, et qui constitue d'une certaine manière le fil directeur de cet essai, est à la fois de montrer dans quelle mesure la pensée de Vico s'intègre dans une réflexion plus générale sur le concept de généalogie et comment, en particulier, elle offre un modèle alternatif à celui développé par Nietzsche dans sa *Généalogie de la morale*. Pour établir une telle lecture, R. Miner se propose d'élargir son approche de Vico à partir d'autres interprétations, notamment celle d'Alasdair MacIntyre¹.

L'approche de R. Miner se donne un double réquisit méthodologique mis à l'épreuve à partir de l'étude des textes de Vico. D'une part, il s'agit d'aborder l'ensemble du corpus, et notamment certains des textes souvent oubliés par la critique, principalement les

œuvres juridiques. D'une certaine façon, la notion de généalogie qui, selon l'auteur, est un concept central de la pensée de Vico, est utilisée par le critique dans sa lecture même de Vico. Comprendre en quoi la généalogie est centrale passe par une lecture elle-même généalogique des œuvres de Vico, en particulier par une analyse de ses premiers textes, tel le *De antiquissima Italorum sapientia*. Dans cette approche de la pensée de Vico, R. Miner montre que celui-ci passe d'une critique du discours rationaliste moderne, notamment de la pensée cartésienne et de celle de Port-Royal, ainsi que du statut des mathématiques, à la mise en place, dans le *Diritto universale*, d'un véritable laboratoire de génétique de la culture humaine, qui sera complété dans la *Science nouvelle*. Cette lecture généalogique s'accompagne d'une analyse souvent très détaillée, qu'il s'agisse de concepts propres à Vico (comme le *verum-factum*, concept qui avait déjà fait l'objet d'une belle étude publiée en 1998²) ou de sa place dans l'histoire des idées. R. Miner offre par exemple de nombreuses analyses sur la lecture que fait Vico de la tradition épicurienne et stoïcienne, ou sur son rapport à Grotius et à Augustin qu'il tient pour une des sources centrales et méconnue de sa pensée, en particulier la *Cité de Dieu*.

L'autre caractéristique de cette lecture de Vico est la volonté de mettre en avant sa modernité et son rôle dans une pensée actuelle. Cette exigence qui apparaît dès l'introduction et la mise en avant du concept de généalogie constitue également une ligne directrice de la lecture de R. Miner. Ce dernier montre notamment que Vico ne saurait en rien être réduit à un simple historien fasciné par des objets enfouis dans la nuit des temps, ni, non plus, comme un philosophe rejetant la modernité. Il s'oppose en cela à d'autres lectures anglo-saxonnes, en particulier à celle de Mark Lilla³. Pour R. Miner, il n'y a chez Vico aucune fascination pour le passé en lui-même. En cela, Vico est un penseur résolument moderne, qui ne s'intéresse au passé que dans la mesure où celui-ci lui permet de comprendre son époque et de développer une pensée pratique effective. Il montre notamment que Vico se dote d'instruments d'étude de ce passé, qui lui permettent d'y mettre de l'ordre. Selon sa lecture,

l'instrument central est le *verum-factum* qui offre précisément les conditions de possibilité d'une approche génétique du monde civil et, surtout, qui permet à Vico d'en offrir une *science* légitime. R. Miner rappelle en cela que Vico est dans cette perspective aussi bien un historien que l'héritier de la tradition spinoziste, celle d'une exposition *more geometrico*, ou des principes de Galilée.

Au-delà de ces lignes directrices, la force de cette étude critique est d'offrir de nombreuses analyses souvent éclairantes de la pensée de Vico et de son évolution. Par exemple, il montre de manière particulièrement convaincante le pas qui est franchi entre le *Diritto universale*, qui se fondait sur l'idée de Dieu et donc proposait une lecture transcendente des origines, et la *Science nouvelle* qui ne met plus Dieu comme premier principe, mais la « religion », assumant en cela une perspective culturelle et anthropologique. R. Miner consacre également de belles pages à la spécificité du statut du peuple hébreu dans la *Science nouvelle* – dans un rapport direct avec le véritable Dieu, à la différence des peuples païens –, montrant notamment que l'on ne peut se satisfaire de la lecture classique qui considère que la place privilégiée des Hébreux est un moyen pour Vico de réaffirmer son orthodoxie catholique ou une tactique lui permettant de se consacrer aux peuples païens tout en évitant la censure de l'Inquisition. R. Miner remarque notamment que l'exclusion des Hébreux dans l'économie de la *Science nouvelle* ne signifie pas leur absence et que la lecture de l'histoire sacrée par Vico offre souvent en creux les conditions de possibilité de son interprétation de l'histoire païenne.

Les conclusions de cette étude sont entièrement tournées vers la modernité de Vico, que l'auteur qualifie de « physicien de la culture moderne ». Selon cette lecture, Vico est un philosophe tourné vers l'avenir, vers une pensée pratique, et sa philosophie a de véritables implications éthiques. R. Miner souligne par exemple, à partir d'une analyse de la notion de « barbarie de la réflexion », que la pensée de Vico se présente explicitement comme un diagnostic du cours des nations, du déclin de la culture moderne, et indique les remèdes permettant de l'enrayer. Pour ce

faire, et il s'agit là d'une des originalités de cette étude, il n'hésite pas à faire référence à la *Pratique de la Science nouvelle*, texte qui avait été écarté par Vico et que la critique moderne, sauf exception, néglige souvent. Il en résulte une lecture dynamique de Vico, qui, entre le *caso* des épicuriens et le *fato* des stoïciens, offre, par sa confiance dans la providence, une alternative au fatalisme.

En conclusion, cette lecture de Vico offre des perspectives entièrement nouvelles – par exemple dans la volonté de R. Miner de montrer dans quelle mesure Vico propose une véritable alternative à la pensée nietzschéenne de la généalogie – en particulier par rapport aux interprétations italiennes. Une seule critique pourrait être adressée à cet ouvrage, mais peut-être est-ce aussi en cela qu'il acquiert son originalité problématique : c'est de ne pas toujours fonder ses analyses sur la critique la plus récente (cela est évident concernant la lecture de Descartes par Vico) et de limiter les approches problématiques aux interprétations anglo-saxonnes. Cette étude n'en reste pas moins tout à fait novatrice, aussi bien pour le spécialiste de Vico qui découvre une approche entièrement nouvelle que pour le simple amateur qui y trouve une introduction générale à la pensée du philosophe napolitain et à l'ensemble de son corpus.

PIERRE GIRARD

1 - *After virtue: A study in moral theory*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1984.

2 - « Verum-factum and practical wisdom in the early writings of Giambattista Vico », *Journal of history of ideas*, LIX, 1, 1998, pp. 53-73.

3 - *G. B. Vico. The making of an anti-modern*, Cambridge, Harvard University Press, 1994.

Claude Gautier

Hume et les savoirs de l'histoire

Paris, Librairie philosophique Vrin/
Éditions de l'EHESS, « Contextes »,
2005, 301 p.

Plutôt que de montrer comment Claude Gautier réalise les deux intentions qu'il assigne à son ouvrage – déterminer la fonction de l'histoire dans la philosophie politique de Hume et

éclairer par ce biais le rang éminent de son *Histoire de l'Angleterre* (six volumes parus entre 1754 et 1764) dans l'avènement d'une historiographie moderne –, montrons que ce livre réalise, en fait, deux objectifs qui englobent et débordent ces deux objectifs affichés. D'une part, *Hume et les savoirs de l'histoire* est une véritable entrée dans la philosophie de Hume, et pas seulement dans sa philosophie politique, dans la mesure où il enrichit la compréhension que l'on peut avoir de certaines notions essentielles à l'épistémologie et à l'anthropologie de Hume, parmi lesquelles la croyance, la question de la généralisation, les notions de « fait » et de « réalité », celle d'autorité, d'impartialité, de probabilité, etc. D'autre part, C. Gautier ne se contente pas de montrer comment Hume résout le problème, récurrent à son époque, de la constitution d'un point de vue impartial en histoire. C. Gautier montre que l'histoire humienne effectue, dans un même mouvement, la *généalogie* et la *déconstruction* des opinions partisans qui ont, avant lui, fait échouer la quête d'impartialité des historiens de l'Angleterre.

Les multiples rapports que C. Gautier fait surgir entre la philosophie et l'histoire chez Hume montrent non seulement que la seconde est directement et nécessairement appelée par la première, mais encore qu'elle en éclaire, en retour, les concepts. L'auteur montre ainsi que l'histoire participe pleinement d'un problème épistémologique important chez Hume, à savoir la discrimination entre croyances fondées et croyances infondées. Or, ce faisant, l'histoire ajoute une nouvelle dimension à la conception humienne de la croyance. En effet, les croyances populaires et partisans dont Hume fait l'histoire ne sont pas tant explicables et différenciables par leur intensité : la croyance n'est pas seulement, comme dans la définition philosophique qu'en donne Hume, une « idée vive ». La croyance est également, explique C. Gautier, un « contenu de représentation » dont l'histoire a pour tâche d'expliquer la genèse circonstanciée ainsi que l'éventuelle (et dangereuse) absolutisation. Donnons un autre exemple de l'éclairage que peut jeter l'histoire sur les notions et problèmes philosophiques. La façon particulière qu'a Hume de construire un point de vue neutre en histoire, à savoir le mouvement de balance (selon l'expression de

C. Gautier) auquel Hume convie son lecteur, n'est pas seulement une application ou une illustration de la conception philosophique que se fait Hume de la construction d'un point de vue impartial. Il s'agit d'un dispositif singulier de neutralisation des croyances *a priori* du lecteur, appelé à adopter successivement divers points de vue (celui des partisans de la Couronne, puis celui des partisans de la Chambre; celui de l'Angleterre, puis celui de la France, etc.), donc diverses interprétations des événements. Ainsi l'histoire, à travers l'expérience même de la lecture, propose-t-elle un modèle à part entière de construction de l'impartialité.

Pour C. Gautier, la grandeur de l'*Histoire de l'Angleterre* de Hume ne tient évidemment pas uniquement à l'apport qu'elle peut présenter pour l'anthropologie et l'épistémologie de Hume. Aussi l'auteur s'attache-t-il tout autant à mesurer les écarts significatifs qui séparent Hume des historiens de l'Angleterre qui le précèdent. Ces écarts portent sur la méthode même qui doit pouvoir mener à l'impartialité recherchée : chez Rapin¹, l'extranéité sert (à tort) de caution de neutralité, William Guthrie² est sensible à la fois au problème des « dépendances » de l'historien et au caractère éventuellement partisan de ses sources, mais Hume propose, lui, un dispositif d'écriture narrative (la balance, déjà évoquée) à même de *produire* un point de vue neutre. Ces écarts portent aussi, et surtout, sur la conception même de l'histoire. C. Gautier montre ainsi, d'une manière aussi détaillée que convaincante, que cette conception est « téléologique » chez Rapin et chez Guthrie, pour qui le sens des événements qui ont conduit à la Glorieuse Révolution tient à la perte puis aux retrouvailles d'une immémoriale « Ancienne Constitution », tandis que la conception humienne de l'histoire est, elle, étrangère à toute idéalisation comme à tout *telos*, ce qui rend Hume sensible à l'innovation, à l'inédit, aux « époques » constitutionnelles, mais aussi aux contextes sociaux, économiques et culturels qui, tout autant que les affrontements partisans, causent les événements.

C'est l'une des grandeurs de la philosophie de Hume que de rendre compte de l'apparition des fictions et de leur prévalence sur les esprits

dans le moment même où elle les déconstruit. C. Gautier montre puissamment que c'est le cas aussi dans son *Histoire*, s'agissant de la fiction de l'« Ancienne Constitution », de celle des « libertés anciennes » du peuple anglais, ou de l'idée de « corruption ». Or un tel enjeu devrait intéresser l'historien désireux de neutraliser ses propres croyances et sensible aux possibles récupérations idéologiques de ses travaux. De fait, c'est l'une des forces de l'*Histoire de l'Angleterre* de Hume d'avoir su, comme l'écrit Claude Gautier, « insérer au cœur du récit l'histoire [des] pratiques discursives polémiques qui enrôlent, au gré des circonstances, le travail des juristes, des antiquaires, des historiens pour fonder en légitimité des énoncés » (p. 280). Et c'est l'une des forces du livre de C. Gautier que d'avoir mis au jour cette dimension.

ÉLÉONORE LE JALLÉ

1 - RAPIN DE THOYRAS, *Histoire d'Angleterre*, La Haye, 1749.

2 - WILLIAM GUTHRIE, *A general history of England from the invasion of the Romans under Julius Caesar to the Late Revolution*, Londres, 1744-1751, 3 vol.

Jürgen Martschukat (dir.)

Geschichte schreiben mit Foucault
Francfort-sur-le-Main, Campus,
2002, 287 p.

« Foucault est à la mode » (p. 7). Telle est la première phrase de cet ouvrage collectif. Un constat qui pourrait paraître surprenant dans le contexte de l'historiographie allemande où se sont multipliés ces dernières années, à côté d'une ignorance frappante de l'œuvre du philosophe français, des rejets quelquefois violents non seulement des livres de ses ouvrages, mais aussi des travaux de ceux qui s'en inspirent dans leur démarche intellectuelle. La dernière condamnation « officielle » date de 1998 : Foucault se voit alors traité par Hans-Ulrich Wehler, le grand fondateur de l'histoire sociale en Allemagne, de « séducteur de la postmodernité, intellectuellement malhonnête, sur qui on ne peut pas compter empiriquement, et d'un normativisme cryptique »¹. Quatre ans plus tard, la situation est complète-

ment différente. Les quatre volumes des *Dits et écrits* de M. Foucault sont en cours de traduction, un nombre croissant d'ouvrages proposent des analyses de discours dans différents champs de la recherche historique et, enfin, conférences et colloques entendent illustrer l'apport de Foucault à une histoire sociale et culturelle. Le présent livre est issu d'un de ces colloques, qui s'est tenu à Hambourg en octobre 2001 sous le titre: « Écrire l'histoire avec Foucault ».

L'ouvrage propose, après une longue introduction de Jürgen Martschukat, quatre parties thématiques: « Foucault, l'histoire et la société », « Discours », « Pouvoir », « Sujet ». Reprenant les concepts clef de la pensée foucauldienne. L'auteur de l'introduction retrace d'abord l'évolution, en Allemagne, de la théorie du discours, le plus souvent liée au nom de Foucault, théorie passant d'une position subversive dans les années 1980 à « une réflexion offensive sur les fondements » de l'historiographie qui ne se ferme plus au *linguistic turn* (p. 9). Outre la revendication de nouveauté, propre à chaque livre voulant ouvrir une voie de recherche originale, on ne peut que souscrire au bilan dessiné par J. Martschukat: jusqu'au début des années 1990, il n'y avait pratiquement pas eu de réception de l'œuvre de Foucault dans l'historiographie allemande. Un « refus manifeste et persistant » était opposé à l'idée que Foucault puisse enrichir l'historiographie, dû sans doute à l'étrangeté de sa pensée, perçue comme destructrice et provocatrice (p. 14). L'histoire sociale allemande s'est révélée immunisée contre un historicisme rénové, classé parmi les courants « postmodernistes », qui met en doute les concepts optimistes de progrès, de modernisation et de rationalisation. J. Martschukat insiste sur le caractère radicalement historique de l'œuvre de Foucault, sur sa conception d'une historicité absolue des pratiques et discours passés, sur sa volonté de détruire les évidences et les universalités. Trop longtemps, le contact entre les historiens et Foucault, quand il a eu lieu, en est resté, au plan théorique et méthodologique, figé dans la controverse philosophique autour de quelques provocations, comme la « mort de l'homme » dans *Les mots et les choses*. Ce qui a fait défaut et qui semble, pour J. Martschukat, être aujourd'hui « la forme de débat la plus pro-

ductive, dans l'historiographie, avec la pensée de Foucault », ce sont les « expérimentations concrètes » (p. 21), c'est-à-dire les transformations des théories foucauldienne en histoire alimentée par des sources. Cela implique un rapport peu respectueux au « maître »: le livre, dit J. Martschukat, ne se veut pas un hommage au grand penseur ni une vérification historique de telle ou telle partie de son œuvre. « Au contraire, à partir d'une prise en compte sérieuse des différentes facettes de la théorie foucauldienne, les contributions doivent avant tout montrer à quoi pourrait ressembler une historiographie inspirée par et appuyée sur Foucault » (p. 22).

La première partie, « Foucault, l'histoire, la société », contient trois contributions plutôt théoriques, fournissant la base épistémologique de ce qui sera montré par la suite. La sociologue Hannelore Bublitz rappelle d'abord le concept foucauldien de « généalogie », emprunté à Nietzsche, et son intrication avec la question du corps en tant que plate-forme des assujettissements. Ulrich Brieler, auteur d'une vaste étude sur Foucault, intitulée « Foucault historien »², étudie ensuite la parenté entre les pensées de Foucault et de Marx, trop souvent négligée. Susanne Krasmann analyse enfin le concept de la gouvernementalité qui a redéfini les rapports entre pouvoir et sujets.

La deuxième partie, « Discours », s'ouvre sur un texte de Martin Dinges, qui analyse les constructions de la masculinité, à partir des lettres d'un patient du docteur Samuel Hahnemann, vers 1830. L'homme était atteint d'« onanisme », et y associait de multiples souffrances, s'informait abondamment dans la littérature médicale de son époque, et s'y référait dans ses lettres à son médecin. Celles-ci constituent un intermédiaire entre le discours des médecins, de plus en plus dominant, et le discours quotidien de leur auteur (p. 105). À travers l'échange et la description détaillée de ses symptômes, écrit M. Dinges, le corps du patient émerge pour ainsi dire de nouveau, il apparaît entre patient et médecin un « discours productif qui fait naître de nouvelles réalités » (p. 113). Toutefois, la fin de la cure, décidée par le patient après qu'il se fut mis à douter de ses résultats, montre aussi qu'il est possible de sortir d'une « formation discursive » et

de retrouver la souveraineté de son propre corps (p. 122). J. Martschukat examine, à partir de l'exemple de la peine de mort et de l'émergence de la chaise électrique, la relation entre médecine et droit pénal aux États-Unis dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Le succès des nouvelles méthodes d'exécution, glorifiées comme progrès technique et humain, ne s'explique qu'à partir des discours portant sur l'euthanasie et l'électricité. Un savoir médical considérant le corps comme un système télégraphique livrait au discours du droit pénal l'argument central pour promouvoir l'exécution par l'électricité : celui d'une mort sans douleur. Car « c'était la douleur qui était une barbarie, non pas l'exécution elle-même » (p. 143). La croyance dans le fonctionnement de l'électricité et dans la disparition de la douleur masquait la violence de la chambre d'exécution, produisant une persistance légitime de la peine de mort et transformant « le fait de tuer un homme en un "merveilleux succès" » (p. 148).

Dans la troisième partie, « Pouvoir », Maren Möhring observe d'abord le « regard normalisateur » à travers la culture nudiste, ses publications et la photographie au début du XX^e siècle. La beauté d'un corps et sa visibilité même semblent être « le produit des pratiques historiques et spécifiques du regard » (p. 168) ; ces corps ont été rendus visibles par les photographies dans les journaux nudistes, lisibles par des manuels de gymnastique. Regarder son propre corps devient donc une pratique qui s'adapte aux normes extérieures, mais qui élabore également le Moi de celui qui regarde. Heiko Stoff, en prenant l'exemple de l'orgasme qui devient, au XX^e siècle, le seul sens du sexe, montre la production de l'homme performant et parfait qui émerge avec la privatisation des plaisirs et l'étatisation de la procréation. Il plaide aussi pour un élargissement du concept du bio-pouvoir : « Des assujettissements ne sont jamais soit libres soit imposés, ils s'accomplissent dans un réseau complexe de relations de pouvoir » (p. 192). Certes, ils n'existent pas en dehors des relations de pouvoir, mais les sujets n'en sont pas obligatoirement les points d'application précis du pouvoir. Les corps qui consomment sont les produits « des glissements interdiscursifs qui lient désirs, sub-

stances, parties du corps, formations sociales et économie ».

La quatrième partie, « Sujet », commence par un texte de Philipp Sarasin qui compare l'analyse des techniques antiques du Soi, telle que Foucault la conduit dans les derniers volumes de l'« Histoire de la sexualité », avec le discours des auteurs bourgeois de manuels d'hygiène depuis les Lumières. P. Sarasin en conclut que l'analyse foucauldienne porte tous les traits du modèle bourgeois, que sa « description de l'Antiquité [est], à tous égards, radicalement moderne » et que son auteur est « lui-même un grand hygiéniste » (p. 215). Il y a, selon P. Sarasin, quelque chose de « déformé » dans l'argumentation de Foucault. Il révèle les raisons des « pièges de la conception foucauldienne » du souci de soi, en confrontant ses textes aux écrits de Jacob Burckhardt, l'historien de la « culture de la Renaissance », assez mal connu en France (p. 198), faisant ressortir un comportement existant aussi bien chez les sujets bourgeois du XIX^e siècle que chez Foucault : une absence complète d'ironie dans l'ajustement des techniques de Soi et la « volonté obsessionnelle de ne surtout pas se méprendre » (p. 217). Selon P. Sarasin, Foucault reste néanmoins, pour avoir associé la liberté du sujet à son destin comme produit de discours, incontournable en tant que théoricien. L'historiographie doit retracer quand et comment des formes historiques spécifiques d'individualité et de liberté se manifestent par l'émergence d'un langage qui leur donne existence et forme. « Mais un tel langage n'est jamais pur, c'est le langage d'hommes riches, de despotes et de célébrités, de médecins et d'hygiénistes, et c'est toujours un langage dont les faibles peuvent se moquer dans leurs commentaires. » Claudia Bruns entreprend ensuite l'analyse des constructions de la masculinité. Elle prend l'exemple des « masculinistes », théoriciens homosexuels du début du XX^e siècle, comme Hans Blüher, qui contestent la conception selon laquelle les « invertis » seraient efféminés, et qui insistent sur l'idée que les hommes homosexuels sont au contraire « des hommes virils, fortement utiles en politique » (p. 221). Le pacte d'hommes (*Männerbund*), fondé sur une théorie du désir, une esthétique, et seul capable de constituer des États, par-

vient ainsi à devenir un élément même de la « Révolution conservatrice » de la République de Weimar (p. 223). Cette « normalisation » de la masculinité homosexuelle s'opère à partir de diverses procédures d'exclusion : les femmes, les juifs, les « monosexuels ». « C'est-à-dire que ce qui servait, d'une part, à l'intégration et à l'homogénéisation sociale produisait, d'autre part, de nouvelles fragmentations » (p. 228). Le projet d'une libération des homosexuels devient le souci d'une masculinité virile et germanique. Dans son texte Olaf Stieglitz présente quelques idées sur une histoire culturelle de la dénonciation pendant l'ère McCarthy aux États-Unis. Il ne la lit pas comme un moyen de répression, mais comme l'essai d'installer des techniques d'un gouvernement de Soi, et l'insère ainsi dans le concept foucauldien de « gouvernementalité ». Il voit son effet plutôt dans le fait qu'elle était « importante pour la structure interne de la cité » (p. 249). Norbert Finzsch présente enfin une contribution sur le rôle des sciences sociales pour la politique sociale, à partir des discussions sur l'aide sociale destinée aux Afro-Américain(e)s depuis les années 1950, et il insiste sur la pertinence des théories foucaaldiennes également pour l'histoire du ^{xx} siècle. Il montre comment l'image de la famille afro-américaine – décomposée, fragilisée et dominée par la femme noire – est devenue le point de départ d'une analyse des origines de la pauvreté de la population de même origine, dont le rapport du sénateur Moynihan de 1965 a constitué l'emblème. L'action sociale de l'État, de Nixon à Clinton, s'est donc concentrée sur une « campagne de "remasculinisation" des hommes afro-américains » (p. 268), surtout en excluant les bénéficiaires (féminins) de l'aide sociale. Cela s'est accompagné d'une réinstallation de l'homme noir dans son rôle de père et de patriarche dans les discours, aussi bien des sciences sociales que du *Black right movement*. Les discours sur les structures familiales, sur la féminité et la masculinité, sur la déviance et la morale sexuelle, se sont ainsi retrouvés tissés avec des discussions sur les droits sociaux et la suppression de l'État-providence, et ils ont été transformés, à travers des programmes étatiques, en des concepts d'un gouvernement de Soi.

Quelle image retient-on donc de « Foucault dans l'historiographie allemande actuelle » ? Le philosophe paraît avoir perdu son masque diabolique, mais sans pour autant accéder, comme pendant les années 1980 aux États-Unis, au statut de demi-dieu, intangible, incontestable et, dès lors, peu productif. Le livre, malgré la qualité variable de ses contributions, donne l'impression que l'œuvre de Foucault sert en historiographie de « boîte à outils », selon ce que son auteur a toujours souhaité. Certes, « l'historiographie avec Foucault » se situe toujours dans un champ d'expérimentations très rares sont donc les critiques et très longues quelquefois les références à l'œuvre du théoricien ; le style est par moment trop complexe et obscur. Mais cet ouvrage ne peut être qu'un début. Il émane d'une historiographie allemande sans préjugés, parfois emportée par l'enthousiasme, mais aussi également tempérée par de nombreuses invites (comme dans les articles de P. Sarasin et N. Finzsch) à replacer la pensée de Foucault elle-même dans son propre contexte historique, ce qui va tout à fait dans le sens du philosophe.

FALK BRETSCHEIDER

1 - HANS-ULRICH WEHLER, « Michel Foucault. Die "Disziplinargesellschaft" als Geschöpf der Diskurse, der Machttechniken und der "Bio-Politik" », in *Id.*, *Die Herausforderung der Kulturgeschichte*, Munich, Beck, 1998, pp. 45-95, ici p. 91.

2 - ULRICH BRIEHLER, *Die Unerbittlichkeit der Historizität. Foucault als Historiker*, Cologne, Böhlau, 1998.

Bruce Holsinger

The premodern condition.

Medievalism and the making of theory

Chicago-Londres, The University of Chicago Press, 2005, XII-276 p.

Le champ de la réflexion historiographique ne se limite pas à l'écriture de l'histoire et l'on sait combien le « goût du Moyen Âge » (Christian Amalvi) a pu inspirer nombre de formes ou de courants artistiques, combien la perception fantasmée d'une « époque » nourrit, entre autres, bien des enjeux politiques encore dangereusement actifs (Patrick Geary). Fascina-

tion, répulsion, instrumentalisation. Non sans retombées – directes ou indirectes, conscientes ou inconscientes – sur le travail des historiens et son interaction avec ce que l'on dénomme pudiquement aujourd'hui la « demande sociale » pour mieux vendre la science.

Bruce Holsinger, professeur de littérature anglaise et de musique à l'université de Virginie, dépasse à la fois l'étude des influences et celle des représentations du « modèle » médiéval façonné à partir d'images fortes. Après Howard Bloch et Stephen Nichols¹, il explore le « médiévalisme des avant-gardes intellectuelles françaises d'après-guerre » et plus singulièrement sa « force formatrice dans la décennie qui précède 68 » ; autrement dit son impact sur les courants criticistes qui marquent le passage de la pré-modernité à la post-modernité (on se gardera de discuter ces notions, fondées par l'auteur sur la lecture de Jean-François Lyotard ; Félix Torrès, qui n'est pas cité, aurait également pu fournir un utile pendant²) : *the French theory*. Loin de constituer un ressort de l'émotionalisme ou du sentimentalisme identifié par Michel de Certeau, ou de susciter la déploration fétichiste à travers l'imaginaire de sa représentation, le Moyen Âge apparaît ici comme « une source illimitée de provocation intellectuelle à l'imagination critique de la modernité » : se positionnant face à la pensée post-renaissante, humaniste ou « classique », le référent médiéval est identifié comme un réservoir heuristique multi-forme (philosophique, littéraire, linguistique, juridique, politique ou social) pour l'élaboration d'une capacité critique marquée par la reconnaissance historiciste d'une commune hétérogénéité du passé et du présent, celle d'un tout seulement perceptible de façon *fragmentaire*, donc relativiste, pragmatique, à même de révéler la somme des artefacts sociaux (au sens le plus large) en rupture avec toute sacralité. Les germes de cet attrait sont discernables à l'échelle européenne depuis Hegel et sa lecture de Maïmonide ou de Jean Gerson, depuis Heidegger et son habilitation (en 1915) sur « La théorie des catégories et des sens chez Duns Scott » jusqu'à Benedetto Croce ou Gramsci, avec l'œuvre de Dante, en passant par Walter Benjamin cherchant les affinités entre les dramaturgies baroque et médiévale,

ou Max Weber et son premier livre sur « Le Marchand italien ». Toutefois « l'étrange persistance des études médiévales dans les écrits français d'après-guerre », accompagnant une anxiété philosophique manifeste, n'est pas étrangère à certaines spécificités hexagonales : influence du néo-thomisme issu de Bergson et soutenu par Jacques Maritain, Jean Daniélou, Henri de Lubac jusqu'à Gilles Deleuze ; invitation rayonnante de Gustave Cohen dès les années 1930 à vivre la littérature médiévale « de l'intérieur » en reconstruisant la représentation de ses « jeux » auxquels participent des générations d'étudiants « littéraires » ; rôle majeur des historiens, sur lesquels l'auteur reste allusif, citant bien sûr l'école née ou se réclamant des *Annales d'histoire économique et sociale*, et dont les médiévistes (disons-le sans vouloir minimiser l'apport des autres) forment alors l'un des plus actifs stimulants.

Georges Bataille, « l'anti-philosophe », sert de point de départ à cette exploration des profondeurs médiévalisantes de la « Nouvelle critique ». Alpha et oméga de la transgression élevée à un absolu, sur un mode qui n'est pas ignoré du Moyen Âge, l'œuvre du chartiste qui soutient en 1922 une thèse sur le texte de l'*Ordene de Chevalerie* avant de poursuivre en mineur une carrière d'archiviste-érudite, se situe au carrefour séminal de ce constant ressourcement médiéval des avant-gardes. Bataille prend appui sur l'ensemble des registres que lui offre le Moyen Âge pour sciemment en confronter l'éthique et l'esthétique à celles du présent qu'il entend promouvoir : dès 1918 avec « Notre-Dame de Reims », support d'une apologie de la ruine, en 1926 avec ses *Fatrasies* surréalistes inspirées des poèmes du non-sens, en 1943 dans sa *Somme athéologique* exprimant sa réfutation radicale du Docteur angélique avant de cerner au plus près l'annihilation de soi induite par la conversion érotique, en contrepoint de l'expérience mystique d'Angèle de Foligno, pour revenir en 1949 à la morale de l'errance chevaleresque et conclure à sa seule certitude mortelle. Enfin, l'analyse des archives du *Procès de Gilles de Rais*, qu'il publie en 1959, fonde une sémiologie discursive du pouvoir, dont la matrice sera reprise par Michel Foucault.

Marié à l'ex-femme de Bataille et frère d'un moine bénédictin (ceci du côté des généa-

logies « intellectuelles » et affectives invisibles), Jacques Lacan marque une deuxième étape de ce référencement médiéval : d'abord à travers sa méthode de pensée et d'énonciation face à son ample auditoire entre *ruminatio* et *disputatio*, Bernard et Abélard. Pareil rapprochement se renforce du contenu même de ses séminaires, le VII^e en particulier tenu en 1960 sur *L'éthique de la psychanalyse* : axé sur la problématique du désir – celui de Dieu, selon le titre célèbre d'une étude de Jean Leclercq précédemment parue, n'est pas davantage exclu que celui de tout autre sublimation sacrificielle –, il réserve une large part aux effets résiduels de l'amour courtois dont le *De arte amandi* d'André le Chapelain et le poème provençal du troubadour Arnaut Daniel servent de pré-textes.

La notion d'*habitus*, énoncée par Thomas d'Aquin comme principe individuellement intériorisé participant d'un mode d'action collectivement partagé, trouve avec Pierre Bourdieu et la postface qu'il livre en 1967 à la traduction d'*Architecture gothique et pensée scolastique* par Erwin Panofsky, un exégète particulièrement proche des sources médiévales, textuelles, architecturales, « artistiques », iconographiques, philosophiques ou paléographiques. La convergence englobante et l'homologie mise en évidence « contre tout positivisme » – nous dirions aujourd'hui « au-delà » – trace, on le sait, une féconde sociologie du savoir que Jacques Derrida, lecteur assidu de Bataille, transpose la même année et chez le même éditeur pionnier (Les Éditions de Minuit), dans sa *Grammatologie*, pour décrypter la vision donnée par Jean-Jacques Rousseau de la décadence gothique, à travers son langage et sa musique. Cumulant les rôles d'*auctor*, *scriptor*, *compiler* et *commentator* à la façon des maîtres glossateurs, Roland Barthes clôt ce panorama qui pourrait être poursuivi à travers les animateurs et contributeurs de la revue *Tel Quel* (Philippe Sollers, Julia Kristeva, Jean Starobinski, Umberto Eco) : multiples sens de l'écriture révélés dans *S/Z*, en droite ligne de l'interprétation exégétique médiévale mise au jour par le père de Lubac.

L'ampleur de cette prégnance médiévale est inattendue chez ces intellectuels plutôt distants du cercle des historiens (Bataille est en

situation parfaitement marginale), à moins que d'autres liens ou une commune opposition aux dogmatismes alors dominants ne les aient réunis, favorisant leur réception outre-Atlantique ?

FRANÇOIS-OLIVIER TOUATI

1 - HOWARD BLOCH et STEPHEN NICHOLS, *Medievalism and the Modernist Temper*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1996.

2 - JEAN-FRANÇOIS LYOTARD, *La condition post-moderne : rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de Minuit, 1979 ; FÉLIX TORRÈS, *Déjà vu : post et néo-modernisme, le retour du passé*, Paris, Ramsay, 1986.

Maurice Olender

La chasse aux évidences. Sur quelques formes de racisme entre mythe et histoire
Paris, Galaade Éditions, 2005, 394 p.

Ce livre part d'un constat résumé d'emblée par l'auteur : « Le racisme n'a nul besoin d'être fondé pour être », il s'impose comme une évidence, avec « toutes les allures d'un axiome » et la force de ce qui « n'a pas besoin d'être expliqué, ni d'être analysé pour opérer ». Mais, défiant la raison, il n'en traverse pas moins l'histoire des idées, et c'est là que Maurice Olender, avec autant d'érudition que de détermination, suit sa trace. Car c'est grâce à des intellectuels, des savants, des lettrés que les théories racistes se sont construites, en légitimant l'ordinaire préjugé et le rejet de l'altérité. La chasse aux évidences arpente ainsi un monde que nos certitudes rationnelles décrèteraient volontiers territoire interdit au racisme et démontre, nombreuses preuves à l'appui, qu'il s'y est, au contraire, amplement développé. M. Olender débusque ces usages politiques des sciences humaines où le racisme se naturalise sous couvert de théories ethniques ou nationales. Anthropologie, linguistique, psychologie, archéologie, histoire des religions : avec la patience d'un entomologiste et la méticulosité d'un archéologue, il n'épargne aucune discipline.

À la croisée des écrits savants, des textes théologiques et des contextes sociaux, l'auteur des *Langues du paradis*¹ analyse les deux fictions théoriques inscrites dans le duo sémantique « Aryen/Sémite » et revient sur la construction

du mythe d'un âge d'or indo-européen appuyé sur le rêve d'une langue originelle. Chemin faisant, il démonte la captation des travaux décisifs de Georges Dumézil et la pernicieuse confusion entre étymologie et autochtonie, racine des mots et racine des peuples. Il exhume également les travaux de patients érudits qui, comme lui, ont scruté la fabrication et la circulation de textes racistes. Tel le jésuite belge Pierre Charles qui, le premier, en 1921, a déconstruit la « théorie » du complot juif universel diffusée par *Les protocoles des Sages de Sion*, ce faux avéré qui se révèle être une copie médiocre d'un pamphlet anti-bonapartiste de Maurice Joly, datant de 1864.

Cette réflexion itinérante en forme d'inventaire peut désarçonner. *La chasse aux évidences* est en effet un livre de travaux qui mêle les genres et les approches : contributions savantes et articles de presse, entretiens avec des auteurs notoires et présentations des numéros de la revue *Le Genre humain*, textes d'hommages et textes d'analyse, coups de cœur et moments d'inquiétude. Mais le désordre et la bigarrure ne sont qu'apparents : ce chantier à livre ouvert donne à voir la cohérence d'une œuvre en construction permanente. On trouve ainsi, au détour d'une note, la piste d'une exploration à venir concernant un brouillon de lettre de Ferdinand de Saussure au directeur de *La Libre Parole*, le journal de Drumont, dont le contenu est ouvertement antisémite. En fait, l'inachèvement tient au sujet lui-même : à ces innombrables résurgences du racisme, théorisé ou accepté, dans le monde des idées.

S'arrêtant, par exemple, sur le passé nazi des universités allemandes, M. Olender revient sur le cas emblématique de Hans Robert Jauss (1921-1997), dont le maître ouvrage, *Pour une esthétique de la réception* (1978), salué dès sa parution par Jean Starobinski, est inséparable de toute réflexion sur la relation d'une œuvre et de son public. Or H. R. Jauss servit en toute conscience le nazisme, s'engagea volontairement dans la Waffen-SS en 1939 et y fut actif jusqu'à la fin de la guerre. Un avant sa mort, Maurice Olender est allé le rencontrer et l'a questionné sur le silence d'une génération d'intellectuels allemands, acteurs ou témoins du nazisme. Reprenant ce remarquable entretien, paru à l'époque dans *Le Monde*, il livre une réflexion inédite sur le silence en ses

diverses variantes « comme formes de témoignage possibles ». Elle éclaire notamment le « non-dit » de Martin Heidegger, souligné dans ses échanges épistolaires avec Karl Jaspers ou sa rencontre de 1967 avec Paul Celan. Au silence authentique de H. R. Jauss, auquel lui-même a finalement donné une grande visibilité publique, s'oppose ainsi le silence mutique d'Heidegger, qui équivaut à un refus de témoignage.

« Traquer les préjugés où ils sont, même et surtout lorsqu'ils se manifestent "au nom de la science" », énonçait la déclaration d'intention du premier numéro du *Genre humain*, la revue fondée en 1981 par Maurice Olender dans le cadre du « Groupe d'études d'histoire du racisme ». Depuis longtemps déjà, c'est donc à ce programme ambitieux que l'historien s'attelle, avec entêtement et scrupule, dans les activités multiples dont ce recueil porte témoignage, afin de neutraliser ces « matières inflammables » qui, entre science et société, font régner la confusion, l'amalgame et le chaos sémantique. Et, de même, quand, le 13 juillet 1993, il lança son « Appel à la vigilance », signé de quarante intellectuels européens, c'était pour alerter sur un brouillage pernicious des repères moraux et des frontières intellectuelles qui travaillait à banaliser le racisme et à délégitimer l'antiracisme.

Republié dans ce livre, cet appel, cible polémique à l'époque, retrouve ici sa tranquille justification. Le silence des intellectuels qui, hier, ont succombé à la redoutable efficacité d'un racisme ayant la force de l'évidence confirme qu'il n'y a guère de place ici pour l'échange courtois, l'argumentation paisible ou la démonstration logique. Bien sûr, il faut toujours comprendre, mais il faut également se résoudre à ne pas convaincre et, faute d'avoir convaincu, à agir. La part irréductible du racisme oblige non seulement à penser ses ressorts mais aussi à se mobiliser contre lui, y compris dans le champ clos des disciplines savantes concernées. Car, entre éthique du débat et souci de l'universel, seule la vérité d'une morale peut contraindre durablement la fausseté des évidences.

La Chasse aux évidences relève ce défi, dans une démarche historique indissociable de l'activité citoyenne.

NICOLE LAPIERRE

1 - *Les langues du Paradis. Aryens et Sémites : un couple providentiel*, préface de Jean-Pierre Vernant, Paris, Gallimard/Le Seuil, « Hautes Études », 1989 (éd. revue et augmentée, Paris, Le Seuil, « Points Essais-294 », 2002).

Johann Michel (dir.)

Mémoires et histoires. Des identités personnelles aux politiques de reconnaissance
Rennes, Presses Universitaires de Rennes
2005, 284 p.

Cet ouvrage issu d'un colloque, nous propose un ensemble d'interventions sur le grand thème du rapport entre mémoires personnelles, mémoire collective et histoire, à travers une démarche interdisciplinaire, fondée sur la phénoménologie, la sociologie, l'histoire, la biologie. Dix essais traitent d'objets très différents (comme *W ou le souvenir d'enfance* de George Perec, le jazz, les femmes députés, le patrimoine narratif de la guerre de Cent Ans, Mai 1968, les revues des droites extrêmes), et mériteraient sans aucun doute d'être analysés séparément. L'on peut souligner toutefois deux fils rouges particulièrement importants : le premier concerne la frontière individuelle et collective de la mémoire, le second, le rôle des sciences sociales à l'égard de la mémoire.

En ce qui concerne le premier point, la plupart des textes visent à désubstantialiser la mémoire collective. Johann Michel, en particulier, met en lumière sa construction intersubjective : pour lui, la mémoire collective n'est ni un esprit objectif ni la simple addition de mémoires individuelles, mais le résultat d'échanges intersubjectifs. C'est dans cette perspective que l'auteur propose une analyse critique de l'œuvre de Maurice Halbwachs. Alors que celui-ci avait affirmé, en contradiction avec la philosophie et la psychologie de la conscience, que le sujet d'attribution de la mémoire n'est pas de nature individuelle mais de nature collective, J. Michel souligne la nécessité de garder la double vérité de la mémoire : d'un côté, toute mémoire individuelle se construit au contact des cadres sociaux ; de l'autre, toute mémoire collective résulte d'une sédimentation historique d'interactions de mémorisations et de remémora-

tions. L'analyse de l'imbrication dont découle la mémoire collective – produit de l'interaction de différents niveaux (institutions étatiques, groupes intermédiaires, tels que les partis, les associations, et les Églises, et sous-groupes, tels que les familles) – permet de rappeler son caractère chimérique, déjà évoqué par Henry Rousso, car « les changements d'échelles et les mises en perspective historique invitent plutôt à parler de mémoires collectives au pluriel » (p. 95).

Cette vision de la mémoire collective comme un lieu de rencontre et de négociation revient dans les essais de Christian Dours (sur la conception de la mémoire chez Locke et Parfit), de Saadia Osmani (qui examine la complicité auteur-lecteur chez G. Perec), d'Arnaud Leclerc (consacré aux politiques de la reconnaissance, notamment dans le cas de l'Afrique du Sud). Ce dernier, en particulier, remarque que l'usage courant du terme de mémoire collective est impropre, puisqu'il repose sur une réification douteuse, alors que la mémoire est collective car elle procède d'individus socialisés. Aussi A. Leclerc nous propose-t-il une définition mouvante et multiple de la mémoire collective : « [celle-ci] n'est pas l'attribut d'un groupe (quelle qu'en soit sa taille) ; elle se définit plutôt comme l'ensemble des éléments du passé partagés intersubjectivement par des individus socialisés. Ainsi appréhendée, la mémoire collective est un "lieu de rencontres" où se confrontent les mémoires collectives des différents groupes sociaux. Cette mémoire est donc soumise à une constante renégociation au sein de l'espace public » (p. 247).

Il s'agit de considérations très riches, qui évoquent les analyses critiques de l'œuvre d'Halbwachs, proposées par Marc Bloch, déjà en 1925, et par Roger Bastide, en 1970. En effet, le premier avait souligné « les faits de communication entre les individus » qui constituent la mémoire collective, alors que le second avait proposé de se détacher de « l'idée d'une conscience collective extérieure et supérieure aux individus ». Pour cette raison, on ne peut qu'être surpris par l'absence de toute référence à leurs textes¹.

Le deuxième fil rouge du livre concerne le rôle des sciences sociales à l'égard de la mémoire. Tous les essais reconnaissent l'im-

portance politique du travail sur le passé et tous partagent une certaine préoccupation vis-à-vis des abus de la mémoire. Pour cette raison, et sur la base des remarques de Krzysztof Pomian concernant l'histoire comme connaissance médiante, on demande au sociologue et à l'historien de démasquer les mécanismes idéologiques de distorsion et d'occultation de la mémoire collective. Tout en reconnaissant qu'entre l'histoire et la mémoire il n'y a pas de cloison étanche et que l'histoire aussi peut contribuer à déformer et manipuler le passé, on insiste sur l'idée que celle-ci a pour fonction d'assainir les mémoires collectives : comme l'écrit Catherine Hémet, dans son essai sur la guerre de Cent Ans, l'une des tâches de l'historien est de « déconstruire, préalablement à la construction de son objet, l'ensemble de la *doxa* qui lui fait *écran* » (p. 161). Et J. Michel rappelle que, grâce à sa nature médiante et réflexive, l'histoire a la possibilité et la légitimité d'adopter une posture de surplomb méthodologique en mesure d'objectiver le jeu des mémoires collectives. Cela n'implique absolument pas d'embrasser une rhétorique populiste, fondée sur l'opposition entre des représentations de sous-groupes censées être plus authentiques, plus vraies, et une mémoire officielle, marquée par la manipulation : « Il n'y a pas moins de reconstructions et d'occultations d'événements passés à l'échelle d'une famille qu'à l'échelle de la direction officielle d'un parti politique ou à l'échelle de la direction officielle d'un parti politique ou à l'échelle des institutions étatiques » (p. 95).

À l'intérieur de cette perspective, largement partagée par tous les auteurs, nous pouvons toutefois repérer deux tendances assez différentes, qui traversent l'ouvrage et parfois aussi les textes eux-mêmes. Tout d'abord, une perspective souple, très consciente des échanges continuels existant entre mémoire collective et histoire (la frontière entre les deux n'est pas toujours aussi absolue qu'on le croit parfois), et qui reconnaît l'ambiguïté fondamentale de la mémoire collective : celle-ci peut participer à la construction de l'histoire, mais aussi faire obstacle à l'émergence d'une authentique histoire (voir surtout les essais de J. Michel, A. Leclerc, et C. Hémet). Garder cette complexité n'est pas toujours simple.

Pour cette raison, sans doute, d'autres essais (en particulier, celui de Boris Gobille) sont imprégnés d'une méfiance aiguë vis-à-vis de la mémoire, accusée de se faire un instrument de l'oubli ou du travestissement de l'histoire, et semblent impatients d'expulser la mémoire de l'espace public.

SABINA LORIGA

1 - Cf. MARC BLOCH, « Mémoire collective, tradition et coutume. À propos d'un livre récent », *Revue de synthèse historique*, 1925, pp. 72-82; ROGER BASTIDE, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'année sociologique*, 21, 1970.

**Liora Israël, Guillaume Sacriste,
Antoine Vauchez
et Laurent Willemez (dir.)**

Sur la portée sociale du droit.

Usage et légitimité du registre juridique.

Actes du colloque de 14 et 15 novembre 2002

Paris, PUF, « Collection du CURAPP »,
2005, 395 p.

S'interroger sur la portée sociale du droit comme l'ont fait plusieurs chercheurs réunis dans un colloque organisé à Amiens en 2002, c'est tout d'abord rejeter une fausse croyance : les usages sociaux du droit ne signifient pas une soumission de la recherche en science sociale à l'autorité des juristes et au pouvoir politique sous la forme d'une ingénierie sociale quelconque. Au contraire, comme le rappelle Jacques Commaille, une telle interrogation prend tout son sens à condition de resituer le droit « dans les processus sociaux qui lui sont constitutifs et dont il contribue de façon exemplaire au dévoilement » (p. 107). Saisi dans son double rôle de produit des pratiques et d'instrument de leur décryptage, le droit affiche ainsi son potentiel organisateur de la vie politique et sociale, sans renoncer pour autant à se constituer comme discours critique. On ne saurait expliquer autrement l'appel croissant à son intervention, au titre de support fondateur et non seulement d'instrument contingent, pour l'existence même de l'action de l'individu et des groupes. Ce processus d'expansion du droit dans la vie quotidienne implique en retour une perte progressive de son auto-

mie, comme le signale Jacques Chevalier dans la conclusion générale. La diffusion des compétences juridiques auprès d'un plus grand nombre d'acteurs laisse émerger une population d'usagers du droit qui brouille à jamais le cadre weberien, où se détachait nettement la figure hégémonique du juriste-notable. On a plutôt affaire à un milieu qui inclut autant le bureaucrate chargé du fonctionnement de la machine judiciaire et administrative (Christophe Coléra) que le citoyen démuni, contraint d'apprendre une « langue à part » : c'est ce qui ressort de l'enquête passionnante que François Buton consacre au combat judiciaire engagé par un père de famille afin de réaffirmer son droit parental contesté par son ex-femme, qui l'accusait mensongèrement d'abus sexuel sur leur enfant. Dans ce cas, la transformation de l'acteur « profane » en acteur judiciaire implique la requalification de sa sphère émotionnelle, au moyen d'une technique linguistique et sémantique qui lui fait comprendre le but réel de la justice : le vraisemblable plutôt que la vérité. Cette « langue à part » ne va pas toutefois jusqu'à séparer le droit du sens commun. Au contraire, le traitement judiciaire d'une affaire permet souvent de l'investir d'un sens précis qui, autrement, serait difficile à démêler. Le droit est ainsi à l'origine de la compréhension ultérieure d'un fait, comme le montre Emmanuel Henry à propos de la construction médiatique du cas de l'amiante, qui va se greffer sur cette « mise en récit » préalable du judiciaire.

En général, la porosité du champ juridique comme corrélat de son ubiquité apparaît aux auteurs de ce volume davantage comme un constat que comme un souhait. L'analyse d'Antoine Vauchez sur les avatars de la réforme du droit civil au début de la V^e République le montre bien. Marquée par un anti-juridisme de fond, qui se reflète dans la limitation du rôle du Parlement, cette conjoncture de la politique française voit la montée au pouvoir de la sociologie juridique. Par l'instrument du sondage d'opinion législative, l'exécutif instaure une prise directe sur les « entrailles de la nation », comme le disait Gérard Cornu, afin d'imposer au Parlement son projet de réforme des régimes matrimoniaux. Par dessus les implications populistes assez claires d'une

telle technique, la validité de l'expertise juridique, comme antidote à la médiation des juristes, reste indissociable d'un ordre politique précis auquel elle prête ses outils.

Sans être un idéal qui plane « au-dessus des volontés » ni une construction dépourvue de « toute importance pratique et historique », le droit s'offre au regard du socio-historien. Selon Bernard Lacroix, celui-ci est le seul à pouvoir dénoncer la rationalisation *a posteriori*, qui est à la base des catégories juridiques, alors que celles-ci, livrées au travail des juristes, ne disent rien du processus historique qui les a rendues possibles. Une telle position, qui privilégie l'acteur social dans l'historicisation du droit, impose de s'interroger sur la portée des concepts juridiques. Les juristes, on le sait, continuent de supporter le poids d'une science dogmatique, qui ne cesse d'universaliser les catégories juridiques depuis le XIX^e siècle. C'est la raison pour laquelle Marc Loisel, à l'instar de la méthode de l'école de Cambridge, plaide au contraire pour une inscription des concepts juridiques, notamment ceux employés par la doctrine, dans la trame des conventions langagières qui gouvernent celle-ci. Néanmoins un tel effort de contextualisation, aussi bénéfique qu'il puisse paraître, ne saurait éviter l'autre question que l'article a délibérément écartée (p. 9, n. 1) et qui est pourtant cruciale dans une réflexion sur l'impact social du droit : quel usage peut-on faire des concepts juridiques ? Comment ceux-ci fonctionnent-ils, non seulement comme représentation symbolique et descriptive de la réalité, mais avant tout comme outils pour la modifier et la constituer ? Si l'intelligibilité est indissociable de la pragmatique, il faudrait alors tenir compte de l'importance pratique des concepts juridiques, pour les acteurs, lorsque ceux-ci prennent position dans les relations publiques et privées. À cet égard, la contribution de Laure Blévis témoigne bien de l'impact concret suscité par une construction juridiquement aberrante, comme celle de l'« indigène français non citoyen » : non seulement elle a dégradé le statut et la capacité d'agir des Algériens colonisés, mais elle a surtout fourni aux juristes un outil majeur – la normalité d'un droit de l'exception coloniale – pour justifier l'incompatibilité entre civilisations. Il devient alors clair que les

concepts juridiques fonctionnent plutôt comme des formes donnant sens au contexte dans le contexte, sans pour autant apparaître comme une émanation directe de leur terrain opératoire. L'espace contextuel ne peut faire l'économie de la temporalité très longue, propre aux constructions juridiques, et de leur déficit d'identification permanent avec une situation précise. Cette autonomie que les juristes se réservent toujours – elle se manifeste même dans les nouvelles tendances de l'histoire du droit américaine sous l'étiquette d'« historicisme critique » (Christopher Tomlins) – ne doit pas, par ailleurs, nous tromper sur la vocation auto-référentielle de leur discours. Même les disputes les plus apparemment techniques, comme celle qui opposait les « administrativistes » de la III^e République autour des notions de droit subjectif et de personnalité morale de l'État, cachent en réalité des enjeux politiques cruciaux. Derrière l'hommage corporatif des citations réciproques, ces juristes se sont profondément déchirés, y compris sur la question de la forme de l'État et du rôle du Parlement. Ce qui montre, aux yeux de Norbert Foulquier, que le champ juridique « ne fonctionne pas en vase clos ; il est en partie tributaire de l'arène politique » (p. 56). Ce rejet du raisonnement purement formaliste émerge aussi de la conduite des magistrats sous Vichy et dans l'Allemagne post-nazie et post-communiste. Selon Liora Israël et Guillaume Mouralis, seule une approche réaliste du droit permet de démentir la fausse équation entre positivisme juridique et conformisme politique, d'un côté, et entre jus-naturalisme et insoumission, de l'autre. En définitive, il revient au travail interprétatif du juge de pouvoir adapter le donné formel de

la loi en fonction des stratégies rhétoriques, pratiques et bien sûr juridiques qu'il envisage dans un régime politique précis. Ainsi la résistance du juge sous Vichy ne se réduirait pas à la contestation morale, mais se nourrit de l'expérience sociale qui entoure sa profession. De même, les procès d'épuration dans l'Allemagne de l'après-guerre montrent le détournement des grandes catégories de la philosophie du droit, par l'influence combinée de trois facteurs : les contraintes juridiques formelles, les caractéristiques propres à la profession de juge et la gestion publique du passé. Cette situation n'a rien d'étonnant, car la validité réelle des principes universels du droit peut être remise en cause, y compris au moment de la phase fondatrice par excellence, celle de la Révolution. Les textes législatifs issus de l'Assemblée constituante, comme l'indique Christophe Le Dégol, relèvent moins du respect de la philosophie du droit naturel que d'une conjoncture où ce sont surtout les coups de force entre députés qui l'emportent. Le droit fonctionne avant tout comme argument stratégique, ce que prouve l'instrumentalisation politique de la protection des libertés publiques, qui a été au cœur du débat français pendant les années 1970 et 1980. Éric Agrikolianski analyse le rôle constitutif de cet argument pour la définition d'une nouvelle identité de la gauche, qui accepte de se remettre en cause, sur un terrain traditionnellement plus familier au libéralisme de droite. À une époque où l'impérialisme et les guerres se perpétuent au nom des droits de l'homme, le bon usage du droit pour gagner les élections nous réapparaît comme une noble cause.

PAOLO NAPOLI